

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Littérature.

LE

## Château des Abîmes

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

V.

Misères.

C'était non pas une chambre, une mansarde, mais un grenier. Le toit par l'un de ses côtés touchait presque le sol, et une lumière rare tombait de la fenêtre en tabatière. Dans les coins, se trouvaient des lits formés d'amas de paille ou de erin végétal que recouvraient des lambeaux de toiles à carreaux bleus ou rouges. Une vieille malle représentait, avec une table,

les meubles de ce misérable ménage. Près de la fenêtre une enfant contrefaite cousait aux dernières lueurs du jour mourant, un jour de décembre neigeux et triste. Une femme pâle comme un fantôme se trainait dans le grenier en s'appuyant aux murs, comme si, pendant cette marche sans but, elle eut espéré découvrir un moyen d'échapper du cercle de douleurs et de misères qui l'enfermait. Quatre enfants d'âges divers restaient pelotonnés sur une des paillasses, se prêtant mutuellement un appui, et se communiquant la faible tiédeur de leurs membres. Ils étaient mièvres et tristes. Leur visage gardait les traces d'une longue famine et d'indicibles souffrances. Point de rire sur leurs lèvres, de rayonnements dans leurs yeux. Ces petits manquaient de jurets pour se distraire, peut-être même ne savaient-ils point s'amuser, comme les enfants heureux. Jamais ils n'avaient tenu entre leurs doigts amaigris des chevaux de bois caracolant sur des ronlettes, des bergeries de sapin taillées par un père des Alpes avec un méchant couteau. Les petites filles ne bernaient point de pompées entre leurs bras : les balles élastiques ne roulaient jamais dans les coins de ce grenier sans chaleur et sans lumière, et vous ne savez pas ce que c'est qu'une demeure où les enfants restent mornes

comme des vieillards et n'élèvent la voix que pour crier :

—J'ai faim !

Sur la malle délabrée un homme aux cheveux blancs se balançait d'une façon machinale. Il tenait ses doigts osseux posés sur la traverse de son siège, et sa tête, son torse, exécutaient un mouvement de pendule régulier. Quand il parlait, sa voix était scurde, et l'on eut dit qu'il redoutait d'être entendu. C'était désormais un pauvre être, ne conservant plus la puissance de la pensée et la force de vouloir. Le chagrin l'avait pris et broyé, laissant une ombre, un débris, à la place d'une créature vivante, agissante, capable d'amour et de dévouement.

La jeune fille quitta sa chaise et se rapprocha de la lucarne ; elle pouvait travailler debout pendant quelques instants encore, mais dans un quart d'heure la pauvre créature ne pourrait plus, ni enfiler son aiguille, ni suivre la ligne de sa piqûre.

Sa mère allait et venait dans la chambre, trompant par le mouvement la maladie, la douleur morale et la faim.

Cinq heures sonnèrent à l'église Saint-Sulpice.

Au même instant, la neige commença à tomber.

Cette fois, en dépit de son courage, la jeune fille dut abandonner son travail.

Elle le posa sur la table, éleva ses bras grêles au-dessus de sa tête pour les détirer et resta un moment ainsi, la tête renversée, le regard perdu.

—Les petits ont faim, dit la mère.

La fillette roula son ouvrage dans un morceau de percaline, puis elle sortit sans répondre.

Sur les épaules elle n'avait rien qu'une méchante robe d'indienne à fleurs ; ses bas de coton bleu ne pouvaient guère la garantir du froid, car ses souliers raccommodés grossièrement à l'aide d'une ficelle laissaient entrer l'eau de tous les côtés.

Rien ne dissimulait aux regards la difformité de la petite malheureuse. Une double bosse gonflait sa robe mal coupée ; la seule beauté qu'elle gardait était une magnifique chevelure blonde dont la lourde natte s'enroulait autour de son front, et de grands yeux humides au fond desquels la honte s'unissait à l'expression d'une souffrance résignée.

La pauvre créature, en voyant tomber la neige à travers la lucarne du grenier, n'avait pu se doter de la violence de la tourmente. Quand elle se trouva dans la rue, les tourbillons blancs volaient avec une rapidité fantastique, pressés, lourds, étouffants.

Elle se recula dans l'allée, se demandant si elle ne pouvait pas attendre un peu que le froid devint moins terrible et la neige moins épaisse,

mais elle se souvint de la parole de la mère : —« Les enfants ont faim » et elle se hasarda à travers les rues.

Elle devait marcher longtemps le visage fouetté par la neige, sa misérable robe collée sur son dos contrefait. Les semelles de ses souliers déchirés menaçaient à chaque instant d'abandonner ses pieds déjà las. Elle allait, elle courait presque, à la fois haletante et glacée. Son cœur bondissait dans sa poitrine, son front brûlait, et cependant la neige était froide, si froide !

Plus d'un passant se retourna pour voir cette enfant que rien ne protégeait contre la froidure ; le premier mouvement était celui de la compassion, mais à cette compassion succédait le sourire. Cet être, mal bâti, sans forme et sans grâce, semblait tellement hideux que la pitié s'éteignait dans les âmes un moment attendries.

La petite fille marchait plus lentement ; ses forces s'épuisaient ; elle commençait à trembler, et la fièvre marbrait son front blêmi. Il fallait continuer sa route, cependant : dans le grenier, le père, la mère, les enfants, attendaient son retour.

Les passants la condoyaient sans pitié ; elle glissa sur le trottoir et faillit rouler dans la boue, car la neige piétinée devenait vite noire et fangueuse.

Enfin, elle entra dans une rue brillante, éclairée, s'arrêta devant une boutique, en tourna le bouton de cristal et entra.

C'était un ravissant magasin de lingerie situé rue de la Chaussée-d'Antin. Un de ces magasins où l'on expose des trousseaux princiers, où se vendent les merveilles de la broderie et les chefs-d'œuvre des dentellières. On y respirait un air tiède, saturé de parfums légers. Les sachets de satin mêlés aux mousselines, aux dentelles, aux batistes, aux cravates de point, aux matines de foulard souple, imprégnaient l'air de leurs discrets arômes. Plusieurs jeunes filles en élégantes robes de soie noire, portant comme échantillon à leur col et dans leurs cheveux des cravates et des nœuds inédits, s'occupaient avec une grâce nonchalante.

Les unes roulaient les coupons de Malines et de Valenciennes, les autres serraient dans des cartons des bonnets de linge chiffonnés avec une grâce exquise, les fichus de batiste portant une fleur en agraphe. La plus robuste enlevait de l'énorme vitrine des draps brodés de larges guirlandes, et portant au milieu d'un écusson des chiffres énormes. Chaque objet de ce trousseau était noué de rubans d'un bleu pâle. Une petite blonde lisait ses cheveux devant une glace, et la plus sérieuse des jeunes filles écrivait posément sur un grand registre.

La maîtresse du magasin assise dans un magnifique fauteuil, un vase de céladon plein de

roses placé devant elle, tenait un roman nouveau et le lisait avec avidité.

C'était une belle femme, grosse, blanche, soignée, coiffée au dernier goût, portant de lourds brillants aux oreilles et des bagues de prix à ses doigts fuselés. On devinait qu'elle usait beaucoup de pâtes onctueuses, de poudres de riz impalpables; que le coiffeur arrangeait chaque matin ses cheveux à la mode du jour. Tout en elle trahissait l'amour du confortable, d'une cuisine succulente; elle semblait seulement avide de satisfaire ses petites passions, et devait chercher de nouvelles jouissances dans les raffinements de sa table et de sa toilette.

Sans doute, elle travaillait à sa manière, c'est-à-dire qu'elle passait une partie de la journée dans son magasin, recevant les clientes les plus élégantes, se dérangeant pour quelques-unes, laissant servir les autres par les demoiselles; mais jamais elle ne rangeait l'étalage ou ne descendait à faire la caisse.

Mme Brady semblait une poupée superbe à figure de cire dont l'unique mission était d'étaler de superbes toilettes, des bijoux magnifiques et de montrer les trente-deux perles de son sourire entre les corbeilles de roses et de lilas blanc dont elle décorait sa place au comptoir.

Au moment où la petite ouvrière bossue entra dans le magasin de lingerie, le vent s'y engouffra d'une façon terrible, et la belle madame Brady frissonna sous sa robe de velours.

Elle leva les yeux, ferma la page de son roman, et reconnaissant celle qui venait d'une façon intempestive, apportant avec elle le souffle de la panvreté et le vent d'hiver, elle lui dit d'une voix sèche et dure: n'ayant aucun rapport avec la politesse exquise qu'elle déployait avec sa riche clientèle:

— Fermez la porte petite sottie! Est-ce que l'ont vient par un temps pareil rapporter de l'ouvrage....?

— Madame, répondit l'enfant intimidée, c'est aujourd'hui samedi....

— Eh! qu'est-ce que cela fait! Lundi peut-être il fera beau. Vous êtes mouillée et crottée à faire frémir.... éloignez-vous des meubles que vos haillons saliraient.... bien! voilà le tapis inondé de pluie....

La petite ouvrière baissa plus bas la tête et déplia son enveloppe, puis elle posa en tremblant son ouvrage sur le comptoir.

La belle Mme. Brady l'effleura avec une sorte de dégoût:

— Vous brodez décidément mal, lui dit-elle, votre point manque de régularité. Il m'est impossible de vous confier une seule pièce des trousseaux de commande que je dois faire exécuter. Vous n'êtes bonne que pour exécuter des chiffres de pacotille, sur des monchoirs de quarante sous.

— Oh! madame! dit la bossue en joignant les mains, ne me refusez pas du travail, je vous en supplie, que deviendrions-nous à la maison si je revenais sans ouvrage.... Ma mère est malade, mon père n'a plus sa raison.... j'ai cinq frères et sœurs plus petits que moi.... c'est une misère, allez, une grande misère!

La jolie femme haussa les épaules:

— On trouve ces misères-là dans les romans, ma petite, dans la vie réelle ou les invento pour les besoins de la cause. Je vous dois sept francs, les voici.... mais à partir de ce jour je ne vous donnerai plus rien à faire.

— Par pitié, madame, par pitié, murmura la fillette, d'une voix pleine de larmes.

— Votre insistance serait inutile, ajouta Mme. Brady; j'ai plus d'une raison pour ne pas vous employer; d'abord, je vous l'ai dit, vous brodez mal....

— C'est possible, madame, répondit humblement la petite ouvrière, il y a peu de temps que j'exerce cet état.... J'ai grand courage et beaucoup de bonne volonté, je m'appliquerai bien, et l'habitude finira par me rendre habile.

— Que faisiez-vous donc avant de broder?

— Je raccommodais le linge des petits.

— Et vous habitiez Paris?

— Non, madame, répondit la frêle créature en levant son regard touchant sur la marchande, dans l'espoir qu'un peu de confiance la disposerait favorablement, nous vivions en province. Mon père vendait de la batterie de cuisine, et nous demeurions dans une grande voiture trainée par notre pauvre Coco. De grands malheur sont tombés sur nous, la boutique ambulante a été vendue, et nous sommes venus à Paris où nous ne connaissions personne.... Ma mère est tombée malade de chagrin, et mon pauvre père est presque fou... Comme je suis l'aînée il me fallait bien tenter de gagner de l'argent; une voisine eut pitié de moi, elle m'apprit à broder.... Je sais bien qu'on peut mieux réussir que je ne fais, et cependant je m'applique bien, madame.... Donnez-moi encore du travail pour une semaine, une seule semaine si vous voulez.... Nous sommes sans charbon au logis et les enfants manquent de pain.

— Je crois que vous aussi manquez de bien des choses.

— Oh! moi! s'écria la petite bossue.

Elle dit ce mot d'une façon navrante. Comme on comprenait bien en entendant, en regardant cette créature disgraciée, qu'elle s'était toujours comptée pour rien et que le soin des autres l'inquiétait plus que le sien propre.

— Vous avez tort, lui dit sèchement Mme. Brady; nous voulons que nos ouvrières soient habillées d'une façon convenable.... Si l'une de

mes élégantes clientes entraient en ce moment dans le magasin, j'en serais fort humiliée. Nous vendons cher notre marchandise, et l'on doit croire que nous rémunérons largement le travail. Vos haillons sembleraient m'accuser d'avarice. Mes ouvrières doivent au moins être proprement vêtues.

— Nous sommes si pauvres ! si pauvres ! balbutia la fillette.

— Voici vos sept francs, fit Mme. Brady.

— Ainsi vous ne me permettez plus de revenir ?

— Non, répondit péremptoirement la marchande.

— La petite bossue prit nerveusement son enveloppe de lustrine, et la tête basse, refoulant ses larmes, elle quitta le magasin.

Pendant les quelques minutes qu'elle venait d'y passer, elle s'était en quelque sorte réchauffée ! Le poêle faisait une tiédeur douce dans le magasin aux brillantes dorures. Mais maintenant qu'elle se retrouvait dans la rue, sa misère lui parut mille fois plus affreuse. La neige ne tombait plus, mais l'enfant tremblait et ses dents claquaient. Elle serrait entre ses doigts les sept francs qu'elle rapportait. Sept francs ! et pour combien de jour ?

Sept francs représentaient si peu de pain, et il y avait dans le grenier sombre tant de bouches à nourrir.

N'importe ! on mangerait ce soir-là ; le lendemain elle chercherait de l'ouvrage. Certes elle n'est pas adroite. Ses doigts accoutumés au rude ouvrage de la cuisine et de la lessive maniaient difficilement une fine aiguille et du coton soyeux. Mais la raison donnée par Mme. Brady était la vraie : ses haillons faisaient honte au brillant magasin.

Elle courait plutôt qu'elle ne marchait. Quand elle se retrouva dans la rue Bonaparte, elle éprouva un soulagement subit. Chez le boulanger elle prit un pain de six livres, ailleurs une demi-bouteille de vin, dans la dernière boutique, une chandelle de suif.

Elle se réjouissait à l'idée d'avoir de la lumière dans le galetas où la nuit tombait si vite. Tandis qu'elle se hâtait d'acheter ses pauvres provisions, une scène de plus en plus navrante se passait dans le grenier.

La mère, épuisée, était tombée sur son lit et se plaignait d'une voix lamentable ; les enfants effrayés se mirent à pleurer, et le père cessant de se dandiner sur la vieille malle s'avança au milieu de la chambre.

Pendant un moment il demeura inquiet, fouillant du regard les coins de sa demeure, puis il se pencha vers le sol, et fit le geste de relever un fardeau :

— C'est lourd les morts, fit-il, c'est bien lourd... Celui-là pèse à mes bras, il pèsera toute

ma vie... qui l'a tué ? Est-ce que je le sais, moi... Coco allait marcher sur le cadavre et je l'ai défendu contre cette profanation... Ah ! j'ai les mains rouges, toutes rouges...

Il frissonna d'angoisse, puis il reprit avec l'accent de la prière :

— Ne m'enfermez pas, mes bons messieurs, ne m'enfermez pas !

— Tais-toi, Ségand, tais-toi ! dit la femme malade, tu hâteras ma mort avec ta manie de recommencer toujours cette épouvantable histoire.

— Du pain ! du pain ! crièrent les enfants.

— Polichinelle ! répéta le père en continuant son rire stupide.

En ce moment la petite bossue parut.

Certes elle était accoutumée au dédain des étrangers, à l'indifférence des siens, à la méchanceté de ses frères, et cependant ce soir-là, quand elle entra brisée de corps et d'âme, grelottante de froid, pliant sous le poids des provisions, et soulevant avec peine ses pieds alourdis par l'eau remplissant ses souliers, elle ressentit comme un coup violent au cœur en entendant le rire de son père accompagner ce nom de sanglante raillerie qu'on lui jetait comme une injure.

Elle venait de courir sous le vent et la neige, elle avait subi des humiliations et des refus, elle apportait le souper de la famille et l'ironie l'attendait et le premier mot qu'elle devait entendre était une insulte.

Une seconde, une seule, elle s'accota contre la porte. L'idée lui vint de laisser tomber à terre le pain, l'argent et la chandelle, et de s'enfuir à travers la nuit sans savoir où dormir, où s'abriter. Il lui semblait que partout ailleurs elle serait mieux que dans cette maison où l'ingratitude la payait de ses sacrifices.

Mais les enfants avaient compris qu'elle apportait des vivres. Tous accoururent et se glissant vers elle ils s'attachèrent à ses bras, à sa jupe mouillée.

— Sœur, du pain ! du pain ! répétèrent-ils.

Et le plus petit prenant la main de Polichinelle y posa un baiser.

Cette caresse fit tressaillir la pauvre bossue, elle la rendit à l'enfant, et subitement ranimée par ce baiser, elle alluma la chandelle, plaça le pain sur la table, en coupa des tranches longues et minces et les tendit à chacun d'eux. Ensuite elle s'approcha du lit de paille sur lequel sa mère s'était jetée.

— Va-t-on monter du bois ? demanda la malade.

— Non, mère, répondit la petite bossue avec tristesse, le bois coûte trop cher.

— N'as-tu pas touché de l'argent ?

— Sans doute, mais si peu... si peu...

— Eh bien ! achète du bois, je voudrais voir

la flamme gaie et brillante, je voudrais approcher mes pauvres mains du foyer... j'aime tant regarder la flamme... Autrefois, quand nous courions la campagne, quels beaux feux nous faisions sur les routes quand nous campions près du bois,.... Tout le mal vient de ton père, tout le mal.... La vie est trop dure, bien trop dure....

—Oui, répondit la petite ouvrière, la vie est dure.

—Combien as-tu rapporté d'argent ?

—Sept francs ; j'en ai dépensé la moitié, et l'on ne m'a pas donné de travail....

—Pas de travail ! répéta la mère, qu'allons-nous devenir ?

—Ce que voudra le bon Dieu.

—Il faudra mendier, dit la femme, les petits et moi nous descendrons dans la rue... On affirme qu'il y a des gens généreux à Paris, des gens qui ne savent pas ce qui se passe dans les greniers....

La jeune fille resta un moment immobile et découragée.

Elle s'était attendue, non pas à ranimer la joie dans cet intérieur dont rien ne pouvait plus bannir la tristesse, mais à y faire éclore un mouvement fugitif de satisfaction. Et voilà qu'au lieu de la remercier on se plaignait, on demandait encore....

Elle se roidit contre cette impression. Accoutumée aux dédains, aux reproches, elle gardait la force de les supporter. La chandelle allumée jeta dans le grenier une clarté jaunâtre et triste ; Polichinelle versa un peu de vin dans une tasse ébréchée, coupa un morceau de pain et porta ce souper à la malade.

Celle-ci ne la remercia pas, elle dévora avidement, puis quand sa première faim se trouva satisfaite, elle répéta :

—Du bois, Polichinelle, va chercher du bois.

La petite fille prit une pièce d'argent et descendit.

Certes, elle aussi éprouvait le besoin de réchauffer ses membres, et cependant elle regrettait la dépense qu'elle allait faire. Le pain manquerait si vite dans la maison. Où trouvera-t-elle du travail. L'idée de mendier l'effrayait d'autant plus qu'elle gardait conscience de sa laideur, de sa difformité. Chaque fois qu'un mot de cruelle raillerie arrivait à son oreille, il lui semblait qu'elle recevait une blessure au cœur. Il faudrait cependant en venir là.

Quand la fillette entra chez le charbonnier, il n'y avait personne à la boutique.

Les modestes commerçants d'habitaient dans la pièce obscure qui leur servait de logement. Une lampe brillait gaiement sur la table, le poêle ronflait et jetait des lueurs par la petite porte du poêle de fonte. L'homme, la femme

et les enfants, le visage couvert d'une fine poussière noire qui faisait paraître leurs dents plus blanches et leurs yeux plus brillants, mangeaient une soupe aux choux dont le parfum embaumait. Ce ménage respirait le bonheur et l'aisance. Des mots sonores et joyeux s'épanouissaient sur toutes les lèvres.

Une seconde Polichinelle contempla ce tableau si opposé à celui que présentait sa famille, puis elle demanda une petite quantité de bois.

—Mais il n'y en a pas pour une journée ! fit le charbonnier.

—Ma mère veut voir du feu ce soir, répondit Polichinelle, une idée de malade....

—Ce soir... répéta le charbonnier, vous n'en allumez donc pas tous les jours ?

—Nous n'en allumons jamais, fit Polichinelle, nous sommes trop pauvres.

Le charbonnier regarda sa femme.

—Monte une charge, mon homme, dit celle-ci, je tiendrai ta soupe chaude.

Clandin enleva le bois, y ajouta deux fagots, et suivit la fillette.

Un moment après le feu s'allumait dans la cheminée.

—Merci ! dit la jeune fille, merci du fond de cœur.

Clandin descendit en courant, et quand il vit autour de la table ses trois enfants, rouges comme des pommes et frais à plaisir, il bénit le bon Dieu, lui qui venait d'entrevoir dans l'ombre les visages maigres et pâles des petits de la Ségau.

—Voilà du feu, du feu ! répétait la malade en quittant son lit pour se traîner vers le foyer. Il me semble que je me guérirais si j'avais tous les jours de la soupe chaude et si je voyais cette belle flamme. Le froid, ça vous entre dans les os pour vous geler la moëlle.... Il fut un temps où l'on se chauffait....

L'homme s'était approché, et traînant la vieille malle, il s'assit dessus, puis il allongea ses jambes maigres vers la flamme. Les petits se roulaient devant le feu en poussant des cris légers. Ils avançaient leurs mains pâles et transparentes vers la lueur ronge qui dansait avec des bruits légers. Ils riaient du sourire particulier aux enfants pauvres, ce sourire qui laisse des larmes dans les yeux....

—Je me souviens bien de cette nuit-là, reprit Ségau ; tantôt la lune brillait sur la route, la faisant paraître blanche comme de l'argent, tantôt les nuages la couvraient et l'on eut dit qu'on allait à travers une nuit sans fin. Il était là, je le vois toujours avec ses yeux mornes, ses bras étendus, sa face blême, et sa plaie au cœur.... Victoire ! Victoire ! aide-moi à soulever le cadavre....

Ce n'est pas vrai, Messieurs les juges, ce n'est pas vrai.... Je suis un pauvre homme

épuisé par le travail et la maladie... Avec quoi l'aurais-je tué... Vous parlez d'un grand couteau espagnol, je n'ai qu'un custache... Et puis l'argent, l'argent ! montrez-le-moi, si vous voulez prouver que j'ai volé...

Il secoua sa tête grise et répéta d'une voix plus basse :

— Les juges sont des hommes ! des hommes ! Tous les hommes se trompent !

Il avait fallu une bien cruelle épreuve pour faire du marchand forain l'être épuisé à demi fou que nous retrouvons dans un grenier de la rue Madame.

Après l'enquête qui snivit la découverte de l'assassinat du notaire, Ségaud se trouva compromis. Lui seul avait été trouvé sur la route près du cadavre. Bien que sa réputation ne fut pas mauvaise, sa situation de marchand forain, sans autre domicile qu'une voiture roulante, lui nuisit dans l'esprit des magistrats chargés de procéder à l'enquête. On ne pouvait prouver sa culpabilité, mais il réussissait moins encore à prouver son innocence.

Ségaud fut arrêté. Victoire et sa famille le suivirent à Melun. Les petites économies s'en allèrent, il fallut renoncer au commerce ; le malheureux prisonnier réclamait quelques douceurs, Victoire vendit d'abord les marchandises, puis Coco, dont la nourriture coûtait cher et qui ne travaillait plus. Enfin un saltimbanque à qui venait l'ambition de travailler en grand, offrit quatre cent francs de la charrette et l'obtint pour ce prix.

Les débats s'ouvrirent en présence d'une foule assez nombreuse. Le comte de Montgrand, venu de Paris, pour témoigner, se borna à raconter de quelle façon l'acte de vente avait été signé. Il produisit la lettre de maître Refus annonçant sa visite pour le soir même ; mais ne savait rien de ce qui s'était passé entre le départ de Refus et son entrée sinistre au Château des Abymes.

Au milieu d'une douleur poignante, Séraphine parla des dernières heures passées avec son mari. Elle rappella ses terreurs instinctives, ses prières pour obtenir que son mari se munît au moins d'une arme, puisqu'il refusait d'attendre au lendemain pour remettre au comte Montgrand l'argent versé par M. Grimmer. Enfin elle parut surprise que l'on n'eût retrouvé nulle part le chien dévoué qui devait être tombé en défendant son maître.

L'attitude de Ségaud, accusé d'un meurtre horrible, surprit plus d'un juré et plus d'un spectateur de ce drame judiciaire. Pendant la durée de ses interrogatoires, l'ancien menuisier se défendit avec une énergie qui déclina progressivement.

Tant qu'il resta en liberté, il garda l'espoir de reprendre sa route et sa vie vagabonde ; du

moment où les menottes eurent serré ses mains, où on l'eut jeté dans une cellule de prison, sa confiance s'éteignit et il se considéra comme perdu. La faiblesse de sa santé s'accroît d'un commencement d'atrophie de l'intelligence. Ségaud morne, abattu, à force de repasser dans sa mémoire les mêmes faits terribles et de répéter les mêmes paroles, en vint à ne plus voir qu'une idée fixe exprimée par des mots rares et monotones. Le cerveau fut pris d'une sorte de paralysie, l'âme s'endormit dans cette crise épouvantable. Quand la justice mit la main sur Ségaud, le marchand était un être vivant, affectueux, intelligent à sa manière ; quand s'ouvrirent les débats, ce fut presque un idiot qui vint s'asseoir sur les bancs de la cour d'assises.

L'acte d'accusation laissa Ségaud absolument inerte. Il répondit au président comme ferait un enfant tremblant à la pensée d'un châtiment terrible.

La portée des demandes qu'on lui adressait, celle des réponses qu'il y devait faire lui échappaient :

J'ai raconté tout cela dans le temps... murmurait-il, faites de moi ce que vous voudrez...

Il secouait sa tête alourdie, frottait l'une contre l'autre ses mains ossesuses, et retombait dans son apathie.

Les renseignements fournis par Victoire et Polichinelle n'avaient aucune importance. Éveillées brusquement de leur sommeil par Ségaud, elles se soulevaient seulement d'avoir vu leur père et leur mari soulever un cadavre qu'il venait de trouver sur la route.

L'avocat d'office, désigné pour Ségaud, n'eut pas de peine à obtenir l'acquiescement de son client. Depuis longtemps, les jurés et les assistants comprenaient qu'on ne pouvait condamner l'accusé sur des indices aussi faibles, et qui pouvaient être le résultat de circonstances imprévues et malheureuses.

Quand le chef de jury lut le résultat de la délibération, quand le président prononça l'acquiescement de Ségaud, le malheureux demeura plongé dans la même stupeur. Les sanglots de sa femme, les baisers de ses enfants le tirèrent à peine de son apathie. Il se laissa emmener sans témoigner ni joie ni surprise.

— Ah ! s'écrie Victoire avec l'expression d'une douleur poignante, c'est un misérable idiot qu'on me rend aujourd'hui... Et dire que l'assassin de M. Refus jouit tranquillement du produit de son double crime.

Le soir, Victoire et ses enfants parlèrent de l'avenir. Il serait sombre, bien sombre.

La voiture était vendue, on avait peu d'argent. Quoiqu'il eût été acquitté, Ségaud n'en resterait pas moins déshonoré pour beaucoup

de gens. Le plus sage était d'abandonner ce pays où s'était passé ce drame terrible.

Victoire résolut de se rendre à Paris avec ses enfants.

Qu'y ferait-elle ? La pauvre femme n'en savait rien, mais ne pouvait plus courir les routes de Nanteuil, de Crouette, de Luzancy, de Sâacy, elle ne voyait que Paris devant elle, ce Paris, au sein duquel vont s'engouffrer toutes les existences brisées, où se réfugient toutes les misères.

La pauvre famille s'installa dans une chambre modeste, qu'il fallut bientôt changer contre le grenier dans lequel nous l'avons trouvée. Victoire ne pouvait guère s'adonner à un travail quelconque ; ses cinq enfants prenaient toutes ses heures, sans compter les soins qu'exigeait l'idiot, devenu de plus en plus incapable de se livrer à un travail quelconque.

Le labeur retomba sur Polichinelle. Elle savait coudre, une voisine lui apprit à broder, et au bout de peu de temps elle réussissait assez bien ; mais broderie et couture rapportaient peu de chose, et encore ce peu qui donnait du pain ne tarda pas à manquer.

Tandis que Victoire épuisée par le chagrin et minée par la fièvre présentait ses mains livides à la flamme joyeuse, Polichinelle se demandait avec terreur :

—Que ferai-je demain ?

Mais elle était vaillante, et retrouvant le courage de lutter pour ceux qu'elle aimait en dépit de leur indifférence, elle ajouta :

—Je chercherai de l'ouvrage de magasin en magasin, et je finirai bien par en trouver....

## VI.

### Ambitions de Tiburce.

L'appartement occupé par le père Danglès était d'une simplicité touchant à l'austérité. Quelques portraits anciens, des objets rares contrastaient avec la forme et la valeur des meubles. Les uns avaient été achetés par lui, les autres étaient des souvenirs légués par son père, épaves précieuses amassés durant des temps de proscription où les œuvres d'art ne trouvaient guère d'acheteurs.

Danglès était un homme de soixante ans, aux cheveux blancs, à la physiologie pâle et fatiguée. Une excessive douceur et une loyauté parfaite se reflétaient sur son visage et dans son regard. Ses manières, d'une politesse exquise, trahissaient l'habitude de vivre avec des gens bien élevés. Fort soigneux de sa personne, il gardait l'habitude de porter des souliers à boucles d'argent et une cravate de mousseline. Ce petit vieillard, propre, régulier

dans l'emploi de ses heures était plus instruit que sa situation ne l'eût pu faire supposer. Tandis qu'il exerçait ses fonctions d'intendant du comte de Montgrand, l'intérêt qu'il portait à ses maîtres, le respect qu'il professait pour cette antique famille, l'avaient porté à consulter les archives et les chroniques afin de rétablir une histoire complète de Montgrand, depuis le règne de Philippe-Auguste, jusqu'à la date de la naissance du comte Taurède-Hector de Montgrand.

Mais les aventures d'une famille illustre se mêlent trop souvent à des événements graves pour que l'écrivain qui les recherche et tente de les raconter, ne se voie point forcé d'étudier toutes les phases de l'histoire auxquelles se lièrent des hommes ayant de hautes charges et de grands emplois. Jean Danglès devint historien afin d'être un biographe véridique, et depuis qu'il avait été remplacé par Tiburce auprès du comte de Montgrand, des loisirs plus longs lui permirent de s'occuper davantage de ses chères études. Il prit l'habitude d'aller travailler dans les bibliothèques publiques, et sans avoir l'ambition de publier jamais les documents qu'il entassait, il ne tarda pas à en posséder de curieux à plus d'un titre.

Que fut devenu ce vieillard volontairement séparé de ses enfants, s'il n'avait en le travail pour le consoler ? Seul, il lui faisait oublier la longueur des journées ; seul, il lui permit d'attendre que son fils achevât ses études et que Léa sortit du pensionnat où elle avait été élevée.

Jamais, bien qu'il connût la situation gênée de la famille de Montgrand, Jean Danglès n'avait pas eu la pensée qu'elle pouvait songer à vendre les Abimes. Il lui semblait que la famille et la terre étaient inséparables. Aussi, quand un soir il vit entrer chez lui son fils Tiburce, crut-il que le jeune homme, profitant d'un congé de quelques heures, venait simplement l'embrasser. Après les premiers instants donnés à la joie de le revoir, le vieil intendant s'aperçut de la pâleur de son fils.

—Qu'as-tu ? demanda-t-il, est-tu malade ?

—Non, mon père ; souffrant, un peu, et voilà tout. Je me suis maladroitement pris la main entre la porte de la bibliothèque de monsieur le comte... dans trois jours, il n'y paraîtra plus... L'air de la maison me guérira...

—Tu m'accordes donc quelques jours ? demanda le vieillard avec effusion.

—Je vous consacrerai toute ma vie si vous le voulez, mon père, je ne suis plus au service du comte de Montgrand.

Le jeune homme prononça ces mots avec une sorte d'amertume.

—Allons ! allons ! fit Jean Danglès, point de sottise vanité, mon enfant. Tout ce que nous



possédons, nous le devons à cette famille. Les bienfaits reçus ne font rougir que les ingrats.

—Soyez tranquille, père, je ne le serai point. Je reviens vers vous puisque M. de Montgrand n'a plus besoin de mon temps. Les Abimes sont vendus, et je m'installe à Paris.

—Les Abimes vendus ! que va faire le comte ?

—Dieu le sait, répondit le jeune homme, mais au risque de vous causer une émotion terrible, je vous apprendrai quelle double catastrophe s'est passée au château. Le scir même où le comte de Montgrand m'annonçait la vente de sa terre, le notaire qui devait lui en remettre le prix, tombait sur la route de Nanteuil... L'assassinat de Mr. Refus ruinait, d'un seul coup, le comte de Montgrand.

Le vieil intendant fut pris d'un tremblement nerveux.

—Ruinés ! nos maitres ruinés !

—Ou à peu près, mon père.

—En dehors des Abimes, il leur restait à peine deux cent mille francs.

—Vous avez raison.

—Que vont-ils faire ? Il s'agit de pourvoir M. Tancrède d'une situation. Plus tard, il deviendra nécessaire de doter mademoiselle Paule...

—Le premier moment a été terrible, mon père, reprit Tiburce, mais la comtesse s'est montrée admirable. Tout de suite elle s'est adressée à la sœur aînée de M. le comte, mademoiselle Louise-Gonzague de Montgrand, et celle-ci a prié son frère et sa belle-sœur de venir s'installer chez elle. Peut-être surviendra-t-il quelques froissements entre le frère et la sœur ; mais, pour le moment, les premières difficultés sont vaincues. Avant le vol des six cent mille francs, le comte m'avait relevé de mes fonctions d'intendant. Je suis donc libre, absolument libre.

—Que vas-tu faire ? demanda Jean Dangles.

Le jeune homme ne répondit pas tout de suite, il regarda son père et reprit :

—Avez-vous des projets sur moi ?

—Tu a pris tes grades de bachelier et le titre de docteur en droit, toutes les carrières te sont ouvertes. Bien qu'il soit devenu pauvre, le comte de Montgrand possède des amis dont la protection est toute-puissante. Je ne doute point qu'il ne te procure rapidement un emploi honorable.

—Je ne veux point d'emploi, répondit Tiburce.

—Comment vivras-tu, alors ?

—Comme la plupart de ceux qui se sentent quelque chose dans les veines et dans le cerveau. Je ne suis pas fait pour végéter dans un bureau sur une chaise de paille, en brignant l'honneur du fanteuil de cuir d'un sous-chef. J'ai besoin de remuer de grandes idées et de

grosses affaires. Mes appétits sont vifs et mes dents longues. Permettez-moi de vivre à ma fantaisie et de choisir le métier qui me convient le mieux.

—Mais encore lequel ?

—Celui d'homme d'affaires.

—Il m'effraie par son élasticité.

—Bah ! d'intendant à homme d'affaires, il n'y a que la main...

—Tu te trompes, Tiburce, il y a le cœur...

Un intendant, comme je l'ai été, comme mon père le fut avant moi, tient à la famille dont il défend les intérêts par des fibres intimes et sacrées. Tous les Dangles avaient, sans regret, donné leur vie pour les Montgrand. Pendant les jours néfastes de 93, ton aieul sauva le comte de l'échafaud et le suivit à Coblenz ; j'ai gardé la tradition de mon père ; et si, durant quarante ans, la fortune des Montgrand se rétablit, ils le durent à mon ordre extrême et plus encore à mon attachement. Aussi, mon fils, je les aimais trop pour m'enrichir à leurs dépens.

—Mon père... dit Tiburce.

—Laisse-moi continuer. J'étais loin de penser que notre conservation prendrait cette tournure, mais tu viens de prononcer des paroles trop graves pour que je ne croie point le moment venu de te mettre au courant d'affaires qui, au surplus, sont les tiennes. Je m'effraierais grandement de te voir embrasser la carrière des affaires, parce que tu manqueras d'argent, pour en gagner. Les millions seuls attirent les millions ; et, loin d'en posséder, nous avons à peine une modeste aisance. Au temps de la prospérité de la famille de Montgrand, je touchais douze cent francs d'appointements par an, et j'en économisais six. Pendant vingt ans, j'ai conservé cette situation. Alors arriva la grande débâcle, le vicomte se ruina, et le comte Hector paya la dette de son frère. Je possédais à cette époque cent cinquante mille francs. Je déclarai au comte de Montgrand que je n'accepterais plus d'émoluments, et je le suppliai de me garder dans sa maison. Il m'aimait beaucoup, il savait à quel point un refus m'eût blessé. Il eut la grâce d'accepter, et, d'intendant, je devins presque son ami. A partir de ce jour, je ne dépensai plus rien, mais il me devint impossible d'augmenter mon épargne. Votre mère venait de mourir : je te plaçai dans un collège, ta sœur fut mise dans un des brillants pensionnats de Paris, et tous mes revenus se dépensèrent en professeurs et en règlements de trimestre. Dieu sait combien vos progrès m'ont rendu heureux et fier. Quand ton droit fut achevé je souhaitai te voir me remplacer. Je savais bien que tu ne pouvais longtemps te contenter de douze cent francs d'appointements



et d'une situation que tu pouvais taxer d'infériorité, mais je croyais devoir à la famille de Montgrand de te mettre à son service aussi longtemps que tu pouvais lui être utile. Je ne prévoyais guère qu'un horrible malheur te chasserait de cette maison. Ta mère et moi, nous nous sommes mariés sous le régime de la communauté. A sa mort, je possédais cent cinquante mille francs. . . . Comme nous nous étions fait mutuellement donation, il vous revient à toi comme à ta sœur, vingt-cinq mille francs. C'est bien peu tu le vois pour entreprendre de grandes choses. . . . que fait-on à Paris avec vingt-cinq mille francs ? rien !

—D'abord mon père, tu peux, sans crainte de me voir démentir, ajouter à ma part celle de Léa. Si je suis ambitieux, ma sœur l'est encore davantage. Elle devine trop bien la vie pour ne pas risquer, à ce jeu de hasard que l'on appelle le succès, ce qui ne constitue pas même la dot d'une petite bourgeoise.

—Mais qu'est-elle donc, sinon une petite bourgeoise ? demanda le père Danglès.

Elle appartient à la race des femmes qui conquièrent un nom à force de ténacité, de bonheur ou de génie. Je ne sais point ce que fera Léa, pas plus que je ne saurais vous expliquer mes projets d'une façon très-nette, mais vous pouvez être sûr que ma sœur souhaite, autant que moi, parvenir, et que nous arriverons ensemble, au même but, par des chemins opposés.

—Je ne comprends pas tes paroles, Tiburce, répondit le vieil intendant en levant sur son fils un regard inquiet. Ta sœur doit savoir et comprendre que le rôle de la femme qui veut demeurer digne de sa mission, est de cacher sa vie dans le sanctuaire de la famille. Léa, si jeune qu'elle fût à l'époque où mourut ta mère, en a reçu de précieux renseignements ; pourquoi supposer qu'elle les a mis en oubli ?

—Mon père, répondit le jeune homme, d'une voix où perçait une sorte de raillerie, je connais mieux le caractère de ma sœur, que vous-même. Par une étrange disposition de nos esprits, ni moi, ni elle, nous ne vous ressemblons. Le calme vous semble une partie du bonheur et nous accepterions toutes les luttes et tous les orages, dans l'espoir d'atteindre à des sommets même lointains.

—Comment de telles pensées ont-elles pu naître en vous ? demanda le père en secouant la tête.

—Pendant que j'étudiais le droit et que je prenais mes grades, répondit le jeune homme, il m'est resté du loisir pour étudier la société sous plus d'une face. J'ai conclu de ce que j'ai vu, surpris, entendu, deviné, que la plus large part du bonheur humain était destinée à celui qui possède davantage. Dès lors, la soif

de la fortune s'est éveillée en moi. Combien de coquins millionnaires enrichis par tous les trafics n'ai-je pas vus jouir d'une considération presque générale. Je vous assure qu'ils ne se préoccupaient guère du dédain de ceux qui cherchaient au fond de leur passé. La vie est une partie de trente et quarante ou de Baccarat, il s'agit de gagner la partie, et d'avoir les atouts dans son jeu.

—Tu oublies que la plupart des hommes dont tu parles se servent de cartes très-douteuses.

—Ce sont les maladroits.

—Tiburce, reprit Jean Danglès, ceux qui ont tenté de te montrer la vie par ce côté et de te persuader que l'argent suffit au bonheur, t'ont fait plus de mal que si, goutte à goutte, ils avaient infiltré du poison dans tes veines. J'ai toujours été heureux, parce que je suis demeuré en paix avec ma conscience ; et cependant, comme tous les hommes, j'ai subi de dures épreuves. Des enfants bien chers se sont envolés vers le ciel, ta mère les a rejoints : j'ai pris ma part des douleurs de la famille de Montgrand que je considérais comme la mienne. Mais chaque fois que mon cœur saignait, je m'en remettais à Dieu des soins de ma consolation. Je me courbais sous sa main à la fois sévère et paternelle, et ma résignation ne restait pas sans douceur. J'ai travaillé avec acharnement et conscience, sans autre ambition que celle de vivre pendant ma vieillesse, sans rien demander à personne. Les chagrins d'autrui ont souvent été les miens. J'ai consolé, et j'ai fait l'aumône. Ma joie la plus sincère était de croire que tu suivrais la même voie, et que ta sœur remplacerait, à mon foyer, la compagne que j'ai perdue, jusqu'au jour où elle-même se créerait un intérieur. Je n'avais point l'intention de te proposer de remplir, près d'une autre famille, l'emploi que nous remplissons de père en fils chez les Montgrand comme un héritage. Je prévoyais que l'avenir de M. Taurède, l'établissement de Mlle Paulie, exigeraient le déplacement de ceux que j'ai plus aimés encore que servis, mais j'espérais que tu choisirais un emploi honorable, à l'abri des chances de la fortune et des inquiétudes de l'avenir.

—Je vous ai obéi pendant un laps de temps, bien long pour mon impatience, répondit le jeune homme. Il me semblait vous devoir cette marque de condescendance et de respect. Aujourd'hui, j'ai vingt-cinq ans. Un événement inattendu oblige M. de Montgrand à se priver de mes services, je vous redemande toute ma liberté. J'en ai besoin pour me créer un avenir suivant mon goût. Les vingt-cinq mille francs que je vais risquer rapporteront au centuple, croyez-le. De plus, mon père,

restez convaincu qu'en suivant une voie autre que celle dans laquelle je vais me jeter, je deviendrais le plus malheureux des hommes.

Jean Dangles poussa un profond soupir.

— J'en reviens à ma sœur, reprit Tiburce. Jamais vous n'avez pensé à vous inquiéter de ce qui se passait au fond de son âme. Il vous suffirait de songer à sa mère, pour croire que Léa lui ressemblerait. Erreur profonde, absolue. Léa, élevée dans un pensionnat à la mode, au milieu de filles riches, accoutumée, dès l'enfance, au bruit, à l'éclat, à la dépense, ne saurait s'habituer à rentrer dans la sphère modeste que vous lui ménagez. Elle est montée dans les voitures de ses amies, elle a passé des jours de sortie dans leurs salons tendus de soie et ornés de dorures. D'instinct, Léa cachait à ses compagnes l'emploi de son père. A la voir si élégante, si jolie, si fière, nul, je vous l'affirme, ne l'eût prise pour la fille d'un intendant. Oh ! Léa est née habile, mon père. Elle parviendra au même but que moi par des moyens divers, mais également certains. Votre générosité lui permettait d'acquiescer ce qui équivait à une dot magnifique, des talents. Léa est plus qu'intelligente, mon père ! Léa chante avec la perfection d'une cantatrice ; elle sait modeler une statuette et réussir un portrait ; mais, pardessus tout, Léa écrit avec une grâce, une fantaisie ravissantes. Elle observe et décrit à merveille. Se sachant pauvre, car nous sommes réellement pauvres, elle a résolu de devenir riche, grâce à ses talents. Oh ! je n'affirme point que Léa fera payer, au début, ses portraits trois mille francs, ni qu'elle obtiendra les succès d'une Malibran. Je sais seulement que Léa fera sensation partout où elle entrera, que son esprit et ses talents aideront à l'empire de sa beauté et que, trouver un mari riche, sera le but de ses patientes recherches.

— Et tu encourages ta sœur à se lancer dans la carrière artistique ?

— Je l'encourage, mon père, avec toute la puissance que je puis.

— Tu ne l'enlèves donc ? s'écria soudainement Jean Dangles.

— Non, mon père. Si vous le voulez, vous nous garderez tous les deux.

— Explique-toi, Tiburce ; depuis que cette entretien est commencé, je souffre cruellement et le calme apparent avec lequel je t'interroge n'empêche pas mon cœur de battre à me rompre la poitrine.

Tiburce ne répondit rien, son père avec une fixité glaciale, comme si il calculait ce qu'il pouvait confier de ses projets à cet honnête homme.

Deux jours après mon retour à Paris, j'ai fait la rencontre d'un ancien camarade de droit, qu'un héritage inattendu met à la tête d'un capital important. Quand je lui donne

le titre de condisciple, c'est un peu fantaisiste, car Jules Savourac n'a jamais beaucoup travaillé. Depuis qu'il est riche, il est hanté par la crainte de manger sottement son avoir, et il cherche le moyen de le faire fructifier de telle sorte, qu'un jour, son revenu suffise à sa passion extrême pour le plaisir. S'il manque d'aptitudes studieuses, Savourac n'est pas sot, et il m'en a donné la preuve en me proposant de s'associer avec moi. Nous fonderons une maison de banque, et des combinaisons nouvelles qui nous permettront de réaliser rapidement de gros bénéfices. Naturellement nous devons, tout de suite, afficher un grand luxe, monter notre maison, habiter un appartement situé dans un quartier en plein mouvement parisien, recevoir, et prendre, du premier coup, position dans le monde. La dot de ma sœur et la mienne paieront notre installation : Léa est trop fine pour ne point comprendre qu'elle fait un placement avantageux ; elle est en même temps trop élégante et trop belle pour que sa présence dans nos salons ne soit pas un grand attrait. Vos enfants seraient heureux de vous voir accepter une place au milieu d'eux. Vous serez chez vous, autant que vous le souhaitez ; mais nous vous garderons la tendresse que nous avons toujours portée.

— Non, fit le vieillard d'une voix que la douleur assourdissait, vous ne m'aimez plus, vous me quittez... Sans doute, votre abandon se colore de prétextes, mais vous savez bien que le vieux Dangles n'acceptera jamais de prendre une place au milieu d'une vie factice qui peut si vite se changer en une vie deshonorante. Vous auriez fait, l'un et l'autre, la consolation de ma vieillesse, si vous aviez suivi mes traces et celles de votre mère ; je prévois que vous attristerez profondément les dernières années qui me restent à vivre. Je ne puis rien contre votre volonté... La loi me désarme à votre endroit... Léa est majeure et tu as vingt-cinq ans... Souviens-toi seulement, Tiburce, que si jamais tu portes atteinte à ce nom de Dangles que j'ai gardé honorable et pur, je te mandirai pour ce monde et pour l'autre.

— Mon père...

— La voie dans laquelle tu t'engages m'épouvante, Tiburce, est-il encore temps de reculer ?

— Non, mon père, répondit Tiburce d'une voix sombre.

— Ta sœur est décidée à te suivre ?

— Elle espère que vous viendrez vivre avec nous.

— Et si je refuse ?

— Vous l'affligerez profondément.

— Je l'affligerez, mais elle me quittera.

— Je vous l'ai dit, Léa est ambitieuse.

—C'est toi qui lui a inspiré l'amour de l'or et du bruit.

—Détrompez-vous, mon père. Si quelqu'un doit s'adresser un reproche dans cette circonstance, c'est vous seul... pardonnez-moi si cette vérité vous afflige... Tout jeune, me souvenant des mots entendus, des lectures faites, j'ai cru que tous les intendants de grandes familles devenaient riches. Leur fortune est une sorte de légende... Et jamais, jamais, quand il était question des sommes énormes qu'ils entassaient on ne semblait les accuser d'avoir commis d'actes indéliques... Ce m'a donc été une surprise énorme quand j'appris de vous que vous n'étiez pas riche... Et encore, prenant ce mot pour une exagération, je pensai que vous possédiez au moins un demi-million...

—Malheureux ! je l'aurais donc volé.

—Vous grossissez le mot et l'idée, mon père ; ce qui est certain c'est que je vous croyais presque riche en dépit de vos dénégations. Si vous n'aviez que cent cinquante mille francs, mon père, si vous ne pouviez compter à Léa que la dot réglementaire pour épouser un officier, pourquoi la faisiez-vous instruire dans un pensionnat où n'entrent guère que des filles de millionnaires ? Pourquoi payiez-vous prodigieusement les professeurs qui lui ont donné des talents que vous trouvez aujourd'hui dangereux. Il fallait envoyer Léa dans un convent modeste, lui faire apprendre la tapisserie, la cuisine et l'art de faire des reprises perdues ; l'accoutumer à tenir une maison, et non pas la rendre capable de soulever une salle avec son chant de sirène, et de rechercher les jouissances capitales de l'orgueil.

—Il m'accuse ! vous m'accusez tous deux !

—Loin de là, si vous nous permettez de suivre notre voie.

—Je la juge pleine de périls.

—Nous n'en voyons pas d'autres.

—Mon fils, dit Jean Danglès, nous ne tarderons pas alors à nous séparer.

—Vous seul l'aurez voulu.

—Ce que je veux, c'est de ne cotoyer ni le faux ni le dangereux. En habitant près de vous, je semblerais donner raison aux paroles que vous prononcez tout à l'heure. Les intendants font tous fortune. Je vivrai seul, à part, grâce à une aisance si modeste que, pour vous, elle ressemblera à de la gêne ; j'irai rarement vous voir, et seulement quand vous serez seuls ; je n'entrerai jamais dans ces appartements luxueux dont vous voulez faire une menthe réclame.

—Oh ! soyez tranquille, mon père, nous viendrons souvent chez vous.

—Pendant les premiers jours, les premiers

mois peut-être ; mais vous ne tarderez pas à vous trouver pris dans un engrenage, et Dieu sait alors quand, au milieu de vos affaires et de vos plaisirs, vous trouverez le temps de venir embrasser votre père et de vous asseoir à sa table frugale. Quand me quitterez-vous tous deux ?...

—Nos projets n'ont pas encore reçu de commencement d'exécution.

—Ainsi, j'ai le droit d'être père quelques jours encore ?

—Je vous en supplie, n'interprétez pas...

—Je n'interprète pas, je conclus.

Tiburee baissa le front et regarda les cendres du foyer. Pendant un moment, il resta silencieux voyant passer devant le regard de son âme des scènes qui le faisaient tressaillir, et se demandant si ce vieillard ne voyait point l'avenir d'un œil prophétique. Mais Tiburee ne tarda pas à relever la tête ; d'un geste fébrile, il rejeta ses cheveux en arrière, puis, se levant, il dit au vieillard :

—Ne parlons plus de ces choses attristantes ; le voulez-vous ?

Jean Danglès soupira, et Tiburee sortit.

Quand son fils eut quitté le petit salon, tout le calme de l'intendant céda à la violence de sa douleur. Ce qu'il venait d'apprendre était le renversement de ses rêves, et le commencement d'une douleur inquiète dont il ne prévoyait pas la fin. Il comprenait seulement que ses enfants étaient perdus, et ce qui lui rendait cette certitude plus douloureuse, c'était la conviction qu'il avait été, d'une façon inconsciente, l'artisan de leur perte. Sa tendresse paternelle, s'était trompée. Tout à l'heure, Tiburee avait raison dans son impitoyable logique. Il ne devait pas, lui pauvre, donner à sa fille les goûts d'un luxe dont il lui serait interdit de jouir. Les talents qu'elle avait acquis avec une rapidité et une perfection tenant du prodige, ces talents qu'il considérait comme le moyen de se créer une situation en cas de malheur, se angeaient en un piège nouveau. Au lieu de faire de Léa une ménagère, il lui avait fourni le moyen de suivre une carrière artistique trop fertile en dangers. Oui, dans la raillerie presque amère de Tiburee, se cachait une vérité qui suffirait désormais pour empoisonner la vie du vieil intendant.

Cependant, à force d'y songer, une pensée consolante lui vint. Peut-être Léa n'était-elle qu'entraînée par Tiburee et reviendrait-elle à des résolutions plus sages, quand elle aurait entendu les observations de son père, et qu'elle aurait vu, sur son visage, la trace des larmes qu'il versait en dépit de sa force d'âme.

—Je ne vaincrai point l'obstination de Tiburee, murmura Jean Danglès, Tiburee est

un homme ; et l'avis de ses amis l'emportera sur mes conseils ; mais le caractère de la femme est plus faible, son cœur plus sensible. Léa comprendra que je ne puis à la fois perdre mes deux enfants... Elle restera près de moi. Oh ! mon Dieu ! je ne l'empêcherai point de cultiver les talents qu'elle a su acquérir. Elle chantera pour son père, pour ses amis. La famille de Montgrand l'aime beaucoup. Depuis dix ans, Léa passe ses vacances au château en compagnie de mademoiselle Paule... Oui Paule, cette chère petite sainte sauvera Léa l'indépendante, l'orgueilleuse. Paule lui parlera de Dieu, des droits du père ; elle l'entourera d'une amitié protectrice et pure, et Léa me restera... Qu'est-ce que je deviendrais donc, si tout d'un coup, je me trouvais sans enfants ?...

L'espoir rentra dans l'âme de Jean Danglès. Il avait besoin de se rattacher à une idée consolante. La prière achèvera de le calmer, et il s'endormit presque paisible. Cependant il n'eut pas le courage d'aller près de Léa reprendre la conversation qu'il venait d'avoir avec Tiburce.

Le lendemain, quand sa fille entra dans sa chambre, l'intendant la regarda comme jamais il ne l'avait fait. Il voulait chercher, sur ce beau visage de vingt ans, la trace des pensées ambitieuses dont lui avait parlé Tiburce ; il voulait demander à ses yeux magnifiques et sombres, le secret de ces éclairs qui parfois jaillissaient sous leurs cils relevés en faisceaux.

Léa avait vingt-et-un ans, depuis deux mois. Sa taille était haute, souple et forte. Le front, très vaste, se modelait sous d'épais bandeaux de cheveux noirs ondulés naturellement. Le teint s'éclairait par le regard et le sourire.

Oui, Tiburce avait raison ; des orages devaient converger sur ce front altier ; cette bouche dédaigneuse pouvait laisser tomber des paroles amères ; ce regard, tour à tour éclatant ou voilé, pouvait laisser passer des flammes. Léa possédait la certitude de sa beauté autant que la conscience de sa force morale. Sa volonté ne pouvait plier sous une loi de tendresse ; Léa se montrerait implacable pour son père, plus peut-être que Tiburce lui-même.

Le jeune homme avait en raison la veille ; terriblement raison. Léa était bien la sœur de son frère. Léa obligée de choisir entre un père qui lui montrerait une vie modeste et la pratique des vertus saintes et cachées de la femme, et un frère qui lui promettait un cadre luxueux pour sa beauté, et la facilité de déployer des talents qui pouvaient se changer en autant de moyens de séduction, quitterait, sans larmes, le père dont elle avait été la dernière espérance, pour se joindre au frère qui

pouvait l'entraîner vers un abîme, où lui-même roulerait peut-être sans espoir de secours.

La veille, Jean Danglès s'était endormi plein de joie ; après avoir regardé sa fille, deux grosses larmes roulèrent dans ses yeux.

— Ah ! fit-il, si tu m'avais aimé comme je t'aime !

— Mais, je te chéris, père ! répondit Léa d'une voix dont la caresse musicale ne venait point du cœur ; jamais père n'a plus été adoré que toi... c'est toi qui ne nous aime pas ou qui nous aime mal... Nous serions si heureux de vivre ensemble, de te goûter... Ce n'est pas de notre faute, à Tiburce et à moi, si tu n'es pas dans le mouvement...

— Dans le mouvement !

La condamnation de Jean Danglès tenait dans ce mot. Son vieil honneur, son amour pour une famille à laquelle l'attachaient des liens de dévouement et de reconnaissance ; son amour de la vie honnête et calme, rien de tout cela n'était dans le mouvement !

Léa mit du bout des lèvres un baiser sur le front de son père, et sortit en fredonnant un air d'opéra.

(A continuer.)

## PENSÉES.

### La Boussole.

Comme au pilote qui s'aventure au loin sur la mer houleuse, il faut une boussole ; à l'homme qui prétend jouer un rôle quelconque dans le monde, il faut des principes. Sans cette règle de l'esprit, l'homme est un oiseau noir !

### L'Humanité.

Qui redressera cette merveilleuse pyramide des sociétés humaines dans l'ordre, faite, non de pierre ou de métal, comme la tour de Babel, ou l'autre qui monte si-bas à l'horizon, mais d'êtres pensants, libres et immortels ? Qui ? Celui-là seul qui l'a faite, le vrai Dieu vivant, un en trois personnes.

Tribune Sacrée.

LA  
PASSION  
DE N.-S.  
JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE PRÉLÉMINAIRE.

Conseil contre Jesus.

La fête des azymes, appelée la Pâque, était proche : elle devait être à deux jours de là.

Après donc que Jésus eut fini tous ses discours, il dit à ses disciples : *Tous sachez qu'on célébrera la Pâque dans deux jours, et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.*

Alors les princes des prêtres et les anciens s'assemblèrent dans la salle du grand prêtre, nommé Caïphe, et ils délibérèrent d'arrêter Jésus par surprise et de le faire mourir. Mais ils craignaient le peuple. Ainsi ils disaient : « Que ce ne soit point durant la fête, de peur d'une émeute populaire. »

Cependant Satan entra dans Judas surnommé l'Ischariote, l'un des douze, qui s'en alla aussitôt conférer avec les princes des prêtres et les magistrats des moyens de leur livrer Jésus. Il leur dit : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai ? » Ils eurent beaucoup de joie de ce qu'il leur dit, et ils s'engagèrent à lui payer trente pièces d'argent. Judas s'engagea de son côté ; et, depuis ce moment-là, ils cherchaient l'occasion de le livrer sans que le peuple fût du bruit.

Le reste du jour, qui était le mercredi, fut employé à la trouver.

La Cène.

Le lendemain, premier jour des azymes, auquel on était obligé d'immoler la Pâque, les disciples s'adressèrent à Jésus, et lui dirent : *Où voulez-vous que nous allions vous faire les préparatifs pour manger la Pâque ?*

Il envoya deux de ses disciples, Pierre et Jean : *Allez, dit-il, nous préparer la pâque, afin que nous la mangions.*

Ceux-ci dirent encore : *Où voulez-vous que nous la préparions ?*

Jésus leur dit : *Allez dans la ville. Dès que vous y entrerez, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera, et quelque part qu'il entre, vous direz au père de famille de cette maison : Voici ce que dit le Maître : Mon temps approche, je fais la pâque chez vous avec mes disciples ; où est le lieu où je puisse la manger avec eux ?*

Ses disciples s'en allèrent à la ville et, y étant arrivés, ils trouvèrent les choses selon qu'il leur avait dit, et ils firent les préparatifs de la pâque. Or, sur le soir, Jésus vint là avec les douze. Quand il fut temps, il se mit à table et les douze apôtres avec lui, et il leur dit : *J'avais un grand désir de manger cette pâque avec vous avant que de souffrir. Car je vous le dis, je ne la mangerai plus qu'elle n'ait son accomplissement dans le royaume de Dieu.*

Ensuite, prenant la coupe, il fit des actions de grâces, et dit : *Prenez-la, et la distribuez entre vous. Car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que vienne le royaume de Dieu.*

Institution de l'Eucharistie.

Il était venu le moment où Jésus-Christ devait enfin instituer le sacrement de son corps et de son sang, et faire succéder aux anciens sacrifices celui qui, dans son unité, devait les remplacer tous, et, par son excellence, les surpasser infiniment en mérite et en valeur.

Le souper durait encore, lorsque Jésus prit du pain, rendit des actions de grâces, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples, disant : *Prenez et mangez ; ceci est mon corps, qui est donné pour vous. Faites ceci en mémoire de moi.* Il prit de même la coupe après avoir soupé, et il rendit des actions de grâces, et la leur donna, en disant : *Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour vous et pour plusieurs pour la rémission des péchés.* (Et ils en burent tous.) Or, je vous le dis, ajoute le Sauveur : *Je ne boirai point désormais de ce fruit de la vigne jusqu'à ce jour auquel je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.* Cependant voilà que celui qui doit me livrer mange avec moi à cette table.

Après qu'il eut dit ces choses, il se troubla en son esprit, et parla ainsi ouvertement, et dit : *En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous, qui mange avec moi, me livrera.*

Sur cela les disciples se regardaient l'un l'autre, ne sachant de qui il parlait ; et étant

fort affligés, ils se mirent chacun à lui dire : *Est-ce moi Seigneur ?* Mais il répondit : *C'est un des douze à qui met la main au plat avec moi. Pour le Fils de l'homme, il s'en va selon ce qui est écrit de lui. Mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera livré. Il eût été avantageux de n'être jamais venu au monde.*

Judas, celui qui le trahit, appréhendant que son silence ne le fit soupçonner, voulut aussi parler comme les autres. Il dit donc à son tour : *Maître, est-ce moi ?*

— *Vous l'avez dit.* lui répartit Jésus.

La réponse fut si secrète, qu'il n'y eut que Judas qui l'entendit. C'est pourquoi les disciples, toujours inquiets, commencèrent à se demander l'un à l'autre lequel d'entre eux devait faire une telle action.

L'un d'eux, celui que Jésus aimait, étant couché tout proche de son sein, Simon-Pierre lui fit signe et lui dit : « Quel est celui dont il parle ? » Lui donc s'étant penché sur le sein de Jésus : *Qui est-ce Seigneur ?* lui dit-il.

Jésus lui répondit : *C'est celui à qui je vais présenter du pain trempé.* Et trempant du pain, il le donna à Judas l'Ischariote, fils de Simon.

Dès que Judas eut pris le morceau, Satan s'empara de lui. Jésus lui dit : *Ce que vous faites, faites-le au plus tôt.*

Judas l'entendit bien ; mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pour quel sujet il lui avait parlé de la sorte. Car comme Judas avait la bourse, quelques uns pensaient que ce que Jésus lui avait dit, c'était d'acheter ce qu'il fallait pour la fête ; ou de donner quelque chose aux pauvres. Aussitôt donc que Judas eut pris le morceau, il sortit. Or il était nuit.

Dès que Judas fut sorti, Jésus dit, dans un transport de joie : *C'est à présent que le Fils de l'homme est glorifié et que Dieu est glorifié par lui. Si Dieu est glorifié par lui, Dieu le glorifiera aussi par soi-même, et il va le glorifier ; et après qu'on eut dit le cantique, ils s'en allèrent au mont d'Olivet.*

Mais il s'éleva entre eux une contestation, lequel devait passer pour le plus grand. Jésus leur dit : *Les rois des nations leur commandent en maîtres, et ceux qui ont autorité sur elles prennent le nom de bienfaisants. Pour vous, n'en usez pas de même ; mais que celui qui est le plus grand parmi vous devienne comme le plus petit, et que celui qui tient le premier rang devienne comme celui qui sert. Car qui est le plus grand de celui qui est à table ou de celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui sert à table ? et moi cependant je suis parmi vous comme celui qui sert.*

Alors se laissant attendrir par la pensée qu'il était sur le point de les quitter : *Mes petits*

*enfants,* leur dit-il, avec une bonté toute paternelle, *je suis encore avec vous pour un peu de temps. Vous me chercherez, et de même que j'ai dit aux juifs vous ne pouvez venir où je vais, je vous le dis aussi à vous mêmes. Ecoutez donc mes dernières volontés ; car, en vous quittant, je vous fais un commandement nouveau : C'est que vous vous aimiez les uns les autres, et vous vous aimiez comme je vous ai aimés. La marque à quoi tout le monde reconnaîtra que vous êtes mes disciples, c'est si vous vous entr'aimez.*

### Presomption de St. Pierre.

Jésus dit : *Vous ne pouvez venir où je vais.* Simon-Pierre lui dit : *Seigneur, où donc allez-vous ?*

Jésus répondit : *Vous ne sauriez à présent me suivre où je vais ; mais vous me suivrez un jour.*

Pierre lui dit : *Seigneur, pourquoi ne vous puis-je pas suivre à présent ? Je mourrai pour vous.*

Le Seigneur dit à son tour : *Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler tous comme on crible le froment ; mais j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne vienne pas à manquer ; et vous aussi, quand vous serez une fois converti, affermissez vos frères.*

Jésus leur dit alors : *Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale. Car il est écrit : « Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau se disperseront. » Mais lorsque je serai ressuscité, je me rendrai avant vous en Galilée.*

Pierre prenant la parole, lui dit : *Quand tous se scandaliseraient à votre sujet, pour moi je ne me scandaliserai jamais ; je suis prêt à aller avec vous et en prison et à la mort. Oui, je mourrai pour vous.*

— *Vous mourrez pour moi ?* lui répondit Jésus. *En vérité, en vérité je vous le dis, Pierre, le coq ne chantera point aujourd'hui que vous n'ayez nié trois fois que vous me connaissez. Vous même, cette nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois.*

Pierre insistait encore davantage : *Quand même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point.*

Tous les disciples en dirent autant.

Après un long discours de Jésus touchant les événements qui allaient s'accomplir, il alla avec ses disciples au-delà du torrent de Cédron, à la montagne des Olives, puis se dirigea avec eux dans le lieu qu'on appelle Gethsémani, où

était un jardin dans lequel il entra avec ses disciples. Or Judas, qui le livrait aux Juifs, savait aussi le lieu, parce que Jésus et ses disciples s'y étaient souvent assemblés. Jésus dit à ses disciples : *demorez ici, pendant que je m'en irai prier là-bas ; priez aussi, afin que vous n'entriez point en tentation.*

Iere STATION.

Le Jardin de l'Agonie.

Jésus, laissant ses disciples en prières, prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à craindre et à être rempli de tristesse. "Mon âme, leur dit-il, est triste jusqu'à la mort ; attendez ici et veillez avec moi."

Et s'étant un peu avancé, il s'écarta d'eux à la distance d'un jet de pierre ; et s'étant mis à genoux, il fit cette prière : *Mon Père, détournez, s'il vous plaît, de moi ce calice. Néanmoins que ma volonté ne se fasse point, mais la vôtre.*

Et, étant réduit comme à l'agonie, il continuait de plus en plus à prier, et il eut une sueur comme de gouttes de sang coulant jusqu'à terre (1).

Alors il lui apparut un auge du ciel, qui vint le fortifier. S'étant donc levé après sa prière, il alla à ses disciples, et il les trouva qui s'étaient endormis de tristesse. Il dit à Pierre : *Simon, vous dormez ? vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation ; l'esprit est prompt, mais la chair est faible.*

Jésus se retira pour la seconde fois, et fit la même prière : *Mon Père, si je ne puis éviter de boire ce calice, que votre volonté se fasse.* Et étant retourné vers eux, il les trouva encore qui dormaient ; car ils avaient les yeux tout appesantis, et ils ne savaient que lui répondre. Les ayant laissés, il s'en alla encore, et fit, pour la troisième fois, la même prière. Alors il retourna à ses disciples, et leur dit : *Dormez à présent et reposez-vous. Voici l'heure venue, et le Fils de l'homme sera livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons ; voici qu'approche celui qui me livrera.*

Trahison de Judas.

Comme il parlait encor, voici une troupe de gens, et devant eux l'air des douze disciples,

nommé Judas, qui, ayant pris une cohorte de soldats romains, et des gens de chez les grands prêtres et de chez les pharisiens, vint là avec des lanternes, des flambeaux, des armes et des bâtons. Or le traître leur avait donné un signal, en disant : *Celui que je baiserais, c'est lui-même ; arrêtez-le, et emmenez-le avec précaution.* Dès qu'il fut arrivé, s'avançant vers Jésus : *Maître, lui dit-il, je vous salue.* Et il le baisa (1).

— Mon ami, lui dit Jésus, à quel dessein êtes-vous venu ? Quoi, Judas ! avec un baiser vous livrez le Fils de l'homme !

Jésus garotte et emmène.

Sachant tout ce qui lui devait arriver, Jésus s'avança vers la troupe, et leur dit : *Qui est-ce que vous cherchez ?*

— Jésus de Nazareth, lui répondirent-ils.

— C'est moi, leur dit Jésus.

Or, dès que Jésus leur eut dit : *C'est moi,* ils furent renversés et tombèrent par terre. Celui qui les avait terrassés permit qu'ils se relevassent aussitôt. Il leur dit une seconde fois. *Qui est-ce que vous cherchez ?* — Jésus de Nazareth, lui dirent-ils. Jésus répondit : *Je vous ai déjà dit que c'est moi. Puis donc que c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci, ajouta-t-il en montrant ses disciples, afin que la parole qu'il avait dite s'accomplisse.*

Alors ils se jetèrent sur lui et l'arrêtèrent.

Cependant ceux qui étaient autour de Jésus, voyant bien ce qui devait arriver, lui dirent : Seigneur, frappons nous de l'épée ? Sur cela Simon-Pierre, qui avait une épée, la tira sans attendre la réponse, et, frappant le serviteur du grand-prêtre, lui coupa l'oreille droite. Ce serviteur s'appelait Malchus. Mais Jésus dit : *Tenez-vous-en là.* Et lui ayant touché l'oreille, il le guérit. Ensuite il dit à Pierre : *Remettez votre épée dans le fourreau ; car tous ceux qui se serviront de l'épée périront par l'épée.* Quoi ! ne boirai-je point le calice que mon Père m'a donné ? Pensez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, et qu'il ne me donnerait pas aussitôt plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accomplira ce que disent les Ecritures, qu'il faut que les choses se fassent de la sorte ?

Il dit donc aux princes des prêtres, aux officiers du temple et aux anciens qui étaient venus à lui : *Vous êtes venus à moi comme à un voleur, avec des épées et des bâtons, pour me prendre. J'étais tous les jours parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez*

(1) " Il éprouva une sueur de sang....; elle coulait, et la terre en était trempée." (St. Luc, xxii, 45.)

(1) St. Marc, xiv, 45.



point arrêté ; mais voici votre heure et l'empire des ténèbres. Or tout cela s'est fait afin que tout ce qu'ont écrit les prophètes s'accomplît. Alors tous ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent.

### Jesus chez Caïphe.

La cohorte donc, et son commandant, avec les officiers des juifs, se saisirent de Jésus et le lièrent. Ils le menèrent d'abord chez Anne : car il était beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là. C'est ce Caïphe qui avait fait entendre aux Juifs qu'il était expédient qu'un homme mourût pour la nation. Anne lui envoya Jésus lié comme il était. Ils le conduisirent donc chez Caïphe, le grand prêtre, chez qui tous les prêtres, les scribes et les anciens s'étaient assemblés.

Or Simon-Pierre suivait Jésus de loin avec un autre disciple. Ce disciple, qui était connu du grand-prêtre, entra dans la cour de sa maison avec Jésus. Mais Pierre étant demeuré dehors, à la porte, l'autre disciple qui était connu du grand-prêtre sortit et, parlant à la portière, il fit entrer Pierre jusque dans la cour du grand-prêtre. Les domestiques et les officiers étaient là auprès du feu (car il faisait froid), et ils se chauffaient, ayant allumé du feu au milieu de la cour. Pierre étant entré, s'assit avec les officiers pour voir à quoi cela se terminerait, et il se chauffait avec eux.

Cependant Jésus était entré dans la salle où tous ses ennemis étaient réunis pour être ses juges. Sa perte était jurée, mais nulle action de sa vie ne pouvait fournir matière à une juste condamnation. Le grand-prêtre l'interrogea donc sur ses disciples et sur sa doctrine. Jésus lui répondit : *J'ai parlé au monde ouvertement ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple où s'assemblent tous les Juifs, et je n'ai rien dit en cachette. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont entendu sur ce que je leur ai dit. Voici des gens qui savent les choses que j'ai dites.*

Dès qu'il eut répondu ainsi, un des officiers qui étaient à côté de Jésus lui donna un soufflet, en disant : *Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre ?*

Jésus lui répartit : *Si j'ai parlé mal à propos, montrez ce que j'ai dit de mal ; mais si j'ai parlé à propos, pour quel sujet me frappez-vous ?*

Les princes des prêtres et toute l'assemblée cherchèrent quelque faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir ; mais ils n'en trouvèrent pas, encore que l'on eût fait approcher beaucoup de faux témoins ; car plusieurs fai-

saient contre lui des dépositions qui étaient visiblement fausses, et leurs témoignages ne s'accordaient pas. Enfin il vint deux faux témoins qui dirent : *Nous-mêmes nous lui avons ouï dire : Je peux détruire le temple de Dieu et le rebâter dans trois jours. Je détruirai ce temple qui a été fait de main d'homme, et, dans l'espace de trois jours, j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme.*

Sur cela, le grand-prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, et lui dit : *Vous ne répondez point à ce que ces gens-là déposent contre vous ?*

Mais Jésus gardait le silence, et il ne répondit rien.

Le grand prêtre l'interrogea donc de nouveau, et lui dit : *De la part du Dieu vivant, je vous conjure de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu éternellement béni.*

— *Vous l'avez dit,* répondit-il à celui qui le sommait de déclarer s'il était le Christ : *Oui, je le suis.* Puis, adressant la parole à tous ceux qui étaient présents. Et moi, ajouta-t-il, je vous dis de plus : *Désormais vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu tout-puissant, venir sur les nues du ciel.*

Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements, en disant : *Il a blasphémé, qu'avons-nous à us de faire de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème ; que vous en semble ?*

Tous conclurent qu'il était digne de mort

### Nuit d'Outrages.

On se retira, après ce premier interrogatoire, remettant au lendemain matin la conclusion de cette affaire, dont le succès ne paraissait plus douteux. Jésus fut laissé à la garde des domestiques et des valets. Ces âmes vénales auraient cru mal servir leurs maîtres s'ils s'étaient contentés de le garder ; ils jugèrent qu'il était de leur devoir de l'outrager ; quelques-uns se mirent à lui cracher au visage. Ceux qui le tenaient, le traitaient avec dérision et le frappaient. Il lui bandèrent les yeux, et lui donnant des coups sur le visage, ils lui disaient : *Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé.* Et, le blasphémant, ils disaient encore plusieurs autres paroles contre lui.

### Revenement de St. Pierre.

Pierre, après être entré, à la recommandation d'un des disciples, était assis en bas dans la cour, où il se chauffait. Une servante du grand prêtre vint là, et voyant Pierre qui se

chauffait, elle dit, après l'avoir regardé : *Vous aussi vous étiez avec Jésus de Nazareth.* Mais il le nia devant tout le monde, disant : *Femme, je ne le connais point, je ne sais ce que vous voulez dire.* Ensuite, voulant éviter une seconde interrogation, il se retira dans le vestibule, et le coq chanta. Mais, comme il sortait de la porte, une autre servante l'aperçut, et dit à ceux qui étaient présents : *Cet homme-là aussi était avec Jésus de Nazareth.* Et peu de temps après un autre, le voyant, dit : *Vous êtes aussi de ces gens-là.* Ils lui dirent donc : *N'êtes-vous pas aussi de ces disciples ?*

Il nia donc une seconde fois avec serment, disant : *Je ne sais pas ce que vous dites ; je ne connais point cet homme-là.*

Mais, environ une heure après, un des domestiques du grand-prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : *Ne vous ai-je pas vu avec lui dans le jardin ?* Un autre disait affirmativement : *«Celui-ci sans doute était aussi avec lui, car il est Galiléen.»* Au bruit qu'ils faisaient, ceux qui étaient dans la cour s'approchèrent et dirent à Pierre : *Assurément vous êtes aussi de ces gens-là, car vous êtes Galiléen ; votre langage fait voir qui vous êtes.* Pierre le nia une troisième fois. Il se mit à faire des imprécations, et à dire avec serment : *Je ne connais point cet homme-là que vous dites (1).*

Aussitôt, comme il parlait encore, le coq chanta pour la seconde fois, et le Seigneur, s'étant retourné, regarda Pierre.

Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : *«Avant que le coq chante deux fois, vous me renoncerez trois fois.»* Et étant sorti, il pleura amèrement.

## IIe STATION.

### Jésus devant Caïphe une deuxième fois.

Dès qu'il fut jour, les anciens du peuple, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent contre Jésus pour le faire mourir. Ils lui dirent avec une feinte modération : *Si vous êtes le Christ, dites-le nous.* Il leur répondit : *Si je vous le dis, vous ne me croirez pas ; que si je vous interroge à mon tour pour vous demander à quelles marques, selon les Écritures, on doit reconnaître le Christ, vous ne me répondrez point, ni vous ne me laisserez point aller. Le Fils de l'homme, au reste, sera désormais assis à la droite de Dieu tout-*

(1) St. JEAN, XVIII, 27.

*puissant.* Ils dirent tous alors : *Vous êtes donc le Fils de Dieu ?* Il répondit : *Vous en dites ; oui, je le suis.*

Qu'avons-nous besoin d'autre témoignage, dirent-ils comme Caïphe, puisque nous l'avons entendu nous-mêmes de sa bouche ?

Toute l'assemblée s'étant levée, ils emmenèrent Jésus lié et le remirent entre les mains du gouverneur Ponce-Pilate.

### Désespoir de Judas.

Voyant que Jésus était déjà condamné, Judas, qui l'avait livré, poussé par son repentir, reporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens : *J'ai péché, dit-il, en livrant le sang du Juste. «Que nous importe ?»* lui dirent ces hommes cruels ; c'est à vous de voir. Il jeta l'argent dans le temple, et étant sorti, il alla se pendre (1). Le malheureux, étant suspendu, creva par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se repandirent.

Les princes des prêtres ayant ramassé les pièces d'argent dirent : *Il ne nous est pas permis de les mettre au trésor, car c'est le prix du sang.* Et après avoir tenu conseil, ils en achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. C'est pour cela que jusqu'à présent on appelle ce champ *Hoceldama*, c'est-à-dire le champ du sang. Alors s'accomplit ce qu'à dit le prophète Jérémie : *«Ils ont reçu trente pièces d'argent, le prix qu'à été estimé Celui que les enfants d'Israël ont mis à prix ; et ils les ont données pour avoir le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a prescrit.»*

### Jésus conduit devant Pilate.

Jésus fut conduit devant Pilate. Leurs pieds furent agiles pour répandre le sang, car, c'était le matin, et ils n'entrèrent point dans le prétoire, de crainte de se souiller et afin de manger la pâque. Pilate vint donc à eux dehors, et leur dit : *De quoi accusez-vous cet homme ?*

— *Si ce n'était pas un malfaiteur, lui répondirent-ils, nous ne vous l'aurions pas livré.*

Il leur dit donc : *Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi.*

Mais les Juifs lui dirent : *«Il ne nous est pas permis de faire mourir personne.»*

Afin que s'accomplît la parole qu'avait dite

(1) St. Matth. XXII, 5.

Jésus pour marquer de quelle mort il devait mourir, les ennemis de Jésus commencèrent à l'accuser, en disant : *Nous avons trouvé cet homme qui pervertissait notre nation, qui défendait de payer le tribut à César, et qui se donnait le nom de Christ et de Roi.* C'est pour quoi Pilate, dès qu'il eut entendu parler de royauté, rentra dans le prétoire et appela Jésus.

Jésus parut devant le gouverneur, qui l'interrogea en disant : *Etes-vous le roi des Juifs?* Jésus répondit : *Dites-vous cela de vous-même, ou si d'autres vous ont fait ce rapport de moi ?*

— « Est-ce que je suis Juif ? » répliqua Pilate. « C'est votre nation et les grands prêtres qui vous ont mis entre mes mains ; qu'avez-vous fait ? »

Jésus lui répondit : *Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes sujets ne manqueraient pas de combattre pour que je ne fusse point livré aux Juifs ; mais mon royaume n'est pas d'ici.*

Pilate lui dit : *Vous êtes donc roi ?*

Jésus répondit : *Vous le dites, que je suis roi. C'est pour rendre hommage à la vérité que je suis né et venu au monde. Quiconque aime la vérité écoute ma voix.*

— *Qu'est-ce que la vérité ?* lui dit Pilate. Et dès qu'il eut dit cela, il revint aux Juifs, aux princes des prêtres et au peuple, et leur dit : *Je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation.*

Jésus, quoique accusé sur plusieurs chefs par les princes des prêtres et par les anciens, ne fit aucune réponse.

Pilate interrogea Jésus une seconde fois : *N'entendez-vous pas, dit-il, de combien de crimes ils vous chargent ? Vous ne répondez rien ?*

Jésus ne répondit plus à rien, de sorte que le gouverneur en était tout surpris. Et pendant ce temps, les ennemis de Jésus se mirent à crier plus fort, en disant : « Il soulève le peuple, semant sa doctrine par toute la Judée, depuis Galilée jusqu'ici. »

### IIIe STATION.

#### Jésus est envoyé à Hérode.

Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda si Jésus était Galiléen ; et, quand il sut qu'il était de la juridiction d'Hérode, qui était pour lors à Jérusalem, il le renvoya devant lui.

Lorsqu'Hérode le vit, il en eut beaucoup de joie ; car depuis longtemps il souhaitait de le voir, parce qu'il avait fort entendu parler

de lui et qu'il espérait être favorisé d'un miracle ; ainsi il lui fit plusieurs questions, mais Jésus ne lui faisait aucune réponse. Cependant les princes des prêtres et les scribes, qui voyaient que son sort était entre ses mains et qu'il échapperait des leurs, s'ils se prêtait aux désirs d'Hérode, persistaient opiniâtement à l'accuser. Jésus ne répondit pas plus aux accusations qu'il ne l'avait fait aux interrogations d'Hérode.

Hérode le méprisa donc, et toute sa cour avec lui. Il le fit revêtir par moquerie, d'une robe blanche, et le renvoya à Pilate. Dès le jour même Hérode et Pilate devinrent amis, eux qui étaient ennemis auparavant.

#### Jésus reconduit devant Pilate.

Jésus ayant été reconduit devant Pilate, celui-ci fit assembler les princes des prêtres, les magistrats et le peuple, leur dit : *Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple, et vous voyez que je l'ai interrogé en votre présence, sans trouver en lui aucun sujet de condamnation sur les chefs dont vous l'accusez. Hérode n'y en a point trouvé non plus, car je vous ai renvoyés à lui ; cependant on ne lui a rien fait qui marque qu'on l'ait jugé digne de mort. Je le laisserai donc aller, après l'avoir fait châtier.*

#### Barabbas.

C'était la coutume qu'au jour solennel le gouverneur accordât au peuple la liberté d'un prisonnier. Il y avait alors un fameux prisonnier qu'on appelait Barabbas. C'était un voleur qui avait été mis en prison pour avoir excité une sédition dans la ville et pour y avoir commis un meurtre. Le peuple, étant monté au prétoire, commença à demander au gouverneur ce qu'il leur accordait toujours. Comme ils étaient tous assemblés, Pilate leur dit : *C'est un usage parmi vous qu'à la fête de Pâque je vous relâche un criminel ; lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas ou de Jésus, qui est appelé Christ ? Il savait bien que c'était par envie que les princes des prêtres le lui avaient livré. Pendant qu'il était assis à son tribunal, sa femme lui en vint dire : Ne vous mêlez point de ce qui regarde cet homme juste, car j'ai beaucoup souffert à son sujet dans un songe que j'ai eu.*

Les princes des prêtres et les anciens échauffèrent le peuple, et lui persuadèrent de demander Barabbas et de faire périr Jésus.

Le gouverneur leur dit : *Lequel des deux voulez-vous qu'on vous délivre ?*

Ils s'écrièrent tous ensemble : *Défaites-nous de celui-ci, et relâchez-nous Barabbas.*

Pilate, étonné, et qui voulait toujours sauver Jésus, leur dit pour la seconde fois : *Que voulez-vous donc que je fasse au roi des Juifs, à Jésus dit le Christ ?*

Mais ils se mirent à crier tous en disant : *Crucifiez-le ! crucifiez-le !*

Pilate leur dit pour la troisième fois : *Mais quel mal a-t-il fait ? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Je le vais donc faire châtier, ajouta-t-il, revenant à sa première idée, et puis je le renverrai.*

Mais ils insistaient, demandant à grands cris qu'il fut crucifié ; et ils redoublaient leurs clameurs, en disant : *Crucifiez-le ! qu'il soit crucifié !*

Pilate, voyant que tout était inutile, et que même le tumulte allait en augmentant, se fit apporter de l'eau, et se lavant les mains devant le peuple, il leur dit : *Je suis net du sang de cet homme juste. Pour vous, pensez-y bien.*

Mais tout le peuple répondit : *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants !*

Pilate, voulant contenter le peuple, prononça que ce qu'il demandait lui était accordé. En conséquence, il leur relâcha celui qu'ils avaient demandé, ce Barabhas qui avait été emprisonné à cause d'un meurtre et d'une sédition.

#### Flagellation et couronnement d'épines.

Pilate fit saisir Jésus et le fit flageller. (1).

Les soldats, ayant emmené Jésus dans la cour du prétoire, rassemblèrent autour de lui la cohorte entière, et après l'avoir dépouillé, ils le couvrirent d'un manteau de pourpre. Puis, entrelaçant des épines, ils en firent une couronne, qu'ils lui mirent sur la tête (2) ; ils lui mirent aussi un roseau à la main droite ; ensuite, s'approchant et fléchissant le genou devant lui, ils lui disaient par dérision : *Roi des Juifs, je vous salue.* Ils lui crachaient aussi au visage, et prenant le roseau, ils l'en frappaient sur la tête, et lui donnaient des soufflets.

#### Ecce Homo.

Pilate sortit de nouveau, et leur dit : *Venez à que je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation.*

Jésus sortit donc portant une couronne d'épines et un manteau de pourpre, et Pilate leur dit : *Ecce Homo. Voilà l'Homme !*

Le peuple se tint, et la compassion commençait peut-être à le gagner ; mais les princes des prêtres et leurs ministres s'écrièrent, dès qu'ils le virent : *Crucifiez-le ! Crucifiez-le !*

(1) St. Jean, XIX, 1.

(2) St. Jean, XIX, 2.

Pilate, trompé encore une fois et piqué de l'être, leur dit avec humeur : *Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le ; car, pour moi, je ne trouve point en lui de quoi le condamner.*

Les Juifs lui répondirent : *Nous avons une loi, et selon cette loi il mérite la mort ; parce qu'il s'est fait passer pour le fils de Dieu.*

Lors donc que Pilate eut entendu ce discours, ses craintes redoublèrent, et rentrant dans le prétoire, il dit à Jésus : *D'où êtes-vous ?*

Mais Jésus ne lui répondit rien.

Pilate lui dit donc : *Vous ne dites mot : ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous crucifier, et que j'ai le pouvoir de vous relâcher ?*

— *Vous ne pourriez rien contre moi,* répondit Jésus, *s'il ne vous avait été donné d'en haut ; c'est pour cela que celui qui m'a livré à vous est plus criminel.*

Depuis ce moment Pilate cherchait à le délivrer, mais ce fut inutilement. Les Juifs se mirent à crier : *Si vous le relâchez, vous n'êtes pas ami de César, car quiconque se donne pour roi se déclare contre César.*

Lorsqu'il eut entendu parler de la sorte, il amena Jésus dehors, et s'assit dans son tribunal, au lieu qu'on appelle en grec *Lithostrotos*, et en hébreu *Gabbatha*.

C'était le jour de la préparation de la pâque, sur la sixième heure du jour, et il dit aux Juifs : *Voilà votre roi !*

Mais ils s'écrièrent : *Otez-le ! ôtez-le ! crucifiez-le !*

— *Crucifierai-je votre Roi ?* leur dit encore Pilate.

— *Nous n'avons point d'autre roi que César* répondirent les princes des prêtres.

Alors donc il leur abandonna Jésus pour en faire ce qu'il voudraient, c'est-à-dire qui le leur remit entre les mains pour qu'il fut crucifié (1).

Les soldats chargés de l'exécution le saisirent. Ils lui ôtèrent le manteau de pourpre ; ils lui remirent ses habits, et le menèrent dehors pour le crucifier.

Jésus, portant sa croix, alla au lieu appelé Calvaire, qui se nomme en hébreu *Golgotha* (2).

## IV<sup>e</sup> STATION.

### Jésus allant au Calvaire.

Ils en étaient à la sortie de la ville, lorsqu'ils rencontrèrent un certain homme de Cyrène,

(1) St. Luc, XXIII, 25.

(2) Portant sa croix, Jésus gravit le Mont du Calvaire (St. Jean, XIX, 7.)

nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, qui passait par là en revenant d'une maison de campagne. Ils le contraignirent à porter la croix de Jésus et ils la lui mirent sur les épaules pour qu'il la portât derrière lui. Cependant Jésus était suivi d'une grande foule de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine, et qui pleuraient avec de grands gémissements. Mais se tournant vers elles : *Filles de Jérusalem, dit-il, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous mêmes et sur vos enfants.*

Deux criminels étaient conduits avec Jésus pour être exécutés. Ce fut en cette compagnie qu'ils le conduisirent jusqu'au lieu qui est appelé Golgotha, ce qui signifie Calvaire.

Lorsqu'ils furent arrivés on lui présenta à boire du vin assaisonné de myrrhe et mêlé de fiel. Mais, après en avoir goûté, il n'en voulut point boire.

Ce fut à la troisième heure du jour qu'ils l'attachèrent à la croix. Ils crucifièrent avec lui deux voleurs, un à sa droite, et l'autre à sa gauche, et Jésus au milieu. Ainsi cette parole de l'Écriture fut accompli : « Il a été mis au rang des scélérats. »

À peine attaché à la croix, et élevé sur la montagne, Jésus dit : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.*

Pilate fit, selon la coutume, l'inscription qui fut mise au haut de la croix. La cause de la condamnation de Jésus y était marquée en ces termes : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs. » Il y eut donc beaucoup de Juifs qui lirent cette inscription, parce que le lieu où Jésus fut crucifié était près de la ville, et l'inscription était en hebreu, en grec et en latin.

Les princes des prêtres dirent donc à Pilate : N'écrivez pas le roi des Juifs, mais ce qu'il a dit : *Je suis le roi des Juifs.*

Pilate répondit : *Ce que j'ai écrit est écrit, et les renvoya avec cette brusque réponse.*

#### Partage des vêtements du Christ.

Les soldats, après avoir crucifié Jésus, prirent ses habits, dont ils firent quatre parts, une pour chaque soldat ; ils prirent aussi sa tunique. Or elle était sans couture et tissée depuis le haut jusqu'au bas, de sorte qu'ils dirent entre eux : Ne la déchirons point, mais tirons au sort à qui l'aura ; afin que ce que dit l'Écriture s'accomplît : « Ils ont partagé mes habits entre eux, et ils ont livré ma robe au sort. » C'est ce que firent les soldats. Après quoi, s'étant assis, ils le gardaient.

#### Blasphèmes et Insultes.

Jésus, en proie aux plus mortelles douleurs, était encore en butte aux outrages les plus

sanglants. Ceux qui passaient le chargeaient de malédictions en secouant la tête et disant : « Toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. » Le peuple, qui s'était arrêté pour le regarder, se moquait de lui. Les principaux de la nation s'en moquaient aussi avec le peuple ; les princes des prêtres, avec les scribes et les anciens, se moquant aussi de Jésus, disaient : « Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même. » S'il est le roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, et nous allons croire en lui. Il se confie en Dieu ; si Dieu l'aime, qu'il le délivre à présent, car il a dit : « Je suis le Fils de Dieu. »

Les soldats aussi se moquaient de lui, s'approchant et lui présentant du vinaigre : « Si tu es le roi des Juifs, — disaient-ils, — salue-toi la vie. » Et pour comble d'outrages, les voleurs qui étaient crucifiés avec lui, lui faisaient les mêmes reproches.

#### Le Bon Larron.

Tandis que l'un de ces voleurs crucifiés blasphémait contre lui en disant : « Si tu es le Christ, sauve-toi la vie à toi-même et à nous aussi. » L'autre, éclairé tout à coup et changé en un autre homme, prit la parole, et lui fit une réprimande : « Quoi, dit-il, vous ne craignez point Dieu, tout condamné que vous êtes au même supplice ? Pour nous, ce n'est pas sans sujet, car nous portons la peine due à nos crimes ; mais lui, il n'a fait aucun mal. »

— *Seigneur, dit-il à Jésus, souvenez-vous de moi lorsque vous serez dans votre royaume.*

— *En vérité je vous le dis, lui répondit Jésus, dès aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis.*

Sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Magdeleine étaient debout au pied de la croix. Jésus, voyant sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : *Femme, voilà votre fils.* Puis, il dit au disciple : *Voilà votre mère.* Et depuis cette heure-là, le disciple la prit dans sa demeure.

#### Ténèbres.

Il était environ la sixième heure du jour, et il y eut des ténèbres répandues sur toute la terre jusqu'à la neuvième, et le soleil s'obscurcit. À la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix : *Eloï, Eloï, lamma sabachthani ?* Ce qui signifie : *Mon Dieu, mon Dieu, pour quoi m'avez-vous délaissé ?*

Quelques-uns de ceux qui étaient là et qui l'entendirent disaient : « Voilà qu'il appelle Elie. »

Ensuite, Jésus, sachant que tout était accompli, afin que l'Écriture s'accomplît, dit : *J'ai soif*.

Il y avait là un vase plein de vinaigre. En même temps, un de ceux qui étaient présents courut prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et l'attachant avec de l'hysope au bout d'un roseau, lui en donna à boire. Cependant les autres disaient : « Attendons, voyons si Elle viendra le délivrer. »

Jésus, ayant pris de ce vinaigre, dit : *Tout est accompli*. Au même temps il s'écria une seconde fois d'une voix forte : *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains*. En disant ces paroles, et baissant la tête, il rendit l'esprit.

### Jésus mis au Tombeau.

Et voici que le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'au bas ; la terre trembla ; les pierres se fendirent, et les tombeaux s'ouvrirent. Les corps de plusieurs saints qui étaient morts ressusciterent et, étant sortis des tombeaux après la résurrection de Jésus, ils vinrent dans la ville sainte et apparurent à plusieurs.

Il pouvait y avoir environ une heure que Jésus était expiré, et il se faisait tard lorsqu'il vint un homme riche, nommé Joseph, qui était de la ville d'Arimathe. C'était un officier considérable, homme juste et vertueux, disciple lui-même de Jésus, mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs. Il n'avait point pris part à leur dessein ni à ce qu'ils avaient fait, et il attendait le royaume de Dieu. Il vint donc et alla hardiment trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus.

Pilate, étonné que Jésus pût déjà être mort, fit venir le centurion et s'informa de lui s'il était vrai que Jésus fût déjà mort. Le centurion l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph, qui vint et enleva le corps de Jésus.

Or il y avait un jardin au lieu où il avait été crucifié, et dans ce jardin un sépulchre nouvellement fait, où l'on n'avait encore mis personne. Joseph donc, parce que c'était la veille du sabbat des Juifs, et que le sépulchre était proche, mit le corps dans ce sépulchre neuf, qu'il avait fait tailler dans le roc (1), et ayant roulé une grande pierre à l'entrée, il se retira.

R. P. VASSEUR, S. J.

(1) St. Matth. XXVII, 60.

## PÂQUES

ET LA

### Résurrection de Jésus-Christ.

I.

Enfin, voici le grand jour des chrétiens, le jour de la délivrance et du ROYAL ÉTENDARD, le Christ.

Il y a dans l'air, au-dessus des cités, au-dessus des campagnes, comme un grand cantique, comme un hymne de joie qui résonne.

Dès la première aube du matin, les cloches ont joyeusement annoncé la fête.

La terre, depuis quarante jours enveloppée de pénitence et de deuil, ressuscite aussi à la joie, et chacun sort de sa demeure avec ses plus beaux habits. Ce jour là, nos plus vastes églises sont trop petites ; car les plus indifférents, en cette sainte journée, se croient dans l'obligation de venir à leur solennité. Il est vrai que la religion y a déployé toutes ses pompes ; les autels ont repris leur magnificence, leurs bouquets de fleurs, leurs reliquaires, leurs chandeliers d'or ; plus de voiles sur les statues ; plus rien qui cache à la vue les anges adorateurs. Tout respire l'allégresse et l'enthousiasme.

L'orgue résonne, et les chants de la résurrection se multiplient : *O Filii et Filiae...* *Victime paschali laudes...* Célébrons la Victoire !... et avec quels chants de foi les fidèles répondent : *Alleluia ! Alleluia !*

II.

La pâque des Hébreux, c'est le souvenir du passage de l'esclavage à la liberté.

La pâque des chrétiens, c'est le souvenir du passage de la mort à la vie ; du passage des ombres du sépulchre aux gloires du ciel ; du passage de la servitude du péché à la liberté des enfants de Dieu !

En effet, voici le Royal Etendard qui s'avance ; l'étendard du Monarque éternel, qui déploie aux yeux éblouis de l'univers entier le mystère sacré de la Rédemption. C'est la Croix, arbre précieux, orné de la pourpre sanglante des rois, sur lequel l'auteur de la vie a regné la mort et par elle nous a donné la vie.

De son corps crucifié sur ce bois ont coulé le sang et l'eau pour purifier l'humanité de ses crimes.

Les oracles de David se sont accomplis.

O Croix, heureuse d'avoir porté sur ton écorce rugueuse le salut du monde, c'est par toi que l'enfer a vu arracher sa proie.

O Croix, je te salue, espérance unique du chrétien, gloire de l'église, symbole sublime qui protège et qui anoblit.

A tes pieds, la mère du divin supplicé regardait son Fils expirant ; elle pleurait, et ses entrailles pourtant faisaient à Dieu le sacrifice du fruit qu'elles avaient porté.

Cet étendard de Dieu, la Croix, brille maintenant aux confins les plus reculés du monde.

Voyez-la s'élever dans les jungles de l'Inde, où les idoles monstrueuses disparaissent peu à peu, et devant laquelle les sectateurs de Brahma, de Bouddha et de Çakia-Mouni reculent devant le symbole sacré.

Voyez-la en Chine, au Japon, détruisant peu à peu le prestige des Sages antiques, chassant devant elle les dieux barbares des Mongols et des Tartares, servant de bouclier à la civilisation chrétienne qui s'implante sur ces lointains rivages. C'est elle qui nous a ouvert l'empire immense où trois cent millions d'âmes forment le vaste champ que moissonnera l'Évangile.

Voyez-la dans les pompas de l'Amérique du Sud et dans les vastes plaines de l'Amérique du Nord. Du Groenland au Cap Horn, la croix est arborée partout. Elle apprend un visage blanc que les hommes sont frères, sans distinction de couleur ; elle apprend aussi aux sauvages, aux nègres, que si la race de Cham fut maudite, elle fut rachetée comme les races de Sam et de Japhet, et que plus on souffre ici-bas, plus on jouira dans la patrie que nous reverrons après l'exil.

Voyez-la sur la terre brûlante d'Afrique. La croix a renversé les monuments gigantesques de l'orgueil égyptien. Puis, elle s'avance dans des régions presque inconnues, et comme pas à pas. A sa vue les peuplades se prosternent, les sauvages s'émeuvent, et l'eau du baptême a déjà régénéré des milliers de ces enfants du pays du soleil.

Voyez-la aujourd'hui briller dans chacune des îles qui parsèment l'océan Pacifique. L'archipel océanien, qui compte des myriades de ces îles, compte aussi des myriades de croix. Des évêques se montrent aux pauvres noirs, aux Papous et aux Taïtiens, dans tout l'éclat de la majesté pontificale. Des prêtres voguent sur la mer, allant d'un groupe à l'autre, le crucifix à la main.

### III.

La croix est partout resplendissante et glorieuse ; elle a vaincu le paganisme de l'antiquité, elle vaincra l'idolâtrie moderne. En ces temps, où d'effroyables tempêtes menacent de submerger le monde sous un déluge cent fois plus meurtrier que celui que marqua la fin de l'ère première ; en ce temps où tout

semble destiné à périr, il n'est pas de consolation plus réelle que de voir la croix anéantir partout ses ennemis, grandir, et gagner à sa cause des milliers d'êtres humains.

Le monde vivra tant que vivra la croix, et ne périra que lorsque le dernier prêtre aura brûlé le dernier crucifix, pour le soustraire aux outrages sacrilèges des derniers sicaires de l'Ante-Christ.

Réjouissez-vous donc, enfants de Dieu, le Roi du ciel, le roi de gloire est ressuscité d'entre les morts. Il a paru au milieu de ses disciples assemblés, et il leur a dit : *Que la paix soit avec vous !*

Rendons gloire à Dieu au plus haut des cieux ! Réjouissons-nous ! L'Église de Jésus-Christ ne périra point ! Ses persécuteurs l'ont traîné de tribunal en tribunal ; elle a en ses Caïphe, ses Anne, ses Pilâte et ses Hérode ; elle a regu le même soufflet que l'archer donna à Jésus : elle a porté sa croix, saignant aux pierres du chemin, battue de verges, insultée, vilement outragée par ses persécuteurs. Elle a été mise en prison, on l'y met encore ; on l'a plongée dans les cachots, on l'en a tirée pour la mener au supplice. Des juges iniques l'ont jugée et condamnée ; c'est à Dieu qu'elle en a appelé de leur sentence. On l'a étendue sur la croix, on l'y a clouée, on n'a pu la faire mourir. Souvent on l'a descendue au tombeau, mais elle en est toujours sortie victorieuse, éblouissante.

Ne craignons donc rien, enfants de l'Église du Christ ; nous sommes la vie, la force et la grandeur, et nous avons pour garants de notre victoire, Celui qui fut le vainqueur de la mort !

Que la terre tressaille d'allégresse : Jésus est ressuscité, et son Église, qui semble renversée dans la nuit du sépulchre, en surgira pour régner, comme Jésus en est sorti pour s'envoler vers les cieux !

EDMOND D'ALBIGNY.

### PENSÉES.

Il y a deux chemins faciles pour aller au ciel et qui raccourcissent prodigieusement les distances : pour le pauvre c'est la *patience* ; pour le riche c'est l'*aumône*.

\* \*

La joie sur la terre ne se sème jamais que dans un sillon tracé par le travail ou la douleur.  
— Vous qui voulez la joie, commencez par *supporter* et par *travailler* !



## Monographie.

(Pour la *Lyre d'Or.*)

### MANITOBA.

#### I.

La province de Manitoba étant sortie de la période de dépression causée par la fièvre de la spéculation sur les propriétés foncières des années passées, la terre a repris sa valeur légitime et intrinsèque. Même elle est peut-être descendue plus bas que ce niveau par le temps qui court; néanmoins la confiance reparait et le progrès va marcher régulièrement. Le temps est donc venu d'y émigrer.

#### POPULATION.

D'après une statistique officielle, la province de Manitoba renfermait, en 1871, environ 19,000 âmes. Dix ans plus tard, en 1881, le recensement constatait une population de 65,954 habitants ainsi classés :

Ecossais.....	16,506
Anglais.....	11,503
Irlandais.....	10,173
Métis français.....	9,949
Allemands.....	8,652
Islandais.....	773
Hollandais.....	506
Autres nationalités.....	1,125
Sauvages.....	6,767

Total..... 65,954

Les croyances religieuses étaient comme suit :

Anglicans.....	14,297
Presbytériens.....	14,292
Catholiques.....	12,246
Méthodistes.....	9,470
Payens.....	2,173
Luthériens.....	984
Autres croyances.....	12,492

Total..... 65,954

Un récent état de population publié par la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien porte le chiffre de la population actuelle de la province à 108,640 habitants, ce qui démontre le merveilleux développement qui s'est opéré en cette province depuis vingt ans. Comme on le voit, Manitoba est un pays d'avenir.

En 1882, il n'y avait que 65 milles de chemin de fer construits, en 1886, on en comptait 1,000 milles.

On n'exportait pas de blé en 1871 et 1881; aujourd'hui (exportations de 1886) il est constaté qu'il en fut exporté trois millions de minots. L'exportation de la farine a atteint le chiffre de 382,000 sacs; tandis qu'auparavant on n'exportait pas de farine.

Ces quelques chiffres doivent suffire pour donner une juste idée des progrès de la province de Manitoba, qui offre un si vaste champ d'émigration pour les émigrants des diverses contrées françaises de l'Europe, de même que pour les Canadiens-français des États-Unis et du Canada.

#### PRINCIPAUX GROUPES.

Sur les deux principales rivières qui arrosent la province de Manitoba (la *Rivière Rouge* et l'*Assiniboine*), se trouvent la plupart des paroisses qui composent la province, savoir :

Sur la *Rivière Rouge*.—Ste-Agathe, St-Norbert, St. Vital, St Boniface, Winnipeg, St-Jean-Baptiste, Kildonan, St-Paul, St-Andrews, St-Clément et St-Pierre.

Sur l'*Assiniboine*. — St-James, St-Charles, Headingly, St-François-Xavier, Baie St-Paul, Poplar Point, High Bluff et le Portage-la-Prairie.

#### LE SOL.

Dans plusieurs parties de la province le sol est d'une grande richesse et produit en abondance le blé, l'orge, l'avoine, les navets, les patates, les carottes, les oignons, etc.,

Le blé, surtout, est de qualité supérieure, dur, sec, et fort recherché par les meuniers américains pour améliorer les variétés plus tendres des régions méridionales.

Les labours d'automne pour le blé se font aussi longtemps que possible, et il ne faut pas oublier que les rigoureux hivers du Canada aident beaucoup au cultivateur en pulvérisant, en ameublissant le sol; ce qui rend facile et prompt le travail de la herse, après les semences, sur un champ labouré l'automne.

Le sol est pour la plus grande partie en prairies, d'une profondeur et d'une richesse considérable et recouvert d'herbes très nourrissantes.

Le sol, généralement, est composé d'une marne profonde, noire et argileuse, reposant sur une couche de glaise solide. Il est des plus riches et parfaitement adapté à la culture du blé; sa fertilité est telle que, pendant des années, non-seulement il peut, mais il doit se passer d'engrais.

## LE CLIMAT.

Le climat se trouve dans des conditions de chaleur bien marquée en été, et de froid bien franc en hiver. La neige disparaît et les labours commencent en avril, à peu près comme dans les provinces plus anciennes du Canada, ou des Etats-Unis du Nord sur le littoral de l'Atlantique, ou les Etats du Minnesota ou du Wisconsin.

On y fait la récolte dans les mois d'août et de septembre. Les jours longs et chauds de l'été font arriver la végétation rapidement à maturité. L'automne commence vers le 20 de septembre et dure jusqu'à la fin de novembre : c'est alors l'époque des gelées. L'hiver proprement dit comprend les mois de décembre, janvier, février et mars. Le printemps vient en avril.

Dans les prairies il ne tombe pas plus qu'une moyenne de dix-huit pouces de neige en épaisseur ; buffles et chevaux vont au pâturage tout l'hiver.

En général, le fait est que le climat de Manitoba est incontestablement très sain, que le sol donne un rendement considérable, que le seul inconvénient est la visite des santerelles de temps à autre, inconvénient qui est commun à la province, à l'Etat du Minnesota et autres Etats du Nord-Ouest.

## BOIS DE CHAUFFAGE.

Les bords des rivières sont, le plus souvent, boisés de bois propre au chauffage ; on rencontre ça et là, dans les prairies, des touffes d'arbres assez considérables ; et la grande forêt du lac Supérieur envahit l'Est du Manitoba.

Il gît, dans les plaines du Nord-Ouest, de vastes étendues de charbon que traverse le chemin de fer du Pacifique. Apparté soit par les rails, soit par la navigation, le combustible est commun et ne coûte pas plus cher que dans les vieilles paroisses de la province de Québec. Pour deux cents francs, une famille fait sa provision d'hiver.

## FACILITÉS DE COMMUNICATIONS.

Le chemin de fer du Pacifique met Manitoba en communication, d'un côté, avec Montréal, Québec, et les ports de l'Océan Atlantique ; et de l'autre, avec le Nord-Ouest, la Colombie Britannique, et les ports de l'Océan Pacifique : le chemin de fer de Pembina lui donne accès à toutes les grandes villes des Etats-Unis : on ne peut avoir plus de marchandises à sa disposition. Le prix du transport est plus élevé sans doute que celui des provinces de l'Est, mais l'abondance des récoltes est un dédommagement plus que proportionné.

Il y a aussi à route Dawson, partant de la baie du Tonnerre pour se rendre à Winnipeg, longue de 125 milles, laquelle fut construite en 1870 par ordre du gouvernement fédéral. Depuis la construction du Pacifique, elle est peu fréquentée.

## UNE DERNIÈRE CONSIDÉRATION.

Entr'autres avantages particuliers qu'offre la province de Manitoba, et qui doivent engager l'émigrant européen à se diriger de préférence en ce lieu, surtout s'il a un petit capital, c'est que ce pays facilite beaucoup le colon dans ses commencements, puisque là il n'y a pas de forêts à abattre, pas d'arbres à réduire en cendre, pas de souches à arracher, pas de semence à jeter entre les racines.

La terre est toute faite, la prairie est vaste, il n'y a qu'à y promener le soc de la charrue.

Le gazon est facile à briser ; deux chevaux ou deux bœufs passent partout ; puis la terre devient menle et facile à travailler comme une cendre légère.

Un colon, avec un seul attelage, dès le premier été, labourera de vingt à trente arpents. S'il peut attendre la moisson prochaine, son avenir est assuré.

## II.

Plusieurs villes se développent considérablement dans la province depuis quelques années ; on cite entr'autres les villes de Winnipeg, St-Boniface, Emerson et Minnedosa.

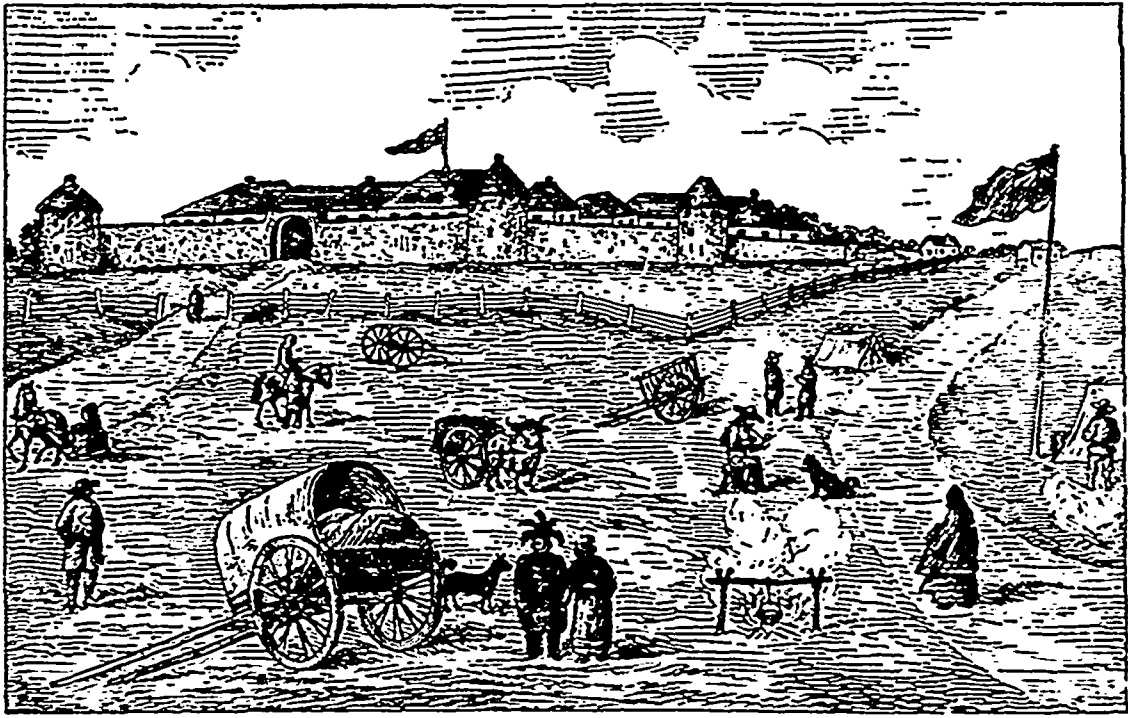
## WINNIPEG.

Cette ville, qui n'était qu'un poste de traite, il y a quarante ans, et que l'on désignait alors sous le nom de *Fort Garry*, est aujourd'hui l'une des villes les plus importantes de la Province de Manitoba, étant même la Capitale provinciale et le siège du gouvernement local.

Voici ce qu'était le *Fort Garry*, vers 1850, alors que la population du lieu n'était composée que des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de quelques sauvages. (Voir page suivante.)

La ville de Winnipeg, qui a remplacé l'ancien *Fort Garry*, est située au confluent des deux grandes rivières : ASSINIBOISE ET ROUGE.

La rivière Rouge, qui sépare Winnipeg de Saint-Boniface, est navigable pour les bateaux à vapeur depuis Moorhead (Etats-Unis), jusqu'au lac Winnipeg, formant une longueur de navigation de plus de 400 milles nautiques. Le lac Winnipeg, à son tour, offre une nappe d'eau d'environ 280 milles de longueur, ce qui donne un nouvel appoint de navigation intérieure fort considérable.



VUE DU FORT GARRY EN 1850.

Le chemin de fer du Pacifique traverse des lièrres de très bonnes terres qui ne sauraient tarder d'être défrichées et occupées. Bon nombre d'employés du chemin de fer et leurs familles s'occupent à faire défricher le sol, et ont trouvés jusqu'ici à écoulér avantaqensement leurs produits.

C'est en 1870—trois ans après la confédération des quatre provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et d'Ontario,— que celle de Manitoba est entrée dans le pacte fédéral.

Depuis cette époque, la province, comme ses villes, n'a cessé de progresser d'année en année, suivant que nous l'avons constaté.

Au 1er janvier 1874, alors que la population avait atteint le chiffre d'environ 3,000 âmes, la cité de Winnipeg, qui venait d'être incorporée, entra dans sa nouvelle carrière civique avec un entrain qui faisait espérer de grands résultats; et, en effet, la propriété foncière ne tarda pas à s'élever d'une manière aussi prodigieuse qu'inattendue. Six ans plus tard, en 1880, la valeur foncière était déjà rendue à plus de 8 millions de piastres. Aujourd'hui, on l'estime à 15 millions de piastres.

La gravure que nous insérons dans la page suivante fera voir exactement le changement qui s'est opéré puisque l'ancien fort de la Compagnie de la baie d'Hudson a disparu, de

même que son mur d'enceinte et ses redoutes, pour faire place à de nouvelles constructions, telles qu'elles apparaissent dans cette deuxième gravure.

D'après le recensement de 1881, la ville de Winnipeg, qui continuait à se développer, renfermait déjà une population totale de 7,985 habitants.

Suivant le récent état de population déjà cité, la cité de Winnipeg renferme aujourd'hui environ 25,000 âmes, et chaque jour apporte son nouveau contingent d'immigrants qui s'établissent en divers endroits de la province et au Nord-Ouest.

A défaut d'une vue de Winnipeg, nous insérons ci-après le plan de la ville telle qu'elle est aujourd'hui, afin de faire voir les progrès accomplis depuis ces dernières dix années. (Voyez Plan, page 171.)

En 1871, on comptait à Winnipeg dix-sept écoles: en 1882, trente-quatre, et actuellement il y en a soixante-et-cinq.

La ville de Winnipeg ne reste pas en arrière quant aux fins de l'éducation des enfants du peuple.

Une école élémentaire est ouverte pour garçons et filles, que l'on désigne sous le nom d'École Centrale. Pour les études plus élevées, il y a un collège commercial et classique établi en 1871, sous les auspices du clergé presbyté-

riens. Enfin, une Université, fondée sous les auspices des diverses croyances religieuses, comprenant toutes les facultés ordinaires à ce genre d'établissement.

Plusieurs journaux sont publiés à Winnipeg, dont un en langue française, le *Manitoba*, qui est publié à St. Boniface.



WINNIPEG EN 1880.

La colonisation, cette œuvre patriotique de laquelle dépend l'avenir et le progrès de Canada, est aujourd'hui en pleine opération.

L'avenir incertain qui inquiète parfois l'ouvrier, l'industriel même, fait voir qu'il y a sagesse pour le plus grand nombre de tourner

leurs regards vers la colonisation, et que c'est le plus sûr moyen d'arriver à l'aisance.

Sans doute qu'il y aura au début des obstacles à vaincre et des sacrifices à faire : mais

qu'on se souvienne qu'une existence plus assurée et beaucoup plus indépendante en sera le prix.

Pour ceux qui ne possèdent point de fortune,



PLAN DE WINNIPEG, EN 1857.

n'ayant que le courage pour se tailler un patri-  
moine dans la forêt, on comprend que les pre-  
mières années seront pénibles. Voici d'ordi-

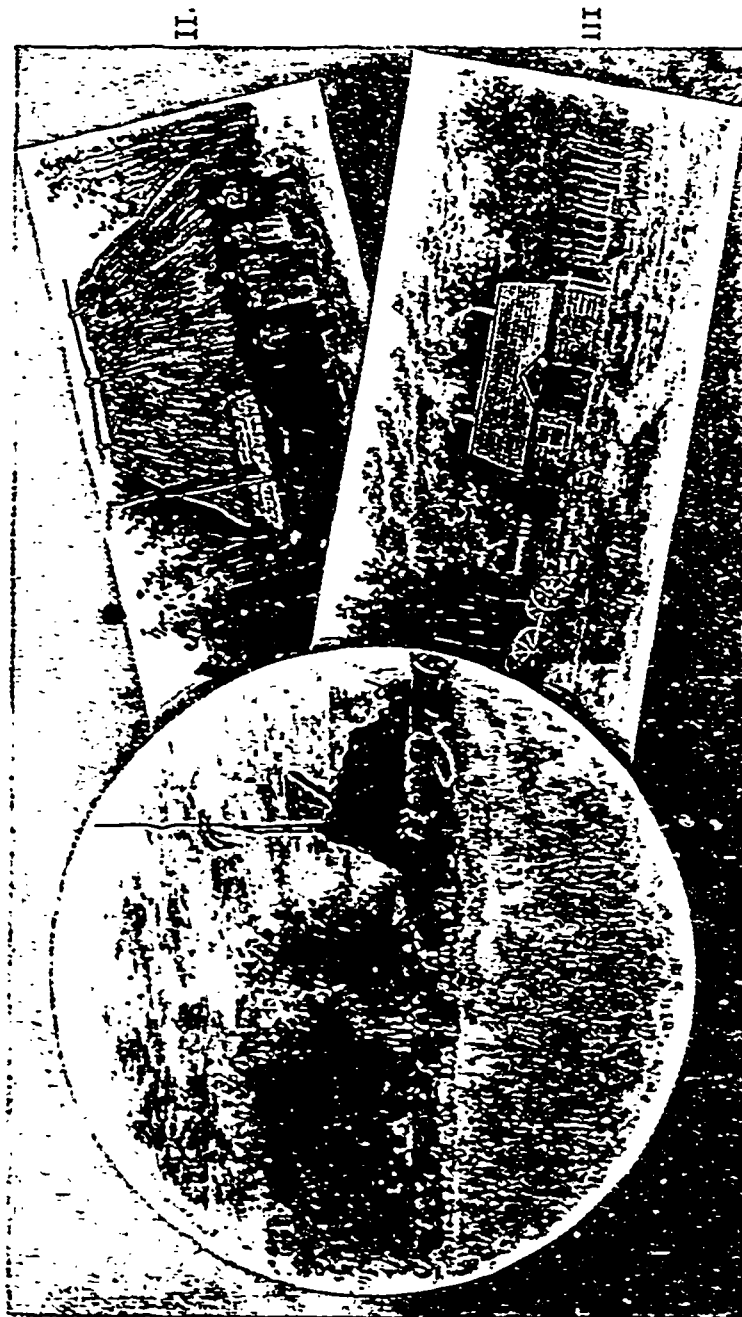
naire les trois étapes du colon dans la forêt, et  
tel que le représente la vignette insérée dans  
la page suivante.

III.  
SAINT-BONIFACE.

Cette ancienne mission de 1818 est aujourd'hui considérée comme étant la mère de

toutes les autres missions du Nord-Ouest. Elle est agréablement située sur le côté Est de la Rivière Rouge, vis-à-vis Winnipeg.

Lord Selkirk, gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson, anxieux de voir sa colonie d'Assiniboine prospérer, rechercha la co-



I.—Premier logement du colon, à son arrivée dans le pays.  
II.—Logement plus confortable, et qui survint plus tard d'été, ble.  
III.—Enfin, maison de pierres, couverte en planches ou longs bardents.

opération des Canadiens-Français, et sollicita de l'Evêque catholique de Québec la faveur d'y recevoir la visite de quelques missionnaires

désireux de travailler au bien des âmes et au développement matériel du Nord-Ouest.

Sa prière ayant été exaucée, il vit débarquer

à la Pointe Douglas, aujourd'hui Winnipeg, le 18 juillet 1818, deux missionnaires, les RR. MM. J. N. Provencher et Sévère Dumoulin, qui avaient fait le trajet de Montréal au Fort Garry en canot d'écorce, conduit par des sauvages.

Aussitôt après avoir traversé la Rivière Rouge, les missionnaires s'établirent à la pointe St-Boniface, pour y former un établissement permanent, et bientôt après arrivèrent de tous les côtés les métis épars çà et là, ce qui consolida la naissante mission.

En 1824, le Rév. Messire Dumoulin alla visiter la bourgade métisse de Pembina, et les fit se résoudre à abandonner ce lieu pour fonder une paroisse sur la rivière Assiniboine, non loin de St-Boniface, ce qui donna naissance à la paroisse actuelle de St-François-Xavier.

Ce zélé missionnaire, plein d'ardeur pour la propagation de la foi, fut rappelé à Québec, après cinq années passées au Nord-Ouest. Mais avant de laisser la contrée, il avait eu l'agréable plaisir de voir son digne co-opérateur, le missionnaire Provencher, supérieur de la mission, devenir Evêque de St-Boniface, lequel fut consacré au printemps de 1822.

Mgr. Provencher n'avait pas tardé de s'intéresser à l'instruction des enfants de la colonie, en ouvrant dans son presbytère une classe d'enseignement primaire, malgré ses autres occupations, qui étaient alors nombreuses et urgentes.

Pour l'éducation des jeunes filles, il fonda dans sa ville épiscopale un Convent, qui fut occupé par les Religieuses de la Charité, de Montréal, communément appelées *Sœurs Grises*.

Après trente-trois années d'épiscopat passées au Nord-Ouest, ce saint missionnaire mourut le 7 juin 1853, et Mgr. Taché, qui était le co-adjuteur de l'évêque défunt, monta sur le siège épiscopal de St-Boniface, où il est encore pour la gloire de la religion et du pays.

Il y a, maintenant, plusieurs diocèses au Nord-Ouest, qui ont été établis sous l'inspiration de Mgr. Taché.

La province ecclésiastique de St-Boniface comprend aujourd'hui :

L'Archeidiocèse de St-Boniface, occupé par Mgr. l'Archevêque Taché ; le diocèse de St-Albert, ayant pour prélat Mgr. Grandin ; les districts d'Athabaska et McKenzie, sous la direction de NN. SS. Evêques Faraut et Clut ; la Colombie Britannique, ayant pour prélats Mgr. d'Herbomez, vicaire Apostolique, et Mgr. Durieux, co-adjuteur.

L'apostolat de Mgr. l'Archevêque Taché, depuis trente-deux ans qu'il occupe le Nord-Ouest, a été le plus fructueux, tant pour la civilisation des sauvages que des blancs. Sous sa direction et administration ont surgi des éta-

blissements propres à toutes les infortunes : hôpital, asiles, orphelinats, refuges, etc., et l'éducation à pris des développements considérables.

Les colons européens peuvent jouir au Nord-Ouest de tous les avantages qu'ils laisseront en Europe, en venant s'établir au Canada.

Quant aux développements de la ville St-Boniface, sous le rapport de la propriété, ils ont été considérables durant ces dernières dix années.

Pour ce qui concerne l'éducation, on peut dire que toutes les croyances religieuses montrent beaucoup de zèle. Les protestants ont le *St. John College*, pour les garçons, et le *Ladies School*, pour les filles. Cette importante école des filles est construite en briques, avec sous-bassement en pierre bouchardée, et mesure 45 pieds sur 54, avec protection sur les quatre faces, styles se. à gothique. Au hêtroi de la Tour centrale, qui sert aussi d'entrée principale, la vue s'étend au loin sur un panorama délicieux et de grandeur tout à la fois. Des appareils contre l'incendie se trouvent dans chaque étage de l'établissement, et rien ne manque pour donner tout le confort possible aux élèves.

Les établissements catholiques n'ont pas moins d'importance. Le Collège St-Boniface, surmonté de sa belle et imposante coupole, sert à l'éducation des garçons, dans toutes les branches, avec aussi un cours classique.

L'Académie des filles, dirigée par les Sœurs Grises, sert de pensionnat et d'externat où une centaine d'externes vont chaque jour puiser l'instruction convenable à leur sexe.

Au Courent des Sœurs Grises se trouve un Orphelinat, ouvert aux pauvres petits infortunés laissés sans appuis par la mort des parents.

Un Asile est également ouvert dans l'Institution pour y recevoir les vieilles personnes infirmes.

A quelques pas de là se trouve l'Hôpital, également dirigé par les Sœurs Grises, ouvert à tous les malades, riches ou pauvres.

Il est évident que le catholicisme qui a fait le Nord-Ouest ce qu'il est, continue sa mission sous la direction du Vénéralle Archevêque de St-Boniface, et c'est ce qui est fort admiré par la presse et par les autorités religieuses des autres croyances.

La population de St-Boniface, en 1881, s'élevait à 191 ménages ou 1,283 habitants, dont 971 métis-français. Aujourd'hui la population doit être d'au moins 2,000 âmes.

STANISLAS DRAPEAU.



## Corbeille Poétique.

### Hymne

DU

## Cercle Catholique de Québec.

AU

### Sacré Cœur.

#### Refrain.

Cœur de Jésus, céleste flamme  
Patron béni sois nos amours  
Cœur de Jésus donne à notre âme  
D'aimer ta loi toujours, toujours.

I.

Patron divin que Jésus même  
Voulut donner à nos travaux  
Cœur de Jésus, vois ton emblème  
Sur nos habits, sur nos drapeaux.  
Il ornera toutes nos fêtes  
Ton fanion, ô Sacré-Cœur !  
Il resplendira sur nos têtes,  
Dans le plaisir, dans la douleur.

II.

Cœur de Jésus, de ta doctrine  
Fais-nous comprendre la splendeur,  
Et de la morale divine  
Apprends-nous toute la douceur  
Pour que, durant notre carrière,  
Notre esprit sans cesse porté  
Vers le phare brillant de Pierre  
Manifeste la vérité.

III.

La vérité, flamme si vive,  
Qui fait la rage de Satan !  
La vérité, pauvre captive  
Avec le Pape au Vatican !  
Legs sublime que notre Eglise  
Reçut du Christ au Golgotha  
Te proclamer c'est la devise  
Que naissant le Cercle adopta.

IV.

Cœur de Jésus, partout le monde  
Veut détrôner son Dieu, son Roi ;  
Satan guide la loge immonde  
Dans ses complots contre ta loi.  
Seigneur, vole à notre défense  
Nous périssons, tends-nous la main,  
Si tu n'aides notre impuissance,  
C'en est fini du genre humain.

V.

Dieu des combats, ô roi de gloire !  
Tu peux, dans les dangers présents,  
Mener encore à la victoire  
Les bataillons de tes enfants.

Loin de nous la fausse prudence  
Dont on veut désarmer nos bras,  
Donne à nos âmes la vaillance,  
Seigneur, nous soumis tes soldats !

VI.

Cœur de Jésus, flambeau suprême  
De notre pauvre humanité,  
Cœur de Jésus, secours extrême  
Offert par la Divinité.  
Protèges la foi chez nos frères,  
La foi si chère à nos aïeux,  
La foi par qui jadis nos pères  
Ont fait leur pays glorieux.

VII.

Cœur de Jésus, miséricorde !  
Donne au pêcheur le repentir,  
Souffre que ta justice accorde  
À ta bonté le temps d'agir.  
Miséricorde, ô tendre père !  
Ne serais-tu pas le Dieu bon ;  
Sois toujours Sauveur pour la terre,  
Que la nue pleuve le pardon !

VIII.

Ains, pensons à nos confrères  
Qui ne sont plus. Entendez-vous ?  
Leurs voix implorent nos prières ;  
Souvenons-nous, souvenons-nous.  
Que tous nos membres dans la gloire  
Unis enfin, chantent en chœur  
L'Alleluia de la victoire,  
Au Dieu Sauveur, au Christ vainqueur !

### Le Nuage.

Enfant regarde dans l'espace  
Ce blanc nuage voyager.  
Un zéphyr incertain le chasse,  
Et le petit oiseau qui passe  
En son vol n'est plus léger.

Aussi blanc qu'un lambeau de laine,  
Tombé d'une molle toison,  
Dans le ciel pur il se promène,  
Ainsi qu'un agneau dans la plaine,  
Comme une voile à l'horizon.

Ce matin, le doigt de l'aurore  
L'a bordé d'un filet d'argent ;  
Maintenant, le jour va se clore,  
Et le blanc nuage se dore  
Aux lueurs du soleil levant.

Pourtant, en sa course rapide,  
Il a vu souvent dans les airs  
La tourmente au soufflet perfide  
S'amasser, tourner dans le vide,  
Et lancer partout des éclairs.

Mais, fuyant sa rage terrible,  
Évitant le noir tourbillon,  
Dans une sphère inaccessible,  
Il est passé, calme et paisible,  
Emporté par un chaud rayon.

Enfant, de la vie, à ton âge,  
Voilà le portrait merveilleux ;  
Tu n'es encore qu'un blanc nuage !  
Puisse longtemps le sombre orage  
Épargner ton front radieux !

JOSEPH NOLIX.

(Pour la Lyre d'Or.)

## In Memoriam !

Tous nous jessons,  
Elle sortait de sa jeunesse  
Comme une fleur des buissons.

P. G. Hovr.

## I.

Mère, pourquoi ce lit tout blanc ?  
Ces murs tendus de draps funèbres ?  
Pourquoi ce feu pâle et tremblant  
De ces cierges, dans les ténèbres ?  
Mère, pourquoi ce lit tout blanc ?

## II.

On a mis au front de ma sœur  
Le voile et le bandeau qu'elle aime,  
Et son beau bouquet sur son cœur....  
Mais d'où vient donc qu'il est si blême  
Et si froid le front de ma sœur ?

Le bras de Dieu s'appesantis sans merci sur  
notre jeune ville de Montmagny. Dans le  
court intervalle de quatre jours la mort impi-  
toyable a fait deux victimes dans deux de nos  
premières familles.

Samedi dernier, le 10 mars, elle moissonnait  
parmi la vicillesse, JAMES OLIVA, écr., avocat.

Aujourd'hui, le 13 du même mois, elle vient  
de cueillir à son printemps une estimable et  
estimée jeune fille : Mademoiselle EVA, seconde  
fille de M. Maxime Dubé.

Il nous semble entendre la voix de celle que  
nous pleurons redire avec Madame A. Ségalas :

La robe que j'avais dans ma dernière fête  
Est fraîche encor; les nœuds attachés sur ma tête  
Ont gardé ces couleurs et ces reflets changeants  
Dont j'admirais l'éclat dans une douce extase;  
Et moi je vivrai moins que ces tissus de gaze  
Et ces rufans légers !

On m'admirait pourtant, moi fantôme, ombre vaine,  
La foule m'entourait comme une jeune reine,  
Mon pouvoir tout nouveau semblait encor bien long;  
Quelques bijoux formaient ma parure suprême,  
Et puis mes dix-huit ans, comme un beau diadème,  
Rayonnaient sur mon front !

A d'autres maintenant, cet avenir qui brille,  
A d'autres ces plaisirs bruyants de jeune fille.  
Puis cet anneau d'hymen, ce mot dit en tremblant,  
Et ces grains d'oranger, couronne virginale,  
Moi, pour voile de nocce et robe nuptiale,  
J'aurai mon linceul blanc.

Nous nous associons au grand deuil qui vient  
de frapper la famille Dubé, et nous prions les  
parents éplorés et inconsolables d'accepter nos  
plus sympathiques et chaleureuses condoléances.

LAURENT.

MONTMAGNY, 13 mars 1888.

## A LA MEMOIRE DE

## DEMOISELLE AZILDA FRAZER,

ANCIENNE ÉLÈVE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE.

Mon Azilda, si douce et si gentille,  
Hier encore, foulait notre sentier !....  
Connaissez-vous cette humble jeune fille ?  
C'était la joie et le fleur du foyer.

C'était la fleur suave et gracieuse,  
Tenant à peine à son frère rameau,  
Un pur calice à l'odeur délicieuse  
De ses vingt ans, le ciel était si beau !

Qu'elle était noble au pied du tabernacle  
Sous les rayons du soleil sans déclin !  
Son œil perçait le voile du miracle,  
Il s'animait d'un transport divin.

Comme elle aimait la Vierge Immaculée !  
Lui confier le trésor de son cœur.  
La contempler longtemps agenouillée,  
C'était pour elle un suprême bonheur.

Depuis trois jours la pieuse chapelle  
N'a point reçu ma compagne prier.  
A-t-elle fui cette terre mortelle ?  
Qui donc a pris ce lis au jardinier ?

Anges bénis, oubliez-vous la mère  
Dont cette enfant est le bien, le plaisir ?  
Tant d'autres fleurs, au céleste parterre,  
A chaque instant, doivent s'épanouir !

Mais nous cueillons la corolle nouvelle  
Dans sa fraîcheur, dans toute sa beauté ;  
Ainsi Jésus moissonne, fraîche et belle,  
L'aimable fleur de la virginité.

Ne pleurez pas !.... Mère, avec les archanges,  
Couronne au front, sur une lyre d'or,  
Azilda chante un hymne de louanges,  
Elle est heureuse et vous chérit encor.

UNE COMPAGNE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE.

Ottawa, 14 Mars, 1888.

## L'ENFANT TRÉPASSÉ.

(Du Rosier de Marie.)

Pauvre mère, ne pleurez pas !  
Il faut bien au bon Dieu des anges  
Pour chanter là-haut des louanges,  
Puisqu'en le blasphème ici-bas....

Cueillez les fleurs fraîches écloses,  
Semez les lis, brûlez l'encens.....  
Ouvrez-vous, ô bras caressants,  
Emportez l'enfant dans les roses.

JEAN VAUDOS.

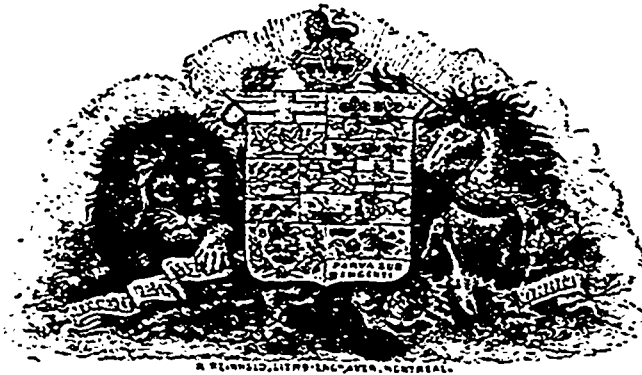
## Archeologie.

(Pour la *Lyre d'Or.*)

## LES ARMES DES PROVINCES

DU

## CANADA.



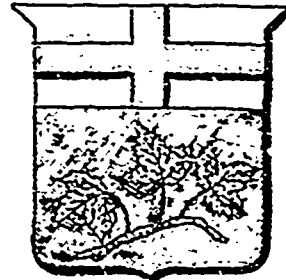
Le Sceau de la Puissance du Canada se compose des divers ecussons des Provinces occupant chacun une partition.

## Les armes de la Province de Quebec.



Champ or avec fusces de gueules entre deux fleurs de lis sur chef azur ; groupe de trois feuilles d'érable attachées sinople à la base ; lion lissant bordure or.

## Les armes d'Ontario.



Groupe de trois feuilles d'érable attachées sur champ sinople, croix de St. George or sur chef d'argent.

**Les Armes de la Nouvelle-Ecosse.**



*Or sur fasces azur ondulées entre trois chardons séparés, saumon naissant sur bande d'argent.*

**Les armes du Nouveau-Brunswick.**



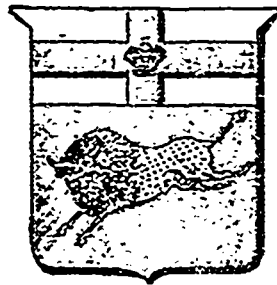
*Or galère ancienne sur ondes avec runes en action; lion naissant, bordure or sur chef de gueules.*

**Les armes de l'Île du Prince Édouard.**



*Champ d'argent avec arbres simple, portant inscription: "Parva sub ingenti."*

**Les armes de Manitoba.**



*Champ sinople à Buffle d'or; croix de St. George sur chef d'argent, avec couronne royale et légende au centre; puis inscription en or "Grand Sceau de la Province de Manitoba."*

**Les armes du Nord-Ouest.**



*Armes royales et légende en or; avec inscription: "Le sceau des territoires du Nord-Ouest." (La formule héraldique n'est pas encore déterminée.)*

**Les armes de la Colombie Britannique.**



*Champ d'argent au lion d'or, coloyé à une couronne en gueule, avec palmes en sinople.*

## Galerie Nationale.

(Pour la *Lyre d'Or*)

## BIOGRAPHIE.

DE

**Mgr. Laval de Montmorency,**

PREMIER ÈVEQUE DE QUÉBEC.

François Laval de Montmorency est né en France, dans le diocèse de Chartres, le 30 avril 1623, du mariage de Hugues de Laval, seigneur de Montigny et de Michelle Péricard. Il fit ses études au collège des Jésuites de la Flèche, et reçut la tonsure en 1631, à peine âgé de neuf ans. grâce, sans doute, à sa grande piété. Trois ans après il fut pourvu d'un canonicat qui était plutôt un honneur qu'une charge véritable. Il s'appelait alors l'abbé de Montigny. Devenu héritier du titre et des biens de sa famille, il dut ensuite abandonner son canonicat et rester quelque temps dans le monde pour travailler à régler certaines affaires de succession qui exigeaient son intervention personnelle. Mais la voix mystérieuse

qui l'avait appelé dès son âge le plus tendre au service des autels se fit de nouveau entendre à son oreille. Il partit donc pour Paris où il commença l'étude de la théologie. Doué d'une grande activité d'esprit et d'un courage que les obstacles ne faisaient qu'enhardir encore, il se donna tout entier à ce travail difficile vers lequel, du reste, il se sentait invinciblement attiré. Comme François de Borgia, il mettait de côté tous les intérêts, les titres et les gloires du monde pour s'attacher à la recherche des biens qui ne périssent pas, des gloires que le temps ne saurait flétrir. Six ans après son entrée au séminaire, il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1647. Il avait alors 25 ans. Il passa ensuite quelques années dans la

retraite où il se livra tout entier aux exercices spirituels et aux bonnes œuvres pour se préparer à embrasser, avec l'armure puissante du véritable chrétien militant, la carrière que le ciel viendrait lui ouvrir. Malgré son désir de se cacher au monde, il dut cependant, pour obéir au commandement de ses supérieurs, se charger de quelques affaires très-importantes et très-délicates, entre autres de la défense de l'hôpital de Caen et de la réforme d'une maison de religieux établis dans la même ville. Il y fit preuve d'un zèle si désintéressé et d'un esprit si juste que l'attention de la cour en fut éveillée. Aussi, en 1651, le conseil ecclésiastique établi par Sa Majesté le proposait-il pour l'épiscopat de la Nouvelle-France. Les noms des R.R. P.P. Lalemant et Ragne-

neau avaient d'abord été désignés, mais ces révérends Pères durent refuser parce que les constitutions de leur ordre ne permettent pas à ses membres d'accepter des dignités. Le jeune abbé fut de suite reconnu par la compagnie de Jésus comme évêque *in partibus*. Après les pourparlers nécessaires avec la cour de Rome,—qui durèrent assez longtemps, parce que les relations entre le St. Siège et la France étaient alors assez tendues—l'abbé de Montigny, Mgr. de Laval, fut préconisé en mai 1658, « Vicaire général, évêque de Pétrée, pour faire les fonctions épiscopales dans toute la Nouvelle France. »

Avant reçu la consécration épiscopale des mains du nonce apostolique, le 8 décembre 1658, dans l'église de St. Germain-des-Près, il dut s'occuper de faire disparaître les obstacles que le parlement de Paris avaient opposés à sa prise de possession du vicariat général de la Nouvelle France, et obtint du roi même ses lettres patentes, le 27 mars 1659. Toutes difficultés étant alors aplanies, il s'embarqua à La Rochelle le jour de Pâques, 7 avril de la même année, en compagnie du révérend P. Lalemant et de deux autres prêtres, et arriva à Québec le 16 juin suivant.

« Les deux vaisseaux venus cette année de France, dit le Père Lalemant dans la relation de 1659, ont changé la face de nos cœurs et de tout le pays; ils ont fait naître la joie par-



MGR. DE LAVAL.

Premier Evêque de Québec.

tout : l'un par les heureuses nouvelles de la paix entre les deux couronnes, l'autre par la venue de Mgr. l'ill. et Révd. Evêque de Pétrée.»

Mgr. de Laval fut reçu en grande pompe par le vicomte d'Argenson, gouverneur général, et toute la population aussi bien que le clergé manifesta la plus grande joie à son arrivée. Il se logea pendant quelque temps chez les Jésuites, puis il habita pendant trois ans la maison de madame de la Peltrie. Plus tard, il occupa une vieille maison sur l'emplacement du presbytère actuel.

Dès son arrivée, il eut l'occasion de montrer son zèle pour tout ce qui concernait son ministère et surtout pour le service des pauvres et des affligés.

« Le dernier vaisseau venu de France, dit « la mère de l'Incarnation, s'est trouvé infecté de fièvres pourprées et pestilentielles. Il portait deux cents personnes « qui ont presque toutes été malades. Il en est « mort huit sur mer et d'autres à terre. Pres- « que tout le pays a été infecté et l'hôpital rem- « pli de malades. Mgr. notre prélat y est con- « tinuellement pour servir les malades et faire « leurs lits. On fait ce que l'on peut pour l'en « empêcher et pour conserver sa personne ; « mais il n'y a pas d'éloquence qui puisse le « détourner de ces actes d'humilité.»

Mais c'était pour la conversion des sauvages surtout que son zèle apostolique avait ses préférences.

« Il pense, — disent les *Relations*, — que ce « serait peu d'avoir passé les mers s'il ne tra- « versait aussi nos grandes forêts par le moyen « des ouvriers évangéliques qu'il a dessein « d'envoyer jusqu'aux nations dont à peine « savons-nous les noms, pour y chercher tant « de pauvres brebis égarées, et pour les ranger « au nombre de son cher troupeau ; c'est à « quoi il se prépare, nonobstant la guerre des « Iroquois. Il prétend bien faire en ce Nou- « veau-Monde ce qui se pratique en l'ancien, « je veux dire que, comme l'on fait couler à « la dérobée des prédicateurs dans les autres « églises persécutées, ainsi désire-t-il jeter de « nos Pères parmi les premières bandes qui « viendront ici-bas pour remonter avec eux « en leur pays, afin que malgré l'enfer et les « démons, ils convient ces pauvres peuples « d'entrer dans le royaume de Dieu et de « prendre à la béatitude à laquelle ils sont « destinés. Ce sont des desseins dignes d'un « courage plein de zèle pour la gloire de Dieu.»

Mais, ajoute M. le grand vicaire Langevin, il ne se contentait pas d'envoyer les autres ; lui-même visita l'Acadie, en arrivant pour ainsi dire dans ces contrées sauvages ; car en passant du côté de Gaspé, « il donna la confir-

« mation à 140 personnes qui jamais peut-être « n'auraient reçu cette bénédiction si ce brave « prélat ne les fût venu chercher en ce bout « du monde.»

Pour bien se rendre compte de la difficulté et du danger de ces voyages et, par conséquent du mérite qu'il y avait à les entreprendre, il faut se reporter à cette époque où tout le pays était encore couvert de ses immenses forêts. Il n'y avait pas de routes, il fallait suivre des sentiers à travers bois ou les cours d'eau navigables. L'hiver, le trajet se faisait sur des traîneaux sauvages, le plus souvent sur des raquettes, et on passait quelquefois plusieurs jours sans rencontrer d'habitation ; l'été on voyageait en canot d'écorce ou à pied, et, si on n'avait pas à souffrir du froid dans les campements, il y avait les terribles moustiques qu'on était obligé de chasser en faisant une épaisse fumée. Pour les gens habitués à cette existence, elle n'a rien que de très tolérable ; mais pour une personne qui a vécu dans la grande civilisation, il faut un courage surhumain pour passer sans succomber à travers toutes ces fatigues.

« Du reste, dit M. Langevin, l'état ou était « alors la colonie rendait encore ces visites plus « dangereuses. Mgr. de Laval trouva tout en « armes ; les partis d'Iroquois couraient la « campagne, et cet état de choses dura qua- « rante ans. Les trois premières années sur- « tout se passèrent dans une disette générale, « dans des fatigues et des alarmes continuelles, « dans un danger perpétuel de perdre la vie « au milieu des supplices.»

Et un mémoire ajoute :

« Comme les autres, on l'a vu cent fois aller « administrer les sacrements aux malades, à la « ville et à la campagne, ramant dans un canot « en été, marchant en hiver sur la neige en « raquettes, portant sur le dos sa chapelle et un « morceau de pain, aller à une et deux lieues « dire la messe dans une cabane, donner le « viatique et l'extrême onction, et s'en revenir « de même, après avoir mangé en courant son « morceau de pain, et souvent tout à jeun.»

Presque aussitôt après son arrivée à Québec, Mgr. de Laval vit sa juridiction contestée par l'archevêque de Rouen qui prétendait, — inspiré par M. l'abbé de Queylus, — que le nouvel évêque relevait de son diocèse. Il ne lui appartient pas d'entrer dans ce différent qui dura longtemps et qui força Mgr. de Laval à faire plusieurs voyages pénibles ; qu'il suffise de dire qu'en fin de compte, l'évêque a été soutenu invariablement sur tous les points, autant par l'autorité civile que par l'autorité religieuse.

Il faut en dire autant des difficultés qui se sont élevées entre le prélat et les différents

gouverneurs qui ont administré la colonie pendant qu'il occupait le siège épiscopal : MM. d'Avangour, de Mézy et Frontenac.

A cette époque où l'instruction faisait défaut, le clergé était obligé de prendre une part beaucoup plus active aux affaires publiques et on ne sera pas surpris de voir Mgr. de Laval siéger dans le conseil souverain dont il avait lui-même demandé la création. Il n'est donc pas étonnant non plus que, parmi ces hauts personnages plein d'un zèle quelquefois poussé un peu loin, il se soit produit des divergences d'opinion et d'action, qui ont peut-être été exagérés à cette époque, et qui nous apparaissent beaucoup moins sérieuses à la lumière des faits plus récents.

Du reste, ici encore, l'évêque a toujours fini par avoir raison.

Comme nous venons de le voir, Mgr. de Laval avait obtenu en 1663 la création du conseil supérieur. Avec l'agrandissement de la colonie, c'était une nécessité qui s'imposait. Jusque là il n'y avait eu aucun tribunal régulier pour l'administration de la justice. Le conseil souverain, — qui fut quelques années plus tard le conseil supérieur, — vint combler cette lacune. Cette même année, Mgr. de Laval fonda le grand séminaire de Québec afin de former des prêtres pour desservir les paroisses et les missions qui s'établissaient de toutes parts. Cette humble institution, avec le petit séminaire qui y fut ajouté, est devenue aujourd'hui la grande et florissante maison qui a donné naissance à l'Université Laval, et le premier évêque de Québec, malgré ses légitimes espérances, était sans doute loin de rêver pour son œuvre de si hautes destinées.

En 1665, Mgr. de Laval eut la consolation d'imposer les mains au premier prêtre né au Canada, M. Germain Morin ; c'est le premier soldat de cette nombreuse et vaillante armée évangélique qui a tant fait pour le bien du pays.

Il avait aussi à cœur l'instruction des enfants sauvages ; mais ce n'était pas une œuvre facile que de rédnire sous le joug de l'étude ces enfants libres de la forêt. « Cette entreprise, écrivait-il, n'est pas sans difficulté tant « du côté des enfants que de celui des pères et « des mères qui ont un amour extraordinaire « pour leurs enfants et à la séparation desquels « ils ne peuvent se résoudre. »

Ajoutons que les sauvages avaient un grand intérêt à garder les enfants près d'eux à cause des services de toute sorte qu'ils en obtenaient ; et d'ailleurs, il était difficile de leur faire comprendre de quelle utilité l'instruction devait être pour eux.

Grâce au zèle de l'évêque, cependant, secon-

dé puissamment par les P.P. Jésuites, les Ursulines, et les Sulpiciens, l'œuvre produisit de bons résultats.

A part le grand et petit séminaire de Québec, Mgr. de Laval avait fondé, sur la côte de Beaupré, un troisième établissement qui était plutôt une ferme modèle qu'une école. On y apprenait cependant la lecture et l'écriture ; mais on y étudiait surtout, pratiquement, l'agriculture et les métiers ordinaires. Ce furent les élèves de cette école qui, en 1690, lors du siège de Phips, aidèrent Mr. de St. Denis à empêcher les envahisseurs de débarquer sur la côte de Beaupré, et à prendre six canons. (1) Du reste, Mgr. de Laval comprenait ce qui devait faire l'avancement du pays, encourageait de toutes les manières possibles l'agriculture et les métiers. Chez les Ursulines, on apprenait aux jeunes filles à filer ; dans les campagnes, on fabriquait déjà des serges et des toiles. Il y avait des fabriques de souliers et de chapeaux. En 1670, on établit une tannerie, et, l'année suivante, une fabrique de savon et une potasserie. — C'est aussi à sa demande que le séminaire construisit des moulins à eau pour le grain.

Pendant qu'il était évêque de Québec, Mgr. de Laval fit bien des fois le voyage de France, non seulement pour les intérêts religieux de son diocèse, mais souvent pour le bien temporel de la province et pour faire décider certaines questions difficiles que sa haute position pouvait aider à résoudre.

Ce fut lui qui s'occupa d'envoyer avec les missionnaires dans les régions lointaines plusieurs de ces hardis voyageurs qui découvrirent et explorèrent de nouveaux territoires auxquels leur nom est resté attaché.

Il eut aussi à cœur de veiller au caractère des colons qui commençaient à arriver en assez grand nombre ; et les représentations qu'il fit constamment à ce sujet ont été pour beaucoup dans le soin qu'on a mis à choisir ceux qui ont été les pères de notre nationalité.

Nous ne pouvons pas entrer davantage dans les détails de cette vie si remplie qui a déjà été écrite par plusieurs historiens. Le cadre de cette notice nous force d'abrégier.

Pendant de longues années encore Mgr. de Laval poursuivit ses travaux apostoliques sur cette terre dont il avait fait sa nouvelle patrie.

Tant que sa santé, déjà rudement éprouvée, le permit, il continua chaque années ses visites

(1) Dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu, il est dit quelque part que Mgr. se rendait souvent en *raquettes* à la maison de la côte Beaupré. L'imprimeur, ne comprenant pas ce mot, crut qu'on avait dû vouloir écrire *juquettes*, et comme il trouvait sans doute cette expression peu relevée, en parlant d'un évêque, il la remplaça par *simple habit de gros drap*, une autre version dit *simple robe de bure*.



pastorales, malgré la difficulté des voyages, administrant les sacrements et répandant les consolations partout sur son passage.

Après avoir eu la consolation de voir l'évêché de Québec érigé avec dépendance immédiate du Saint-Siège, en 1674, il sentit que ses forces allaient toujours diminuant et se prépara peu à peu à mettre son immense diocèse en état d'être transmis à un successeur. S'il n'avait écouté que les appels de sa santé défaillante et les conseils de ceux auxquels il était cher il aurait dû, bien avant la fin du jour, se retirer du champ de bataille. Mais il était soutenu par un courage indomptable, et ce ne fut qu'en 1684 qu'il consentit enfin à offrir sa démission. Par suite de certaines circonstances, cette démission ne fut acceptée que quatre ans plus tard.

Mgr. de St. Valier était arrivé en 1685 en qualité de grand-vicaire et fut nommé en 1688 à la succession de Mgr. de Laval. Ce fut alors seulement que ce dernier alla chercher un asile au Séminaire pour s'y reposer de ses longs et rudes travaux. Il se dévouait encore, cependant, au service de ses ouailles, autant que ses forces le lui permettait, et il était toujours prêt à donner de bon cœur les conseils que son expérience rendait utiles.

Son assistance fut surtout précieuse lors du siège de 1690 et de la peste de 1699, où il sut calmer bien des querelles, relever bien des courages et bénir toutes les souffrances.

En 1701, il eut la douleur de voir l'incendie détruire le séminaire auquel étaient attachées toutes ses affections et en 1705, le même malheur se renouvela. Brisé de douleur, Mgr. de Laval se retira chez les RR. PP. Jésuites sans cependant abandonner l'espoir de voir reconstruire sa chère maison.

Enfin, le 6 mai 1708, mar pour une vie meilleure, il rendait son âme à Dieu au milieu du deuil de toute la colonie. Il fut enterré à la cathédrale. Une première oraison funèbre fut prononcée par l'abbé Glandelet, lors des funérailles; et le 4 juin suivant M. l'abbé de la Colombière prononça une seconde fois l'éloge du défunt, au monastère des Ursulines.

Le 15 mai 1878 ses restes mortels ont été transportés à la chapelle du séminaire, près de l'endroit où il était mort 170 ans auparavant.

Mgr. Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, fut l'éloquent panégyriste qui rappela en cette circonstance les vertus du défunt.

Quels que soient les jugements divers qui ont été portés sur l'existence et le caractère de ce grand prélat, il n'en reste pas moins vrai qu'il fut une des plus belles et des plus nobles figures de notre histoire, et que son nom doit

briller du plus vif éclat parmi ceux des grands bienfaiteurs de notre nationalité.

NAPOLÉON LEGENDRE.

## UN RAYON DE SOLEIL.

La religion est une belle chose; c'est elle qui fait que l'homme trouve, tant de force et de consolation en levant les yeux au ciel.

J'ai vu dans un grand danger un touchant exemple du courage et des ressources que les idées religieuses peuvent donner à l'homme.

J'avais accompagné des pêcheurs à la mer; en partant le temps était calme, et le ciel ne présentait aucune apparence de danger à un marin aussi peu expérimenté que moi.

Mais, vers le milieu du jour, le vent passa brusquement de l'est au sud-ouest; et nous livra à une horrible tempête.

Notre petit bâtiment était roulé par les lames, comme s'il eût été coquille de noix. Après de vains et longs efforts, les matelots perdirent courage. Le maître de l'équipage, suivant les indications de sa boussole, gouvernait sans résultats, attendu que tout le monde avait abandonné la manœuvre.

Lui-même ne tarda pas à voir qu'ils étaient perdus: il ôta son bonnet de laine et dit:

— Enfants prions!

Mais le second lui dit:

— Pourquoi prier? Voyez ces nuées qui touchent nos mâts et nous séparent du ciel; nos prières n'arriveront pas jusqu'en haut.

Le maître allait lui répondre qu'une prière faite, même du fond de son cœur, n'est jamais perdue, lorsqu'il aperçut, entre les nuées noires qui pesaient sur la mer et obscurcissaient le jour, comme une tache d'un beau bleu pur.

A travers cette déchirure de nuage tombait un rayon de soleil sur la mer toute noire.

Enfants s'écria-t-il, voici ouverte une fenêtre du ciel! Dieu voit ses pauvres créatures en danger; il sait que nous avons des femmes et des enfants, et ce rayon de soleil est un de ses regards. Prions.

Alors tous, se tournèrent vers cette belle fenêtre du ciel, et adressèrent à la Vierge une courte et fervente prière.

Un rayon plus brillant encore sembla descendre et porter dans tous les cœurs l'espoir et la confiance d'avoir été entendus d'en haut.

Tout le monde se mit à l'œuvre avec un nouveau courage et des forces nouvelles. Quatre heures après nous étions dans le port.

ALPHONSE KARR.

## Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

### LES AVENTURES

D'UN

## CANARD NOIR.

Racontées par Lui-même.

(*Clandestinement défilé à Mr. I. U. Gregory, sportman classique et de bonna é...*)

### AVANT PROPOS.

J'ai appris par une tradition parfaitement conservée chez la gente aînée, qu'un certain bipède distingué, répondant au nom de Lafontaine, accorda un jour aux bêtes de toutes espèces la permission de parler la langue des humains, pour donner, paraît-il, des leçons de savoir-vivre à ses semblables. Ce généreux procédé n'ayant pas, que je sache, soulevé de réclamations, je prends la liberté de m'en autoriser pour transmettre par écrit un petit bout de Mémoire à ma postérité.

Pour couper court aux commentaires désobligeants, je crois opportun de déclarer de suite que si je porais dans le cours de mon récit parfaitement renseigné sur les noms et la topographie des lieux que j'ai fréquentés, et sur les mots techniques des choses qui servent à la guerre que l'on nous fait, c'est que j'ai vécu longtemps dans le voisinage immédiat des hommes, et que j'ai beaucoup appris. L'indiscrétion aidant, par leur conversation au coin du feu de grève, alors qu'on ne soupçonnait point la présence de témoins intéressés à démentir leurs persécuteurs. Je dois ajouter que mon but, en narrant quelques-unes de mes aventures, est surtout de me venger de cette classe d'hommes qu'on appelle les chasseurs, et je me targne de démontrer dans le cours de mon récit :

1° Que les chasseurs, lorsqu'ils racontent leurs promesses mentent, en général, comme des arracheurs de dents.

2° Que les chasseurs qui se donnent pour exceller dans l'art de nous détruire et qui ont acquis comme tels une certaine notoriété sont, à quelques exceptions près, de vulgaires assas-

sins qui ne tuent ou ne blessent qu'à bout portant.

3° Que la plupart des chasseurs se sont trouvés, au moins une fois dans leur vie, placés dans une position tellement ridicule qu'ils n'oseraient plus se montrer au grand jour si leurs bernes ou leurs stratagèmes étaient connus.

### I

J'ai vu le jour sur les bords rians du grand lac Mistassini; un beau lac, ma foi, un lac auprès duquel ce qu'on est convenu d'appeler le grand lac St-Jean ferait petite figure. J'étais le dernier éclos et je suis le dernier survivant d'une couvée de quinze canardeaux. Ce que sont devenus mes frères et sœurs, je ne le sais que trop. Deux ont été, tout jeunes, croqués sous mes yeux par un renard; les douze autres sont tombés sous le plomb. Aujourd'hui que me voilà vieux, bien vieux, j'éprouve le besoin de laisser à ceux de mes enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, bis-arrière-petits-enfants, tris-arrière-petits-enfants qui sont encore du monde, un récit abrégé de ce que j'ai vu et entendu dans le cours de ma longue existence. S'ils prennent note des enseignements que contient ce récit, je leur donne l'assurance qu'ils auront le bonheur, assez rare chez notre race, de mourir de leur belle mort.

Je saute à pattes jointes et à ailes déployées par dessus les deux premiers mois de mon existence.

À trois mois, j'étais canard fait, et, curieux comme toutes les jeunesse, j'aspirais ardemment après l'heureux moment où il me serait donné de prendre mon vol vers ces régions du Sud que les anciens nous représentaient comme un vrai pays de Cocagne. Ce jour tant désiré arriva enfin.

Par un beau matin du commencement de septembre nous nous élançâmes au nombre de plusieurs mille dans les airs en faisant retentir les rives du lac de notre brayant caquet. Au moment où nous prenions à double battement d'ailes la direction du Sud, nos cousines germaines, les ontardes, que le soin de leurs familles encore jeunes retenait forcément au lac pour quelques jours de plus, nous souhaitèrent, dans leur pittoresque langage, un bon voyage et un heureux retour.

Il avait été décidé, la veille, dans un grand conseil national, que nous ferions, le premier jour, étape au lac St-Jean. Nous nous abatîmes, vers le soir, sur cette belle nappe d'eau.

Il y avait à peine un quart d'heure que nous prenions nos ébats dans les algues marines de la Pointe Blene qu'un éclair vint illuminer soudain la lisière du bois. Cet éclair fut immé-

diatement suivie d'un grand bruit semblable à un coup de tonnerre, et d'un crépitement sur l'eau. Effrayés, nous primes notre vol pour aller nous jeter à quelques arpents plus loin. J'appris là, de ma mère la Canne, que ce tonnerre qui m'avait donné une si magnifique *clair de canard* était le fait d'une arme fabriquée pour notre destruction par un animal à deux pattes que j'aurais occasion de rencontrer : que cette arme lançait une poignée de petits projectiles dont un seul pouvait donner la mort, à un arpent et plus de distance ; enfin, que le crépitement que j'avais entendu était produit par la chute de ces projectiles sur l'eau.

Comme ma mère la Canne achevait de me donner ces précieux renseignements, qui furent pour moi toute une révélation, je vis émerger silencieusement des arbuis de la rive une espèce de soliveau à formes élégantes, conduit par un être comme je n'en avais pas encore vu. On m'apprit par cet être, c'était le roi de la terre, l'homme, et que le soliveau qu'il montait portait le nom de canot. Le soliveau s'approcha de l'embarc que nous venions de quitter et je vis l'homme au tonnerre car c'était lui — recueillir sur l'eau quatre épaves que je reconnus pour être les cadavres de quatre des nôtres. Quand j'eus tout-à-fait repris mon sang froid, je m'aperçus que j'étais légèrement blessé à l'aile droite. Je fermais la liste d'une dizaine de blessés, dont deux grièvement. J'ajoute que les quatre morts et blessés appartenaient tous à la jeune génération. Les anciens, après nous avoir inutilement recommandé de ne pas nous aventurer trop près du rivage, s'en étaient éloignés suffisamment pour être à l'abri des projectiles et pas un d'eux n'avait été atteint.

Nous passâmes la nuit sur les eaux paisibles du lac St-Jean, et le lendemain, de grand matin, notre groupe partit au nombre d'un mille, toujours sous la direction des anciens, pour les Battures aux Loups-Marins, lieu célèbre non-seulement par la surabondance de la nourriture que l'on y trouve, mais encore plus célèbre par le massacre qui s'y fait, tous les ans, de nos parents nationaux et de nos consœurs, les Outardes et les Oies sauvages.

## II

Les Battures aux Loups-Marins sont un îlot aride et désert, jeté au beau milieu du grand fleuve, entre l'Islet et St-Jean Port-Joli. Elles sont séparées en deux par un étroit chenal, qui assèche à marée basse, et dont les hauts-fonds sont couverts d'excellentes herbes marines et d'ajones de choix sur le point le plus élevé de l'îlot, les chasseurs ont construit trois

cabanes dont une assez spacieuse. L'expérience ayant appris à ces chasseurs que nous avions, ainsi que les outardes et les oies, un faible pour le chenal et que dans notre impatience de voir l'eau s'en retirer à la marée baissante, nous avions l'habitude d'aller et venir au-dessus d'une aile nonchalante ou de nous y jeter, ces chasseurs ont pratiqué sur le bord sud du chenal plusieurs excavations dans lesquelles ils se blottissent et d'où ils canardent à leur aise les curieux, les imprudents et les affamés.

A notre arrivée sur les galets de la Batture, je liai connaissance avec un pauvre pluvier blessé, qui m'apprit que pas moins de cinq chasseurs étaient blottis dans les excavations dont je viens de parler. Bientôt, en effet, j'entendis plusieurs coups de fusil et j'eus la douleur de voir tomber, à chaque détonation, quelques-uns de mes compagnons de voyage. Je m'étais bien promis, après l'alerte du lac St-Jean, de ne pas m'exposer, mais la faim est mauvaise conseillère et le feu des chasseurs ayant cessé quelque temps, je partis pour aller à la découverte. Mal m'en prit ; car en passant au-dessus d'une cache, je fus salué par deux coups de fusil. J'éprouvai un éblouissement tel que je tombai comme une masse inerte. Le contre-coup de la chute sur les deux pieds d'eau qui recouvraient encore le lit du chenal, me fit reprendre mes sens et, instinctivement, je plongeai pour échapper à mon assassin qui, sorti de son repaire, allongea déjà le bras pour m'empoigner. Après une course d'un demi-arpent entre deux eaux, je hasardai la tête hors de l'élément liquide et j'eus le plaisir de voir mon homme me chercher dans une direction opposée. Désormais à l'abri du danger, grâce à une demi-obscurité, je fis prestement avec mon bec la revue des accidents arrivés à ma peau, et je constatai avec bonheur que je n'avais pas l'ombre d'une blessure. Ce qui m'avait si rondement abattu, c'était tout simplement le passage d'une chevrotine ou *paste* dans le voisinage immédiat de ma tête. La commotion avait été assez forte pour me faire, sur le moment, perdre mes sens ; mais dix minutes après, il ne m'en restait d'autre souvenir qu'un léger ébranlement du cerveau.

Je restai blotti quelque temps dans les ajones et, de ma retraite, j'entendis le chasseur qui m'avait fait la chaude réception que je viens de dire, répéter à plusieurs reprises à haute voix pendant qu'il me cherchait partout des yeux.

— Ah ! le satané canard, j'aurais dû, pourtant, l'avoir tué roide, il passait à me décrocher le nez. Et cependant, j'ai des raisons de croire qu'il me dit à l'heure qu'il est dans son langage, ni vu, ni connu, je t'embraille. Décidément, je jure de malheur, car c'est la troisième fois

que je fais, depuis deux jours, une sottise aussi pommée. Et mon voisin de cache ? lui que j'ai toujours tenu sous l'impression que je ne manquais jamais mon coup, même à une grosse portée ! va-t-il me l'écharper ma réputation s'il s'est aperçu de ma maladresse ! Au fait, je vais m'assurer de cela tout de suite.

Et, coupant court à son intéressant monologue, mon chasseur interpella en ces termes le voisin en question :

— Dis donc, Alexis ; as-tu vu comme je l'ai descendu proprement celui-là. Il passait pourtant à une portée folle et j'ai tiré presque par distraction, tant mes chances étaient minces. Voilà des coups comme j'aime à en faire ; il me semble que ça retrempe les nerfs. A propos, mon canard doit passer à la dérive quelque part dans tes environs, car je l'ai tué superlativement roide et tu peux en rendre témoignage.

— Roide au non, répondit le voisin, je t'assure qu'à un arpent à la ronde je ne vois pas plus de canard que sur la main.

Quelques instant après, les chasseurs reprenaient le chemin de la cabane et j'entendis mon homme répéter en route l'histoire de son splendide coup de fusil.

Quand la nuit fut tout-à-fait venue, je me dirigeais, conduit par le hasard, vers une petite flaque d'eau qui se trouve à une portée de fusil de la cabane principale, me promettant bien de ne pas me laisser surprendre là par le jour. De cet endroit je pus saisir à peu près toute la conversation des chasseurs, conversation qui se continua jusqu'à ce qu'ils eussent épuisé leur répertoire de mensonges. Le plus loquace, le plus menteur, et chose singulière, le plus cru du groupe était précisément mon homme. Quand il eût donné une nouvelle édition, revue et augmentée du merveilleux coup de fusil qui m'avait abattu, il égréna tout un chapelet d'histoires impossibles dans le genre des deux suivantes.

Un soir d'automne qu'il prenait le frais sur le perron de sa maison, il voit venir de loin un voiler d'oies sauvages qui devait, selon toute probabilité, passer au-dessus de sa tête, mais à une distance prodigieuse. Il court, par manière d'acquiescement, décrocher son fusil et quand le volier passe, il lâche à tout hasard ses deux coups. O prodige ! quatre oies tombent roides mortes sur le perron, à quelques ponces du chandron à la soupe, qui semblait placé là pour les attendre et dans lequel ils prirent place dans la journée.

Une autre fois, certains compagnons de chasse, jaloux de sa réputation, avaient enlevé, à son insu, les deux charges de plomb de son fusil double, pour ne laisser qu'un seul et unique grain de plomb dans chaque canon. A

quelques instants de là, passent au vol deux plongeurs. Il les couche en joue l'un après l'autre et les abat, à la grande stupéfaction des camarades qui avaient voulu le mystifier.

Enfin, mon homme en débita comme cela pendant une demie heure sans débrider, et si ses camarades ne lui eussent pas enlevé la parole pour raconter, eux aussi, leurs exploits, je ne sais où et quand il se serait arrêté.

### III

Le lendemain, au petit jour, j'avais rejoint le groupe de mes parents et de mes compagnons de voyage auxquels je fit part de mon aventure de la veille.

Ce même jour aussi, les chasseurs se rebarquèrent en chaloupe et nous laissèrent la paisible possession des Battures.

Cette tranquillité, toutefois, ne fut pas de longue durée. Six jours après, pendant que nous faisons notre toilette sur les galets, nous vîmes aborder une grosse chaloupe littéralement chargée de chasseurs. De toute évidence, ces chasseurs n'appartenaient pas à la même catégorie que ceux qui venaient de nous quitter. Ils étaient mis avec élégance et avaient tout un arsenal de splendides fusils montés en argent. Je me dis à part moi, en voyant tout ce monde prendre terre : pour le coup, gare à nos plumes ; car ces beaux messieurs, si bien attifés, et si magnifiquement armés doivent être de fameux tireurs. J'allais ouvrir le bec pour communiquer mes impressions à mon grand-père, lorsque celui-ci, prenant les devants, me dit :

— Ce régiment de chasseurs gantés me fait, mon chéri, l'effet de te causer une grande frayeur. Et bien, rassure-toi. Si tu ne meurs que de la main de ces gens-là, tu as quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de ne jamais mourir d'une indigestion de plomb. Ce beau monde-là, vois-tu, ça vient des villes. Ce sont des teneurs de livres en vacances, des officiers anglais, des officiers de milice, des fils de banquiers, de gros négociants, etc., etc.; tous gens qui s'imaginent que c'est le fusil qui fait le chasseur, et que parcequ'il leur est arrivé de tuer quelques alouettes sur les battures de Beauport, et de faire un *bull's eye* une fois dans leur vie, ils sont passés maîtres en vénérie. Tu vas voir s'ils vont nous en donner une sérénade tout-à-l'heure. Tiens, les voilà qui se préparent à nous canarder... à deux portées de fusil. N'aie pas peur ; tu ne verras seulement pas la couleur de leur plomb.

(A continuer.)

(Pour la Lyre d'Or.)

## Un Monsieur qui s'ennuie !

J'ai souvent rencontré ce type là, « Un Monsieur qui s'ennuie. » On le rencontre dans les salons, sur les rues, dans les lieux publics : toujours accompagné de sa même physionomie, type fatidique, démarche incertaine dont l'individu paraît lui-même étonné. Sa prunelle se dilate à droite ou à gauche, rarement en face ; il a l'air inquiet, craintif. Si vous l'acostez, il se détourne avec nonchalance, s'étonne de votre présence et continue son chemin. On est naturellement porté à plaindre une semblable nature ; l'on a tort, assurément, car tel qui se présente ainsi possède un fond d'égoïsme exorbitant. Il est malheureux, dit-on, mais beaucoup moins qu'on ne le doit penser.

Le « Monsieur qui s'ennuie » est une personnalité, non pas une personne (ne pas confondre). Il ne se contente pas de ce qu'il a été, de ce qu'il est ou de ce qu'il pourra être ; il voudrait être autre que ce qu'il est, et, ennuyé de sa propre personne, il prend en aversion religion, famille, position et tout ce qui ne correspond pas directement avec ses sentiments. Ses sentiments ! Mais en a-t-il qu'il puisse raisonnablement exprimer ? J'en doute beaucoup. Un rien ou trop de choses le portent à la réflexion, et alors il réfléchit mal ; c'est ce qui explique cette hésitation dans ses moindres actions, cette gaucherie en quelque sorte qu'il affiche partout. Triste nature, n'est-ce pas ?

Chez le Monsieur qui s'ennuie, on constate une torpeur morale, un engourdissement des facultés qui disparaît presque aussitôt dès que ses intérêts sont en jeu. Ici se présente l'égoïsme de l'individu, mais un égoïsme qui révolte les honnêtes gens. Inutile de lutter avec lui, car on rencontre chez cette nature un parti pris, une âpreté de paroles qui mettent en fuite les esprits les plus tenaces.

Je sais bien qu'on pourrait me répondre que l'homme qui assure ne s'être jamais ennuyé n'est qu'un sot ou un fat. Mais ici je parle de celui dont la ligne de conduite est de toujours paraître ennuyé ; c'est un genre qu'il se donne parfois si ce n'est pour tromper le prochain, tout au moins pour l'éloigner de sa triste personne.

Il y a bien longtemps, je me trouvais dans une charmante réunion. Fatigué de la chaleur du salon, je m'en éloignai en me dirigeant vers le cabinet de travail du maître du séant. Là ne s'y trouvait qu'un individu assis devant une cheminée égayée par quelques flammes que projetait le foyer. Il me regarda avec indifférence, puis se mit à réfléchir. Je lui adressai quelques mots sur la soirée : il me fixa de

nouveau, se leva d'un air contrarié et se retira. Je me dis de suite : assurément c'est un « monsieur qui s'ennuie ! » La distinction de sa personne excita ma curiosité et j'allai trouver le maître de la maison, un vrai gentilhomme, lui, auquel je fis part de cette rencontre.

— Ah ! fit-il, nous le connaissons tous ; c'est un esprit *élevé*, passez-moi l'expression, et bien singulier. Son habitude est de se croire obligé, envers certaines personnes, de se montrer poli. Or on l'annonce au salon, il y fait ses salutations et se retire tout aussitôt dans une pièce éloignée. Si un invité lui adresse la parole, il sursaute et quitte silencieusement la compagnie ou si vous aimez mieux fausse compagnie ; c'est un être fort peu sociable...

— A-t-il quelques amis ? demandai-je.

— Non ; il prétend que les amitiés créent des obligations. Il sent que le monde ne se compose que de pantins peu dignes de recevoir ses confidences. S'il se rend au spectacle, il quittera vingt minutes après la salle. S'il est curieux d'entendre un artiste dans un concert dont la salle est bondée de monde, il profite du moment des applaudissements pour déranger toutes les dames et s'esquiver au plus vite.

— Mais cet original possède-t-il de la fortune ?

— Non, il jouit d'une modeste aisance et reste constamment seul chez lui.... Allez, c'est un bien singulier caractère.

J'ai quelquefois rencontré ce maniaque sur les boulevards, il avait plutôt la physionomie d'un conspirateur que celle d'un gentleman.

Je me suis souvent demandé quelles pouvaient être les réflexions d'un pareil personnage. Tout bien pensé, j'en ai conclu qu'il y avait chez lui une absence de cœur complète, un dégoût de *soi-même* ou un orgueil excessif, trois choses assez substantielles pour atrophier l'intellect.

— Est-il marié, a-t-il de la famille ?

— Ni l'un ni l'autre, comme bien vous pensez. Il se croit un profond philosophe, comme j'ai pu m'en apercevoir une fois, — je dis une fois — en causant avec lui à propos d'une cérémonie religieuse où je l'y rencontrai. Ah ! mais, lui dis-je, vous vous dérangez décidément ? — Moi ? c'est seulement la curiosité qui m'a attiré dans le sanctuaire pour assister à quelques *moneries*. — Je lui tournai de suite les talons. Notez, cher monsieur, que ces êtres-là sont généralement impies. Tenez pour certain que ce malheureux finira ses jours dans l'impénitence finale.

Cette dernière réflexion était faite par le plus galant homme, le plus tendre des époux et le meilleur des pères qui se puisse rencontrer. Aussi ai-je consigné dans ma mémoire la folie de l'un et l'esprit de l'autre.

GUST. SMITH.

**COLLABORATEURS DE LA  
"LYRE D'OR."**

**Amyote**, (Guillaume)—Québec.  
**Bechard**, (A.)—Ottawa.  
**Bruyere**, (Boucher de la)—St. Hyacinthe.  
**Caouette**, (J. B.)—Québec.  
**Champagne**, (N.)—Ottawa.  
**De Celles**, (A. C.)—Ottawa.  
**De Montigny**, (B. A. Testard)—Chevalier de Pie IX.—St. Jérôme.  
**Desaulniers**, (F. L.) M. P.—Yamachiche.  
**Dionne**, (Dr. N. E.)—Québec.  
**Drapeau**, (Stanislas)—Ottawa.  
**Ducharme**, (Chas. M.)—Montréal.  
**Duval**, (Ulle-Arna M.)—New-York.  
**Faucher**, (de St. Maurice)—Québec.  
**Garneau**, (A.)—Ottawa.  
**Gauvreau**, (Chas. A.)—I-le Verte.  
**Gellinas**, (Sévère)—Ottawa.  
**Genest**, (Arthur)—Ottawa.  
**Gladu**, (R. P.)—Oblat—Québec.  
**L'Ecuyer**, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.  
**Legendre**, (Napoléon)—Québec.  
**Le May**, (L. Pamphile)—Québec.  
**Lusignan**, (A.)—Ottawa.  
**Montpetit**, (J. N.)—Montréal.  
**Nolin**, (Joseph)—Ottawa.  
**Poirier**, (Eon. Pascal)—Sénateur.—Shediac, N. B.  
**Renault**, (Eugène)—Montmagny.  
**Renault**, (Raoul), fils—Montmagny.  
**Roy**, (Elzébert)—Ottawa.  
**Smith**, (Chevalier Gustave)—Ottawa.  
**Sulte**, (Benjamin)—Ottawa.  
**Sylvain**, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque F. J. Raie.)  
**Tache**, (Louis-H.)—Ottawa.  
**Thibault**, (Charles)—Ottawa.

## LA LYRE D'OR.

*Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.*

OTTAWA,

1er Avril 1888.

La Lyre d'Or

UNE VOIX D'OUTRE-MER.

« Le vénérable abbé Giély, chanoine honoraire de Valence, France, nous honore des lignes suivantes, à la date du 18 février :  
 « ..... Je vous félicite d'avoir continué sous un titre brillant, votre intéressante Revue Mensuelle. C'est par la presse catholique, vrai besoin de notre époque, qu'il faut répandre dans les familles et les associations

« les vrais principes de la foi et de la morale chrétienne, base du bonheur de ce monde et de l'autre.

« Continuez, cher monsieur, à vous faire le drapeau de la foi catholique de la bonne littérature et du vrai patriotisme. Je fais des vœux pour le succès croissant de votre œuvre, et je vous prie d'agréer mes sentiments dévoués et reconnaissants en Notre-Seigneur. »

\* \* \*

Comme l'exprime si correctement le savant abbé Giély : *« Le vrai besoin de notre époque, c'est de répandre dans les familles et les associations les vrais principes de la foi et de la morale chrétienne. »*

On voit partout les ravages de ce poison que distillent des descriptions cyniques et révoltantes de nombreux mauvais livres qu'on jette au public avec toute la prodigalité que l'enfer seul peut inspirer. Cela tue les sentiments honnêtes. On rencontre de moins en moins d'âmes généreuses. Quels dégâts terribles dans les jeunes cœurs ! Que de consciences étouffées par cette affreuse pâture ! Les passions éclatent dans toute la force de la licence, on ne trouve pas que ce soit suffisant, on les entraîne, on les avive, on les surexcite, on les affoie. Ainsi les victimes sont plus nombreuses qu'on ne le pense, et mordant à l'appât elles commencent un bien douloureux martyre ! La torture reste au cœur trompé qui n'a pas ce qu'il veut, et le jugement égaré, les illusions perdues, l'énergie détruite, le sens moral rayé font payer bien cher un moment d'exaltation.

\* \* \*

Un grand nombre de fervents catholiques, de bons pères et pieuses mères de familles, semblent s'alarmer à la vue de tant d'ouvrages condamnés, de romans licencieux, de feuilletons impie qui, d'une manière ou d'une autre, attaquent la religion, la morale et les bonnes mœurs de la société, et cependant ils restent apathiques lorsqu'il s'agit d'encourager une publication fondée expressément pour combattre ce mal, et apporter un remède contre ce poison, en offrant une lecture intéressante, saine, morale et religieuse tout à la fois.

Mgr. l'Archevêque de Bourges, dans un mandement, s'exprime ainsi : « On ouvre sa bourse et sa maison à ces feuilles légères, indifférentes, dangereuses, mauvaises, qui déversent le ridicule, l'injure et le mépris sur ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint, sur les mystères sacrés de notre foi et les institutions de l'Eglise !... et l'on trouve impossibles de souscrire aux journaux qui

« donnent tous leurs soins à soutenir et à défendre la doctrine, les droits de l'Église et les bonnes mœurs. »

Il nous semble, par notre part de labeur et de sacrifices, que la *Lyre d'Or* remplit autant que possible cette mission de foi et d'amour. Cependant, malgré l'accueil bienveillant de quelques centaines de familles pieuses et avides de la bonne lecture, nous nous trouvons en face d'une phalange considérable d'indifférents, qui refusent d'aider pour la prédication publique du Beau, du Bon et du Vrai. Leur appui doublerait notre force, et placerait la *Lyre d'Or* en mesure d'obéir au zèle impétueux de ses collaborateurs, tant pour la grande cause de l'enseignement populaire que pour celle encore plus sacrée de la religion. Mais l'indifférence l'emporte sur le sentiment du devoir, et on ne veut point s'imposer le plus léger sacrifice pour la propagation de la bonne lecture dans les familles.

Disons, en terminant, que la province ecclésiastique de Québec renferme au moins 250,000 familles franco-canadiennes, ce qui donne une population totale d'environ un million d'habitants, parlant la langue française et pratiquant la religion catholique, dirigés dans la voie du salut par l'Épiscopat et un millier de prêtres qui résident au milieu d'eux; malgré ce chiffre colossal, à peine mille familles viennent-elles nous aider dans notre entreprise; mais espérons qu'on saura méditer sur les raisons qui précèdent, et que l'on se convaincra sur la nécessité qu'il y a de s'unir pour former tous ensemble une armée dévoués et toujours prête à aider de son influence les œuvres utiles à la société comme à la religion, et qu'une propagande efficace se produira pour répandre davantage la circulation de la *Lyre d'Or* dans les coins les plus reculés du pays, et surtout de la province ecclésiastique de Québec.

### Un Précieux Document.

Sous ce titre, une foule de journaux, tant du Canada que des États-Unis, s'empressent de publier une prétendue sentence prononcée par Pilate, gouverneur de la basse Galilée, contre JÉSUS DE NAZARETH, et ils semblent croire, ces pieux journalistes, que la découverte de ce document est toute récente.

Il y a longtemps, cependant, que cette invention est connue, et nous l'avons lu et relu.

Ce document, selon notre opinion, n'a aucune valeur. Rien, dans les textes sacrés, d'ailleurs, ne comporte aucune mention d'une pareille sentence; Pilate, voulait sauver Jésus de la mort, s'efforça à plusieurs reprises, de

convaincre les princes des prêtres et le peuple qu'il n'y avait pas matière de condamner cet homme juste, et que pour lui il s'en lavait les mains.

Il n'y eut pas de sentence portée par Pilate, mais il eut la lâcheté de trahir sa position de juge, en livrant à la populace en fureur l'Homme-Dieu, qu'il jugeait innocent des crimes dont on l'accusait. Voilà tout.

Pour plus de clarté, nous référons nos lecteurs à la page 163 du présent fascicule de la *Lyre d'Or*, touchant le jugement de Pilate.

Non, cet épître est une pure invention sortie du cerveau malade d'un exalté, et ne saurait mériter aucune attention.

Nos aimables confrères, en annonçant la découverte du précieux document dont ils parlent, s'expriment comme suit :

« Le hasard a mis entre nos mains le document judiciaire qui intéresse si fort tous les chrétiens et dont on ait jamais entendu parler dans les annales du genre humain. C'est le commandement qui condamne Notre Seigneur Jésus-Christ à mort.

« De tous les nombreux fragments de l'antiquité qui nous sont parvenus d'après les recherches persévérantes de la philosophie moderne, aucun ne peut intéresser d'avantage le véritable philosophe et le vrai croyant que celui dont nous allons donner ici l'insertion. »

Puis, vient le fameux document, que nous plaçons sous les yeux des lecteurs de la *Lyre d'Or*, mais à titre seulement de curiosité. Ainsi, lisez cette sentence :

« Dans la seizième année de l'empereur Tibère César, le vingt-cinquième jour de mars, dans la cité de la sainte Jérusalem, Anne et Caïphe étant prêtres sacrificateurs du peuple de Dieu, Ponce Pilate, gouverneur de la Basse Galilée, siégeant sur le fauteuil présidentiel du Prétoire, condamne Jésus de Nazareth à mourir sur la croix entre deux voleurs »

« La grande et manifeste preuve du peuple disait que :

« 1° Jésus est un séducteur.  
 « 2° Qu'il est séditieux.  
 « 3° Qu'il est ennemi de la loi.  
 « 4° Qu'il s'appelle faussement le fils de Dieu.  
 « 5° Qu'il s'appelle faussement le Roi d'Israël.  
 « 6° Qu'il est entré dans le temple suivi d'une multitude de peuple qui portait des branches de palmiers dans leurs mains.

« Ordre du premier centurion, Quillus Cornelius, de le conduire à la place d'exécution.

« Défense à qui que ce soit, riche ou pauvre, de s'opposer à la mort de Jésus.

« Les témoins qui ont signé la condamnation de Jésus, sont :

« 1° DANIEL ROBANI, pharisien;  
 « 2° JACQUES RABONALLE;

« 3° RAPHAËL ROBANI;  
 « 4° CAÏPE, citoyen.

« Jésus sortira de la ville de Jérusalem par la porte de Strucnus. »

\* \*

Les commentateurs du précieux document ajoute ce qui suit :

« La susdite sentence fut gravée sur une plaque de cuivre. D'un côté on lit ces mots : *« Une plaque semblable sera envoyée à chaque tribu. »*

« Ce document fut trouvée dans un antique vase de marbre blanc, lorsqu'en faisant des fouilles dans l'ancienne ville d'Aquila, au royaume de Naples, en 1820, il fut découvert par les commissaires des arts, attachés à l'armée française.

« Dans l'expédition contre Naples, on le trouva renfermée dans une boîte d'ébène, dans la sacristie de Chartreim. Le vase est dans la chapelle de Casorta.

« La translation en fut faite par les membres de la commission française pour les arts

« L'original est hébreu. Les habitants de Chartreim insistèrent fortement à ce que cette planche de cuivre ne leur fut point enlevée. On eut égard à leurs réclamations, vu les sacrifices qu'ils avaient faits pour l'armée.

« M. Denon, un savant, a fait faire une planche d'après le même modèle, sur laquelle il a fait graver la sentence de mort de N. S. J. C. »

### Beatification.

Dans notre Chronique Religieuse du mois dernier, page 142, nous avons publié les noms des saints personnages dont les béatifications annoncées ont eu lieu durant le mois de février dernier. Au nombre des Bienheureux se trouvait le vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Ordre des Frères des écoles chrétiennes.

Nul doute que les Frères des écoles chrétiennes et leurs anciens élèves et amis, si nombreux au Canada, ont dû se réjouir, ces jours derniers, en recevant la grande nouvelle de la béatification du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle. C'est tout un événement, en effet, dans le monde religieux et dans le monde enseignant. Le bienheureux de la Salle est le patron tout désigné des institutions primaires en général, et particulièrement de ces modestes et dévoués Religieux, qui ont l'honneur de pouvoir le réclamer comme le fondateur de leur Ordre.

Cette reconnaissance solennelle des vertus héroïques de la sainteté de ce grand bienfaiteur public, était depuis longtemps désirée par ses admirateurs. Le Frère Réticius parlait l'an

dernier de cette béatification comme d'une chose très probable, et cet éminent religieux se faisait d'avance une fête d'être en France à cette occasion. Cette joie lui était réservée, en effet, ainsi que l'honneur d'aller représenter son Ordre à Rome aux fêtes du jubilé pontifical.

Jean-Baptiste de la Salle, qui était aussi humble que charitable et zélé pour le bien des âmes, avait voulu que les religieux, ses disciples, restassent de simples frères et ne puissent prétendre aux honneurs de la prêtrise. Et dans la carrière de l'enseignement, il leur avait réservé la partie la plus modeste, celle de l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire ne devant être que l'exception pour eux. Voilà maintenant ce héros de l'humilité au rang des saints que l'Eglise honore et invoque.

Sa béatification fait plus de bruit que celle des jésuites qui ont été canonisés récemment parce qu'elle a un caractère tout spécial, en ce qu'il s'agit du fondateur d'un Ordre nombreux et répandu, et d'une célébrité qui brille au premier rang dans l'histoire de France. Dans quel pays les fils de Jean-Baptiste de la Salle n'ont-ils pas pénétré et fait du bien? Combien de noms sont plus vénérés que le sien, de mémoire plus bénies que la sienne. Et puis, l'Ordre illustre de Loyola n'en est pas à compter les saints qu'il a produits; leurs noms pourraient remplir un calendrier.

### Chemins de Fer de la Baie d'Hudson.

Ce projet de chemin de fer a pour but de relier ensemble la Baie d'Hudson à Winnipeg. Mais son succès dépend d'une condition très importante, celle de savoir si la navigation de la Baie d'Hudson offre des facilités suffisantes.

Les intéressés dans l'entreprise du chemin de fer prétendent que la durée de la navigation est d'environ trois mois, et que cette période est suffisante pour tenter l'ouverture de cette voie ferrée qui devra faciliter grandement le commerce de l'ouest avec l'Europe.

S'ils ont raison, cette route aurait peut-être sa raison d'être, puisqu'elle serait la plus courte, mais elle ferait certainement tort au chemin de fer du Pacifique canadien, et aux anciennes provinces qui trafiquent avec la région située à l'ouest du Lac Supérieur.

Le gouvernement fédéral, saisi de la question, a fait faire une exploration, il y a deux ans, dirigée par un officier de la marine royale, le lieutenant Gordon.

Le steamer *Alert* fut mis à la disposition de l'expédition, et l'on fit voile d'Halifax le 24 juin 1886.



Le voyage se fit heureusement, et le lieutenant Gordon a fait, l'année dernière, au gouvernement, un long rapport donnant une masse d'informations sur le sujet.

M. Gordon a constaté que l'ouverture de la navigation sur le détroit qui conduit à la baie d'Hudson, peut être placée du 1er au 10 juillet, et la clôture vers la première semaine d'octobre. C'est donc environ trois mois de navigation possible. Et encore cette courte saison n'est pas sans obstacles. Le lieutenant Gordon dit :

« En somme, je considère que la navigation « du détroit d'Hudson est d'une difficulté beau- « coup plus qu'ordinaire, avec ses côtes inhospiti- « talières et exposées à tous les vents, et offrant « un tel tableau de solitude et de désolation « qu'il faut du temps pour s'y habituer. Les « seuls moyens d'éviter le danger consistent « dans l'usage incessant de la sonde, et à se « tenir le plus constamment sur ses gardes, « parce qu'une estimation de la route est fré- « quemment sujette à se trouver considéra- « blement fautive. »

Au nombre des difficultés signalées par M. Gordon se trouvent les courants. Mais la plus sérieuse, d'après le lieutenant Gordon, est le fonctionnement défectueux de la boussole, surtout dans les parages les plus dangereux. Les navires destinés au commerce de la baie d'Hudson, dit M. Gordon, seraient en grande partie construits en fer. Or, la condition magnétique de tels navires est plus sujette à des changements que celle des navires en bois. Dans un navire en fer toute forte concession change sa condition magnétique. Et c'est ce qui arriverait dans la rencontre incessante des glaces.

Il est clair qu'avec un tel rapport sous les yeux, le gouvernement ne doit pas être très empressé à encourager le chemin de fer de la baie d'Hudson.

#### L'Union St. Joseph d'Ottawa.

Cette importante Association de Secours Mutuels se prépare à célébrer avec tout l'éclat possible le 25<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation, les 23 et 24 mai prochain. Une invitation a été lancée à cette fin à toutes les sociétés-sœurs portant le même nom tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

## GRANDE DEMONSTRATION

### Nationale et Religieuse

DU PEUPLE

CANADIEN-FRANCAIS

DES

ETATS-UNIS.

SALLE DU COMITÉ EXECUTIF, }  
NASHUA, mars, 1888. }

A nos Sociétés Sœurs St. Jean-Baptiste, Nationales et autres des Etats-Unis.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Au mois de septembre dernier, un comité provisoire avait l'honneur de vous adresser un manifeste vous informant du noble désir que vos compatriotes de Nashua avaient de vous convoquer en assemblée dans leur ville, sous les auspices de l'Union St-Jean-Baptiste, pour décider d'y célébrer ensemble, soit la fête de notre illustre et vénéré patron St-Jean-Baptiste, soit le 4 juillet, en souvenir de la France, notre ancienne mère-patrie.

Ce même comité invitait, le 3 novembre dernier, tous les différents comités d'organisations à se réunir en cette ville pour élire le présent comité exécutif et décider les questions importantes, entr'autres, que la St. Jean-Baptiste serait la fête que le peuple canadien-français devait chômer avec tout l'éclat possible.

Le 24 juin étant un dimanche, il a été résolu que la fête serait célébrée, jendi, le 28 juin 1888, qui sera le lendemain de la clôture de la convention nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis.

Conformément à cette résolution, nous disons donc :

Confrères, vous êtes respectueusement invités à assister, en corps, avec vos belles bannières, drapeaux et insignes, à cette GRANDE FÊTE PATRONALE, LE 28 JUIN 1888.

La présence de vos dignes chapelains, dans nos rangs, nous sera des plus flatteuses. Canadiens ! frères, du Sud, du Nord, de l'Ouest et de l'Est, venez par milliers retremper, durant cette douce et émouvante journée, ce patriotisme si cher et si nécessaire pour nous dans ce grand pays. Venez, compatriotes ! prouver, en ce jour, aux populations étrangères qui nous entourent, que nous sommes Franco-Canadiens, que nous sommes catholiques, tout en étant bons citoyens américains. Venez ! pères,

mères, frères et sœurs avec nous, en cette journée, stimuler notre courage, afin de continuer avec succès notre marche progressive au milieu des luttes dans lesquelles nous sommes journellement engagés, pour maintenir notre FOI, notre LANGUE et notre NATIONALITÉ.

Venez acclamer, en cette journée notre digne clergé, nos éminents orateurs, nos hauts officiers civils, nos célébrités françaises et canadiennes. Venez! compagnies militaires canadiennes-françaises servir d'escorte aux dignes représentants de l'Eglise Catholique Romaine, notre mère commune. Venez! clubs, cercles, associations et autres, mêler vos chants d'allégresse à nos airs nationaux qui rempliront l'air de leurs refrains harmonieux.

Il y aura place pour tous, dans ce déploiement des forces de notre nation. Toutes les facilités de transport, même pour les centres les plus éloignés, vous seront données, et tout sera prévu pour votre confort. Afin de faciliter le travail d'organisation et nous permettre une plus grande activité dans nos travaux, nous vous prions, très respectueusement, de bien vouloir prendre en votre sérieuse considération, notre invitation, et nous transmettre, au plus tôt possible, votre acceptation. Nous serons des plus heureux, une fois par mois, de vous mettre au courant de nos démarches et de nos travaux. Agréez M. le Président, l'assurance des sentiments les plus respectueux de vos tous dévoués confrères, compatriotes et amis.

#### BUREAU EXECUTIF.

Aumônier, Rév. H. V. Millette, Nashua, N. H.

Président, L. P. Lucier, Nashua, N. H.

1er Vice-Président, E. C. Voyer, Manchester, N. H.

2ème Vice-Président, John H. Cyr, Suncook, N. H.

Secrétaire, Dr. A. W. Petit, Nashua, N. H.

1er Assist.-Secrétaire, A. Dion, Nashua, N. H.

2ème Assist.-Secrétaire, A. G. Lalime, Worcester, Mass.

Trésorier, A. Lefebvre, Nashua, N. H.

Assist.-Trésorier, E. Perreault, Nashua, N. H.

1er Sergent d'Armes, Jos. A. Morin, Nashua, N. H.

2ème Sergent d'Armes, A. Burque, Nashua, N. H.

3ème Sergent d'Armes, H. Lavoie, Nashua, N. H.

Pour toutes informations, s'adresser à

DR. A. W. PETIT,  
Secrétaire, Nashua, N. H.

#### NECROLOGIE.

L'HON. J. B. ROLLAND,

SÉNATEUR.

C'est avec un profond regret que nous avons appris ces jours derniers la mort de ce grand patriote, de cet intègre citoyen, qui venait d'être nommé sénateur pour la division des Mille-Isles, il y a quelques mois.

Cette mort inattendue a causé une douloureuse surprise dans la population de Montréal, bien qu'agé de 72 ans, promettait, grâce à sa robuste constitution, de vivre encore de longues années.

Il est mort, comme il a toujours vécu, en chrétien fervent, entouré de tous les membres de sa famille auxquels il laisse, avec une fortune laborieusement acquise, le plus bel héritage qui se puisse transmettre de père en fils, un nom illustré par la pratique constante de toutes les vertus domestiques et civiques.

M. Rolland est un des exemples les plus frappants d'hommes arrivés par eux-mêmes, ainsi que du succès en affaires. Il vint à Montréal vers le printemps de 1832, n'ayant dans sa poche que vingt-cinq centins, et pour tout bagage une bonne constitution et une volonté indomptable, et à sa mort il est l'un des hommes les plus en vue de la province; tout le monde connaissait son amour pour la chose publique et son esprit de bienfaisance; sa fortune, il la devait entièrement à ses habitudes d'ordre, à son habileté commerciale et à sa vie si honorable.

Le premier avril 1832, le jeune Rolland se dirigea sur Montréal, parcourant à pied 45 milles au milieu des routes les plus accidentées, traversant la rivière Chambly alors qu'elle était encore couverte de glace et pleine de dangers. Aucun obstacle n'effraya son courage; et, coïncidence remarquable, la première maison à laquelle il s'adressa pour prendre quelques renseignements, fut précisément celle qu'il devait acheter plus tard pour établir ses magasins, rue Saint Vincent.

En arrivant à Montréal, M. Rolland entra au bureau de la *Minerve* comme apprenti-imprimeur; puis, en 1836 au *Morning Courier* où il travailla pendant quatre ans comme compagnon imprimeur.

Pendant les deux ou trois années qui suivirent, M. Rolland s'associa avec M. John Thompson pour établir une imprimerie: et dès le début, la société Rolland-Thompson eut de beaux succès.

En 1842, M. Rolland se sépara de son associé pour se livrer plus spécialement au commerce de la librairie ; et l'on sait quels succès étonnants ont couronné ses efforts.

Tour-à-tour il fut président de la chambre des Arts et Manufactures, de la société Saint-Jean-Baptiste, de la société mécanique canadienne-française, marguillier de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, membre de la Commission du Havre et appartenant comme directeur à plusieurs compagnies et associations.

Son activité infatigable l'avait mis à la tête des hardis pionniers de la colonisation dans notre pays, et nous ne pouvons pas proposer à notre jeune génération un plus magnifique exemple de ce que peuvent l'énergie et la volonté unies à l'ordre et à l'économie.

Et à l'appui de cette affirmation, nous n'avons qu'à nous transporter à Saint-Jérôme, où nous trouverons sa fabrique de papier, l'entreprise la plus grandiose qui ait jamais été tenté par aucun de nos compatriotes et dont les succès ont dépassé les espérances de M. J. B. Rolland, puisque les agrandissements et les augmentations deviennent nécessaires, pour ainsi dire chaque jour.

L'on sait que l'honorable M. Rolland avait été nommé sénateur, le 21 octobre dernier, pour le collège électoral des Mille-Iles, en remplacement de feu l'hon. M. L. A. Sénécal.

Il avait été désigné par le gouvernement pour seconder, au sénat, l'adresse en réponse au discours du Trône, mais il tomba malade la veille même de l'ouverture de la session, et il n'avait pu encore prendre son siège ni être assermenté depuis sa nomination.

La famille du regretté défunt voudra bien agréer l'expression de nos plus vives et plus sincères condoléances.

#### MENS PROPÓS.

Echo du tribunal—

Le Président au prévenu :

—Avez-vous déjà été condamné ?

—Jamais, mon président.

—Eh bien ! asseyez-vous ; vous allez l'être.

—Voyons, mon petit Pierre, puisque tu es fort en cosmographie, sais-tu pourquoi les jours diminuent de plus en plus vers la fin de l'année ?

Petit Pierre, sans hésiter :

—Oh ! oui, papa, c'est pour faire arriver plus vite les étrennes !....

Un individu se présente au laboratoire de M. Pasteur :

—Oh ! monsieur, fait-il en donnant tous les signes de la terreur, je viens d'être mordu, voyez.... Je me crois enragé.

On examine la blessure :

—Ce n'est pas là une morsure d'animal....

—Pardieu, c'est ma belle-mère elle-même qui m'a mordu !

M. Pasteur s'est déclaré impuissant à le guérir.

## AUX AMIS

DE LA

# LYRE D'OR.

*Grande chance pour tous de faire de l'argent !*

Voulant donner une impulsion active à la circulation de la *Lyre d'Or* dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, j'invite tous ceux qui peuvent aider, à former

#### UNE LISTE DE NOUVEAUX ABONNES,

dans leur paroisse respective. Une gratification de 25 centins par chaque souscripteur obtenu, à part une Commission égale pour les abonnements collectés, est offerte, ce qui fera 50 centins par abonné.

Cette commission devra être de suite retenue par celui qui nous transmettra sa liste de nouveaux abonnés, ou recevra à titre de gratification la *Lyre d'Or* pendant une année, à son choix.

Un autre commission de 10 par cent sera également accordée aux zélés pour les Annonces qu'ils nous transmettront pour être insérées sur le Couvert de la *Lyre d'Or*, suivant le tarif inséré à la 2e. page du Couvert de notre Publication.

Nous espérons que dans chaque paroisse il se trouvera au moins une personne disposée à nous aider ainsi, afin d'étendre partout la circulation de la *Lyre d'Or* pour le bien de la Religion et des Familles.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$2 PAR ANNÉE.

S'adresser à

**STANISLAS DRAPEAU,**

Editeur-Propriétaire de la *Lyre d'Or*,

P. O. Boite 1069, Ottawa.

## SOMMAIRE.

### Littérature.

	Pages.
Le Château des Abîmes, par Raoul de NAVARY (Suite.) .....	145

### Tribune Sacree.

La Passion de N. S. Jésus-Christ, par le R. P. VASSEUR .....	157
Pâques et la Résurrection, par Edmond d'ALBIGNY	165

### Monographie.

La Province de Manitoba, descriptions et statisti- ques, par Stanislas DRAPEAU .....	167
---	-----

### Corbelle Poétique.

Hymne du Cercle Catholique de Québec au Sacré Cœur .....	174
Le Nuage, par Jos. NOLIN .....	174
<i>In Memoriam.</i>	
Delle. Eva Dubé, par LAURENT .....	176
Delle Azilda Fraser, par une AMIE .....	175
L'Enfant trépassé, par Jean VAUDON .....	175

### Archeologie.

Les Armes héraldiques des diverses Provinces du Canada, savoir:	
Sceau de la Puissance Canadienne .....	176
Les Armes de la Province de Québec .....	176
Les Armes d'Ontario .....	176
Les Armes de la Nouvelle-Ecosse .....	177
Les Armes du Nouveau-Brunswick .....	177
Les Armes de l'Île du Prince-Edouard .....	177
Les Armes de Manitoba .....	177
Les Armes du Nord-Ouest .....	177
Les Armes de la Colombie Anglaise .....	177

### Galerie Nationale.

Biographie de Mgr. Laval, par Nap. LEGENDRE ...	178
---	-----

### Collaboration.

Les Aventures d'un Canard Noir, racontée par lui- même, par Eug. RENAULT .....	182
Un Monsieur qui s'ennuie ! par Gust. SMITH .....	185

### Maximes et Pensées.

Diverses Pensées .....	156—166
Un Rayon de Soleil, par Alph. KARR .....	181

### Chronique Generale.

Une Voix d'outre-mer .....	186
Un Document précieux ... ..	187
Béatifications .....	188
Chemin de Fer de la Baie d'Hudson .....	183
Grande Démonstration Nationale et Religieuse des Canadiens-Français des Etats-Unis .....	189
Union St-Joseph d'Ottawa .....	189
Nécrologie de l'Hon. J. B. Rolland .....	190
Menus Propos .....	191

### Illustrations.

Vue du Fort Garry, vers 1850 .....	169
Vue de Winnipeg (ancien Fort Garry) en 1880 ...	170
Plan de Winnipeg, en 1887 .....	171
Les trois Etapes du Colon .....	172
Les Armes Héraldiques de la Puissance du Cana- da et des Provinces .....	176 et 177
Portrait de Mgr. de Laval .....	178

### La Lyre d'Or.

#### Recue Mensuelle Illustrée.

Publiée à Ottawa le 1er de chaque mois. Chaque Numéro comprend 48 pages, double colonne, avec une

#### GALERIE NATIONALE

##### de Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Prix de l'abonnement \$2 par année payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivent la date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année reçoivent les cahiers déjà parus.

Pour le prix des annonces, voir le Tarif inséré sur la 2e page du Couvert de la *Lyre d'Or*.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Propriétaire, Ottawa, Poste. Boîte, 1,069.